IBA ALZETTE BELVAL
CAHIER DE L'ATELIER

ATELIER DES TERRITOIRES LOCAL
Dans le cadre de la mission de préfiguration de l'IBA ALZETTE BELVAL 2020-2021

DGALN / DHUP / DREAL GRAND EST / GECT ALZETTE BELVAL

« Faire territoire »
Avec quel imaginaire pour Alzette Belval ?

INTERLAND / CAUDEX / CERESCO / CARBONE 4 / AUXILIA

ACCES
INTERDIT

SOMMAIRE

1- LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

1-1 LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE
1-2 L'ARTICULATION ENTRE L'ATELIER DES TERRITOIRES ET LA MISSION DE PRÉFIGURATION IBA ALZETTE BELVAL
1-3 LES GRANDS TEMPS DE LA DÉMARCHE
1-4 LES RÈGLES DU JEU
1-5 LES LIVRABLES
1-6 L'ATELIER DES TERRITOIRES AU SERVICE DE LA PRÉFIGURATION D'UNE IBA

2- L'IMMERSION
2-1 L'IMMERSION
2-2 LES PERSPECTIVES POUR L'ATELIER DES TERRITOIRES

3- L'ATELIER N°1- LES CHAMPS D'EXPLORATION
3-1 JOUR 1- PARCOURS ITINÉRANT
3-2 JOUR 2 - ATELIER DE TRAVAIL
3-3 LA RESTITUTION DE L'ATELIER N°1

4- L'ATELIER N°2 - LES PERSPECTIVES TRANSITIONNELLES
4-1 L'ATELIER DE TRAVAIL
4-2 LA RESTITUTION DE L'ATELIER N°2

5- L'ATELIER N°3 - LA STRATÉGIE TERRITORIALE EN ACTIONS
5-1 L'ATELIER DE TRAVAIL
5-2 LA RESTITUTION DE L'ATELIER N°3

6- LA FEUILLE DE ROUTE
6-1 LE SÉMINAIRE DE RESTITUTION
6-2 LA FEUILLE DE ROUTE

ROCKHAL

1

LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

1-1 LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

1-2 L'ARTICULATION ENTRE L'ATELIER DES TERRITOIRES ET LA MISSION DE PRÉFIGURATION IBA ALZETTE BELVAL

1-3 LES GRANDS TEMPS DE LA DÉMARCHE

1-4 LES RÈGLES DU JEU

1-5 LES LIVRABLES

1-6 L'ATELIER DES TERRITOIRES AU SERVICE DE LA PRÉFIGURATION D'UNE IBA

LES 78 SITES DES ATELIERS DES TERRITOIRES

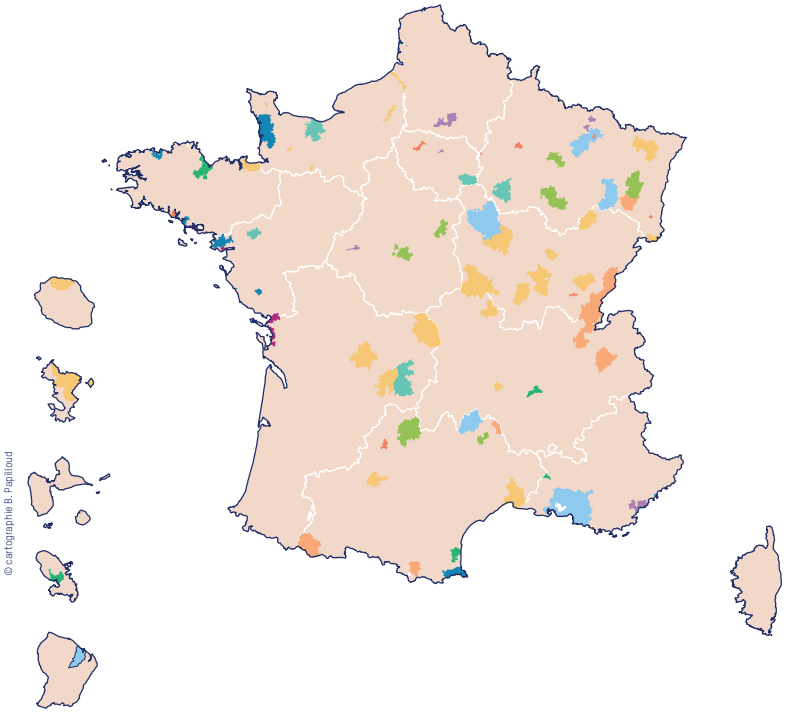

- Atelier national, **« Littoral 1et 2 »**, 2006 et 2009
- Atelier flash, **« Xynthia »**, 2010
- Atelier national, **« Montagne »**, 2007 et Atelier des territoires, « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique », 2016
- Atelier national, **« Territoires économiques »**, 2011
- Atelier national, **« Territoires en mutation exposés aux risques »**, 2012
- Atelier des territoires, **session multi-thèmes I et II, 2013 et 2014**
- Atelier des territoires, **« Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ? »** 2015
- Atelier des territoires, **« Mieux vivre ensemble dans le périurbain »**, 2016
- Atelier des territoires, **« Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement »**, 2017
- Atelier des territoires, **« Villes patrimoniales »**, 2017

LES SESSIONS 2019-2021

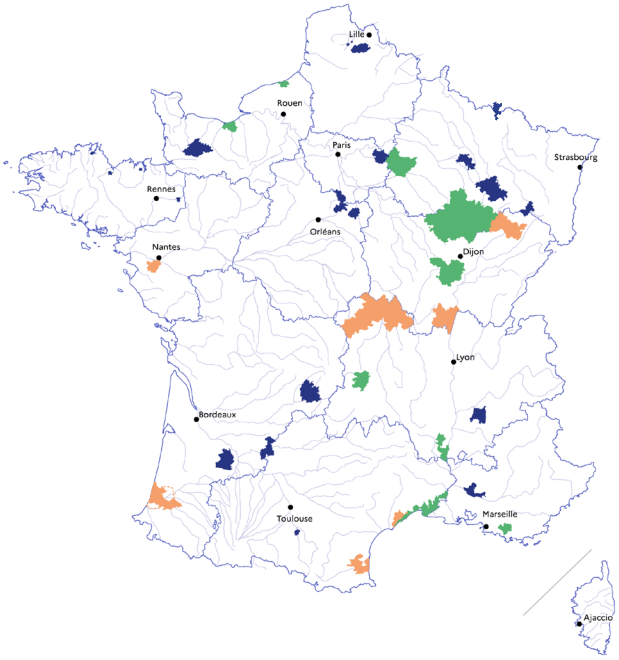

- Atelier Flash - 23 Ateliers
- Atelier Local - 11 Ateliers
- Atelier de la sessions nationale «Amplifier la transition écologique avec les territoires» - 8 Ateliers
- Périmètre d'étude

1 LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

1-1 LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

Porté au niveau national par le Ministère de la cohésion des territoires et piloté localement par les services déconcentrés de l'État français, l'Atelier des territoires est un dispositif d'animation du débat politique et de pilotage opérationnel pour faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet.

L'objectif premier de l'Atelier des territoires est ainsi de démontrer et d'illustrer qu'un développement du territoire équilibré et résilient est possible. Le débat autour des valeurs et des potentialités d'un territoire permet de construire une vision stratégique globale, capable de fédérer de nouvelles géométries de gouvernance et d'association de projets à des échelles complémentaires. Le projet constitue l'outil d'intégration des différentes composantes d'un territoire. Il ne s'agit pas de définir la stratégie à la place des collectivités mais d'en favoriser les conditions d'émergence et de montrer son utilité.

A partir d'interventions sur différents territoires volontaires, l'Atelier des territoires permet de développer une approche comparative, de faire émerger des pratiques renouvelées d'intervention qui alimentent les réflexions nationales (adaptations législatives ou réglementaires, évolution de posture et de méthode), ainsi que les fondamentaux de l'aménagement durable. L'Atelier des territoires vise à engager les acteurs locaux dans un processus de projet grâce à la concertation et la co-construction.

L'Atelier des territoires a pour objectifs :

- De mettre en évidence l'intérêt de la réflexion à grande échelle et à long terme pour éclairer les décisions d'aménagement à court terme,
- De placer l'État dans une posture d'accompagnement des élus locaux avec l'apport d'une équipe-projet extérieure aux lieux, pilotée par un concepteur (architecte urbaniste ou paysagiste urbaniste).

L'Atelier des territoires permet de bénéficier d'une prise de recul et d'inventer une nouvelle échelle de projet

La démarche « Ateliers des territoires » permet une réflexion qui part des atouts du territoire, de ses spécificités et des projets en cours plutôt que des contraintes réglementaires. Il implique un raisonnement à une échelle de projets qui bouscule les approches traditionnelles et qui dépasse les limites des zones gérées par des aménageurs publics ou privés. L'objectif est une prise de recul, facilitée par un regard neuf d'une équipe pluridisciplinaire pour se donner la possibilité d'une réflexion globale, replaçant les décisions à une échelle adaptée aux ambitions des acteurs du territoire. La construction d'une stratégie de territoire ambitieuse implique une vision partagée du développement futur qui interroge les échelles de gouvernance. Ce regard nouveau, cette mise en perspective des enjeux dans l'espace, mais aussi dans le temps, peut permettre d'entrevoir des solutions jusqu'alors inimaginables et de prendre la mesure des conséquences des décisions pour le territoire.

L'Atelier des territoires implique un nouveau positionnement

L'Atelier des territoires offre à l'État, aux élus et aux services des collectivités, la possibilité de travailler de manière conjointe sur une stratégie de territoire avec un dépassement du cadre habituel. L'apport de l'équipe projet doit permettre de débloquer des situations et aider au rassemblement des acteurs, notamment lorsque les enjeux locaux sont opposés, voire conflictuels. Elle est force de proposition pour la construction d'une stratégie de territoire fondée sur une production de connaissance, d'expertise, de facilitation et de pédagogie de projet.

En conclusion, dans son rôle de facilitateur et de médiateur, l'État français qui finance la démarche et la pilote, est garant de la méthode mais reste positionné comme un acteur parmi les autres pour l'élaboration du projet de territoire recherché.

CARTE DU PÉRIMÈTRE DU GECT ALZETTE BELVAL

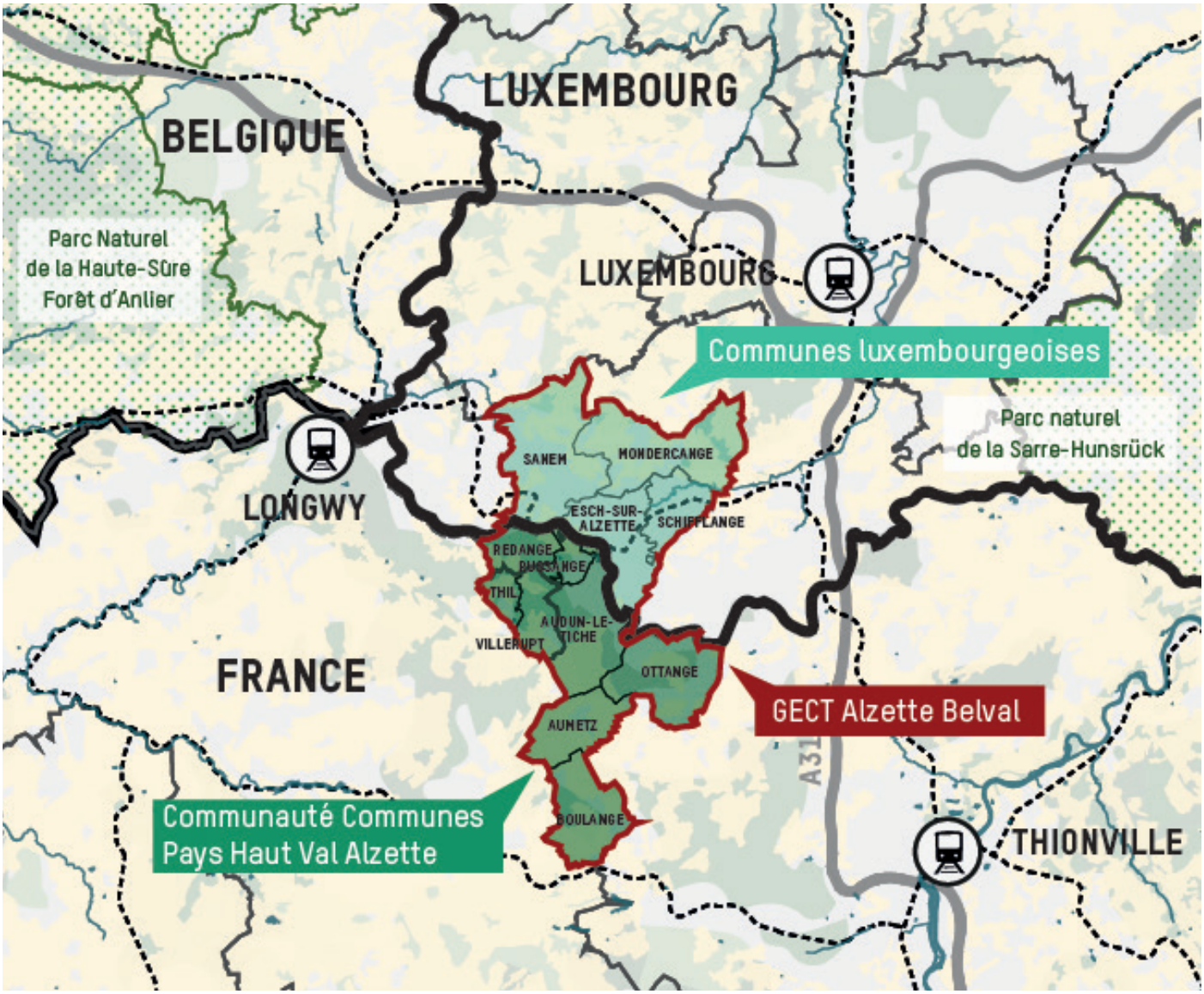

« Si une IBA est avant tout un outil d'expérimentation, de planification et d'architecture, elle est aussi et surtout un levier de transformation d'un territoire à grande échelle. »

1 LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

L'Atelier des territoires Local

L'Atelier des territoires local est une déclinaison de la démarche nationale en ce sens où elle émane d'une demande de terrain - hors appel à manifestation d'intérêt de la session thématique nationale - sur un sujet proposé par les acteurs locaux et dont l'organisation et la temporalité peuvent varier selon la complexité de la situation locale et du sujet à traiter.

La démarche locale partage avec la méthodologie de l'Atelier des territoires National l'approche participative et de co-construction avec les acteurs mobilisés, l'appréhension très libre des sujets abordés, des formes d'expression et l'intervention d'un médiateur expert extérieur.

L'accès à ce dispositif se fait dans le cadre d'un accord cadre à marchés subséquents. Ce marché lancé par la DGALN a permis de désigner trois prestataires dont le groupement INterland pour deux ans qui seront mandataires des ateliers locaux qui lui seront attribués dans le cadre de marchés subséquents.

1-2 L'ARTICULATION ENTRE L'ATELIER DES TERRITOIRES ET LA MISSION DE PRÉFIGURATION IBA ALZETTE BELVAL

L'Atelier préIBA, composée du GECT Alzette-Belval, de l'Université du Luxembourg, de l'EPA Alzette Belval et du Luxembourg Center For Architecture (LUCA), est l'organe qui travaille sur la préfiguration de l'IBA Alzette Belval. L'équipe de l'Atelier préIBA est un groupe de travail transfrontalier partenarial franco-luxembourgeois, soucieux d'élever le degré de coopération en matière d'aménagement du territoire à un autre niveau.

La mission de préfiguration de l'IBA Alzette Belval a été lancée le 30 janvier 2020, et a été prolongée de 6 mois jusqu'en juin 2022, date à laquelle, si la décision politique est prise, la phase IBA pourra commencer pour une durée de 10 ans jusqu'en 2032. La pièce finale de cette procédure de préfiguration est le Mémorandum dans lequel l'Atelier préIBA synthétisera les ambitions de cet IBA, sur lesquelles un futur bureau IBA devrait lancer les projets/appels à projets et mettre en place un cadre d'évaluation des projets.

L'Atelier des territoires, porté par le GECT, intervient de façon complémentaire dans le cadre de la mission de préfiguration d'une démarche de type IBA (Internationale Bauausstellung) dans la région transfrontalière d'Alzette-Belval. La mission vise à établir l'opportunité d'une telle démarche pour faire face aux défis de ce territoire franco-luxembourgeois. Le présent Atelier des territoires doit donc nourrir la mission de préfiguration d'une IBA et complète à ce titre les travaux menés sous l'égide du GECT.

LES CINQ THÈMES DÉFINIS PAR L'ATELIER PRÉIBA

En tant que projet coopératif, la mission préIBA présente des sujets et objectifs clairs afin de réunir les acteurs de l'IBA autour de la table. Cinq thèmes forts, distincts mais s'imbriquant naturellement, sont au coeur du programme de préfiguration :

1/5 Paysage Fédérateur

La valorisation d'un archipel d'espaces verts en un paysage cohérent avec divers usages et occupations (nature, agriculture, tourisme) qui fonctionnent comme le coeur écologique de ce territoire transfrontalier.

2/5 Habitat collectif abordable

La transition de l'offre immobilière — existante et nouvelle — vers une offre qui réponde mieux aux urgences climatologiques et qui donne plus de possibilités (financières, spatiales) aux habitants.

3/5 Hybrides urbains

La réalisation de projets de construction innovants qui combinent le logement avec des programmes commerciaux, productifs ou publics. Ces bâtiments offrent la possibilité d'enrichir le tissu social du territoire et de créer du potentiel pour une relance économique durable.

4/5 Nouvelles ressources durables

Afin de réaliser le « Green Deal » européen et en complément avec les différentes initiatives nationales, l'Atelier préIBA envisage de vérifier les

possibilités d'un paysage producteur d'énergie et de ressources durables et leur impact sur les projets de construction.

5/5 Initiative publique solide
La future IBA doit proposer des solutions claires sur les questions d'économie et de gouvernance, afin qu'elle devienne précurseur d'une transition territoriale inclusive, durable, économiquement intelligente et basée sur une Initiative Publique Solide qui nécessite un engagement politique approprié et une participation accrue des citoyens[1].

LES URGENCES DE L'IBA AB+

L'IBA est une démarche urbanistique et architecturale qui s'adresse à un territoire connaissant plusieurs problématiques spécifiques ou « urgences ». L'une des missions pour l'Atelier préIBA est d'identifier ces dernières à partir d'une étude approfondie du territoire.

A l'occasion du troisième comité de pilotage de la mission de préfiguration de l'IBA Alzette Belval, cinq urgences ont été présentées pour le territoire d'Alzette Belval, auquel une IBA pourrait répondre :

1/ L'urgence d'un développement urbain et et architectural comme outil pour la transition écologique

2/ Le pilotage transfrontalier de projets coopératifs et ouverts

3/ L'urgence de production d'un habitat abordable, plus varié et répondant aux besoins d'un territoire en mutation

4/ L'urgence d'une gestion commune et durable des ressources locales

5/ La quête du lien : coutures spatiales, hybridations fonctionnelles et le rapport avec l'histoire[2]

1-3 LES GRANDS TEMPS DE L'ATELIER

L'Atelier des territoires Local dans le cadre de la mission de préfiguration de l'IBA Alzette Belval, en coproduction avec la mission préIBA, vise quatre objectifs principaux:

- Interroger le territoire centré sur Alzette Belval du point de vue de son identité, de sa projection dans le futur et la manière d'y parvenir.
- Faire émerger un narratif transfrontalier partagé à différents niveaux de gouvernance qui anticipe les transformations futures du territoire à l'échelle de l'agglomération d'Esch Belval.
- Identifier les axes de travail d'une IBA en s'appuyant sur le travail de recherche de l'Atelier préIBA et sur les paroles d'acteurs.
- Définir une trajectoire pour la future IBA, un objectif que le territoire devra atteindre qui suscite l'adhésion des parties prenantes et enclenche la co-construction d'une IBA.

Ces objectifs conduisent à une déclinaison des ateliers qui allient : élaboration d'une stratégie territoriale pour l'IBA et concrétisation de cette stratégie autour de projets pilotes portés par l'IBA en France et au Luxembourg.

La démarche Atelier des territoires se décline en différents temps :
- Une démarche d'ateliers et des temps d'inter-atelier ponctués par des visites d'autres grandes opérations avec les acteurs du territoire

La démarche d'ateliers

Un premier temps d'immersion de deux jours a permis à l'équipe pluridisciplinaire de rencontrer les différents interlocuteurs en charge de l'Atelier (GECT, DREAL), de visiter le territoire et de réaliser une série d'entretiens avec différents acteurs clés (EPA, élu de la CCPHVA, Université du Luxembourg etc.). Ces entretiens ont été complétés par des entretiens en visio-conférences.

Après ce temps de sensibilisation auprès des parties prenantes et d'immersion, trois ateliers ont été

[1] Cahier préIBA 23.09.20 - Rapport d'étape de la mission de préfiguration IBA Alzette Belval
[2] CR du Copil du 6 mai 2021

1 LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

programmés :

- **Un atelier de prise de connaissance** entre les acteurs locaux et l'équipe pluridisciplinaire au travers des visites de site et un premier atelier autour des champs d'exploration ;
- **Un atelier de consolidation** autours des premières hypothèses et d'une vision territoriale partagée ;
- **Un atelier d'élaboration de la stratégie**, de préparation de la feuille de route qui traduit un engagement politique fort et un co-portage élus-Etat pour la mise en oeuvre d'un plan d'actions.

La session est ponctuée d'inter-ateliers de façon à organiser des vistes de sites sur d'autres territoires (Euralens ...), à approfondir ensemble les échanges dans des groupes thématiques et/ou à élargir le cercle initial des participants et mettre en place la concertation avec le grand public.

- Une fois la feuille de route élaborée, **un séminaire de restitution** a conclu la démarche par la présentation des résultats de l'atelier et l'officialisation de la feuille de route.

1-4 LES RÈGLES DU JEU

- **Travailler sur place**, en contact avec le terrain sous forme d'ateliers, de visites, d'échanges.
- **Commencer par la mise en projet** et non par le diagnostic, les contraintes et les outils : ils se nourrissent l'un et l'autre dans une approche itérative.
- **Utiliser la représentation graphique comme un outil de connaissance du territoire**, de partage et de dialogue.
- **Prendre en compte les projets en cours** et les mettre en cohérence dans une démarche globale.
- **Tester et illustrer par des esquisses** les principes de la stratégie par des exemples concrets.
- **S'ouvrir à l'expérimentation,** au questionnement, au cheminement collectif.
- **Une forte implication** de l'équipe retenue, de l'État et des élus.

1-5 LES LIVRABLES

Toutes les productions de l'Atelier sont transférées aux collectivités. Outre le chemin parcouru par les acteurs dans un apprentissage commun, l'Atelier se traduit par la production d'une stratégie de territoire IBA. Celle-ci est approfondie et illustrée par l'équipe-projet. Elle se traduit dans **une feuille de route** qui décline et hiérarchise les orientations du projet en pistes d'actions concrètes pour la mise en place d'une IBA sur le territoire Alzette Belval. Ces éléments pourront alimenter le Mémorandum rédigé par la mission PréIBA.

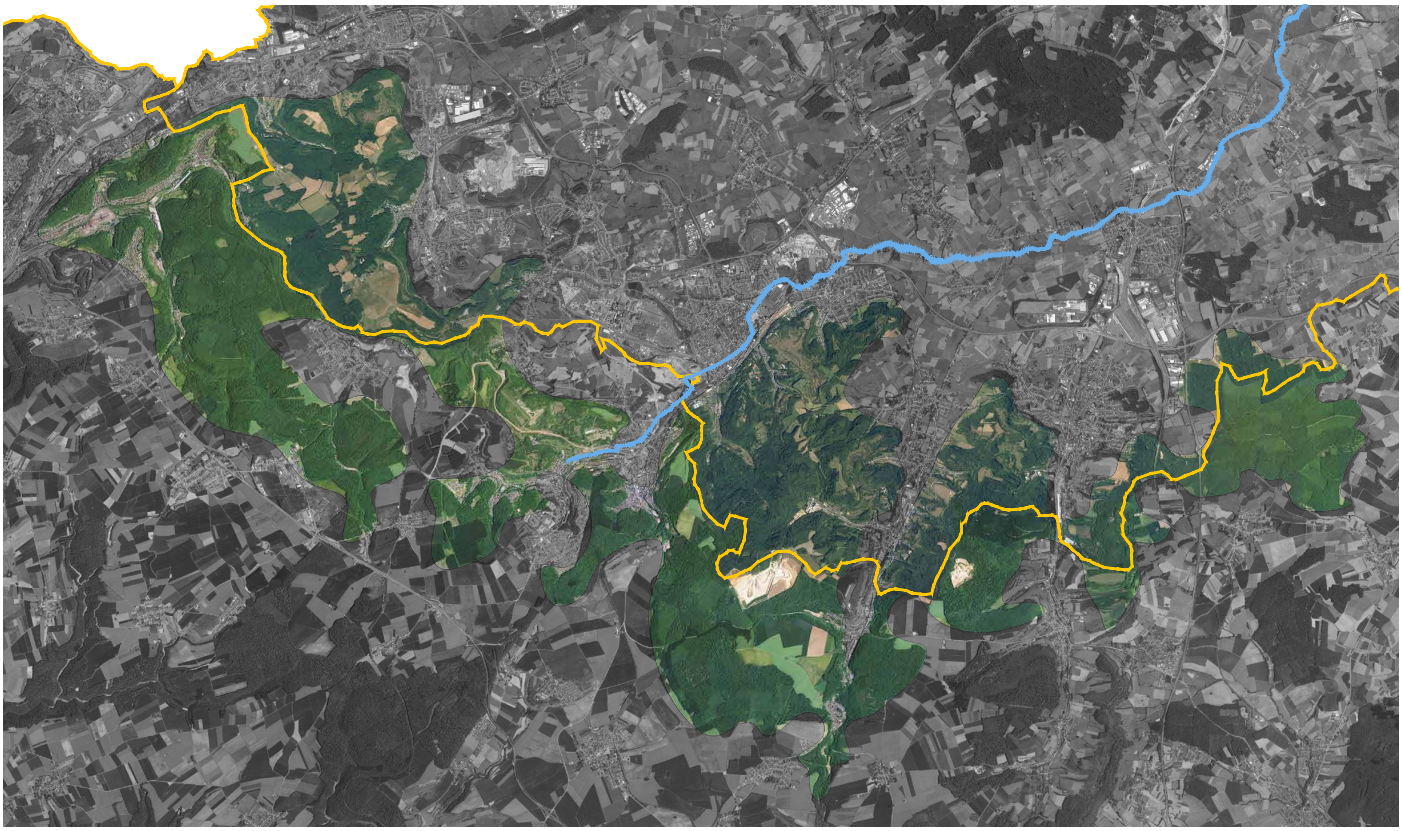

Masse forestière du Dogger - Cahier préIBA 23.09.20 - Rapport d'étape de la mission de préfiguration IBA Alzette Belval

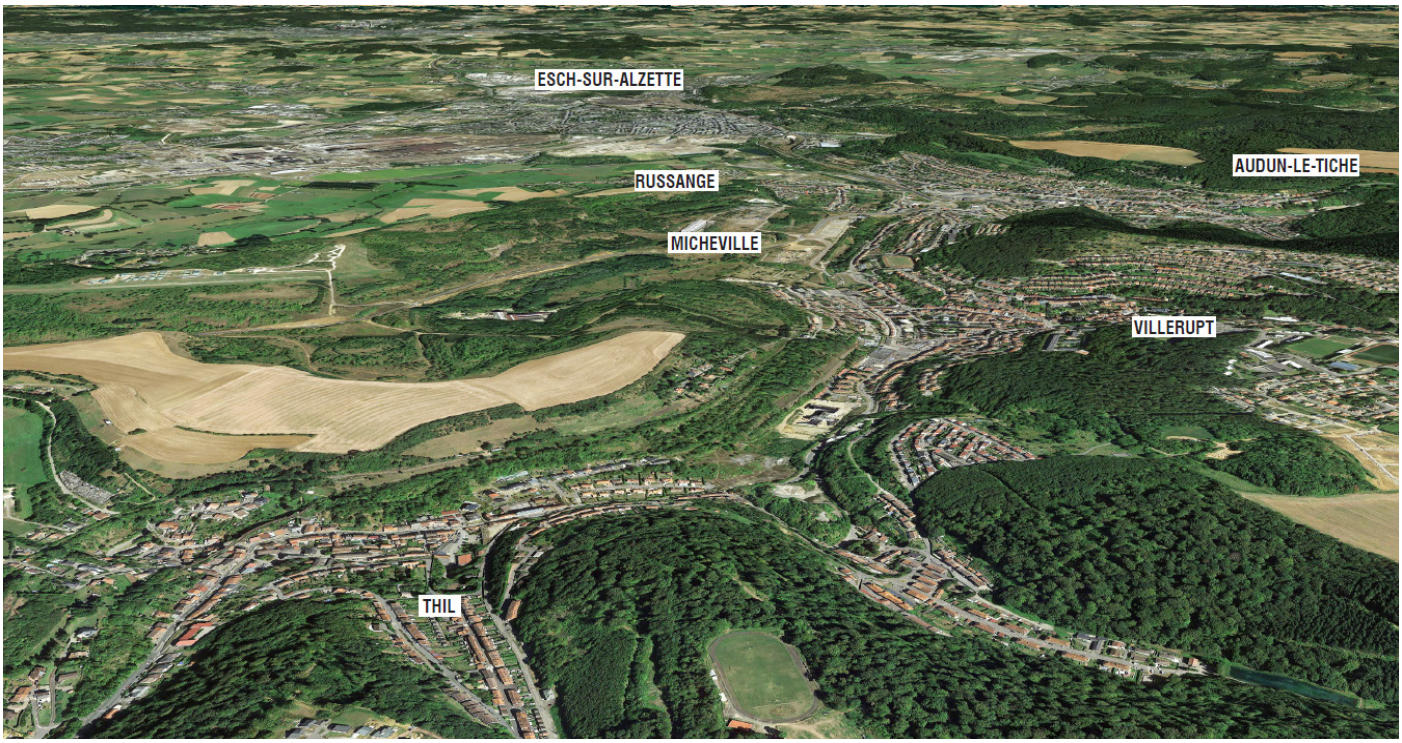

Vallée de l'Alzette - Plan guide et programme d'actions - Territoire de la vallée de l'Alzette - Michel Desvigne Paysagiste

1 LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

1-6 L'ATELIER DES TERRITOIRES AU SERVICE DE LA PRÉFIGURATION D'UNE IBA

La démarche de type IBA (Internationale Bauausstellung) relève d'une forme d'expérimentation convoquant plusieurs disciplines relatives à la fabrication de l'espace architectural et urbain. D'une simple exposition internationale d'architecture au début du XXème siècle, l'IBA est devenue un outil en capacité d'insuffler une nouvelle manière de faire tant sur les modes d'aménagement que sur les cadres de gouvernance. L'IBA intéresse de vastes territoires et s'attache à leur apporter une valorisation durable par le biais de projets nombreux et divers qui contribuent à toutes les dimensions – sociale, économique et environnementale – du développement. L'IBA n'est ni une institution, ni un label, ni une procédure. C'est un concept fédérateur autour d'une stratégie, qui se concrétise par la réalisation, dans un temps limité, de projets innovants et durables, à valeur exemplaire.

Son premier atout concerne donc la dynamique engendrée par l'IBA, avec des objectifs clairement affichés, qui permet de rassembler des projets différents en leur donnant une cohérence et un sens qui dépasse l'échelle locale.

Son deuxième atout c'est le temps court et défini à l'avance qui permet de mobiliser les collectivités et les citoyens autour d'un même projet fédérateur dont les résultats sont visibles rapidement (généralement moins de dix ans).

Le troisième atout recouvre l'urbanisme de projet(s) qui engendre des opérations plus qualitatives, participatives et créatives que celles issus de la planification traditionnelle. Enfin la structure légère de l'IBA assure un rôle d'animation et d'émulation des maîtres d'ouvrage, en démontrant que l'on peut conduire des projets innovants et riches avec des financements existants.

La démarche « Atelier des territoires » est un outil d'animation mis à disposition des collectivités territoriales depuis plus de dix ans pour élaborer collectivement une vision d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations inter-territoriales. La convergence de deux démarches constitue une formidable opportunité de mettre en débat et en perspective des objectifs auxquels tout projet d'aménagement doit désormais apporter des réponses à l'aune des transformations sociales, économiques, culturelles, écologiques et politiques.

Rappelons également que la force de l'IBA par rapport à d'autres démarches de développement métropolitain tient, certes, à sa légèreté, sa souplesse et sa visibilité, mais aussi au respect du principe de subsidiarité, qui permet à chaque acteur d'y jouer son rôle et d'y trouver son intérêt.

La double démarche préfigurant l'IBA Alzette-Belval doit trouver son positionnement et ses fondamentaux vers un nouvel imaginaire constitutif de l'espace transfrontalier. Ce nouveau récit pour le territoire pourrait être fondé sur trois champs d'exploration, qui s'inspirent et croisent les 5 thèmes définis par la mission de préfiguration de l'IBA, décrits ci-après et qui ont été débattus en atelier.

SCHÉMA DE MÉTHODE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES LOCAL

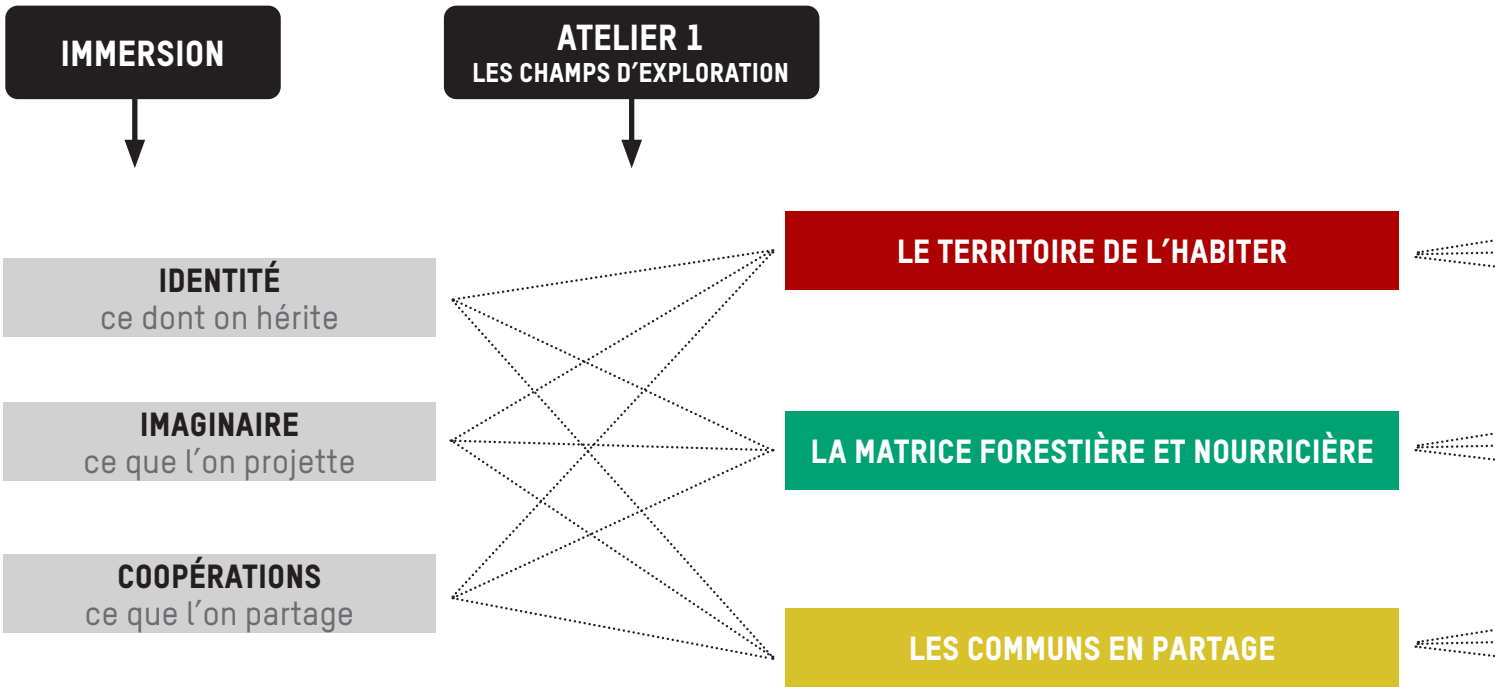

DES CHAMPS D'EXPLORATION

Trois champs d'exploration ont été proposés par l'équipe projet pour conduire cet Atelier des territoires. Ces champs ont cadré les échanges lors des temps d'immersion et d'Atelier 1.

Ces trois champs recouvrent peu ou prou les domaines respectifs de l'habitat au sens large des modes de vie, de la nature, de l'alimentation, de l'économie, du travail, de la gouvernance et des coopérations. Ils seront précisés, amendés et adaptés lors des Ateliers.

LE TERRITOIRE DE L'HABITER

« Le territoire de l'Habiter » veut signifier la nécessité de penser l'interaction entre les modes d'habiter, les modes de vie et les types d'habitat susceptibles de faire évoluer les territoires en transition. Il fait appel à toutes les composantes du cadre de vie pour construire un projet territorial fédérateur, systémique et transversal. Il s'agit de conjuguer tous les moyens envisageables pour qu'un type d'habitat ne puisse être conçu sans prendre en compte les effets transitionnels qu'il est en mesure de produire sur le terrain des mobilités décarbonées et partagées, de la diversification des espaces communs, de la réduction des consommations d'énergie, de matière ou de surface, de l'économie circulaire et des conditions de travail.

Habiter n'est plus seulement se loger ou être logé mais partager des valeurs communes de solidarité, de coopération et de circularité. C'est parce que ce domaine touche toutes les composantes du cadre de vie, qu'habiter c'est faire territoire rendant ainsi possible la réponse au défi écologique et climatique.

1 LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

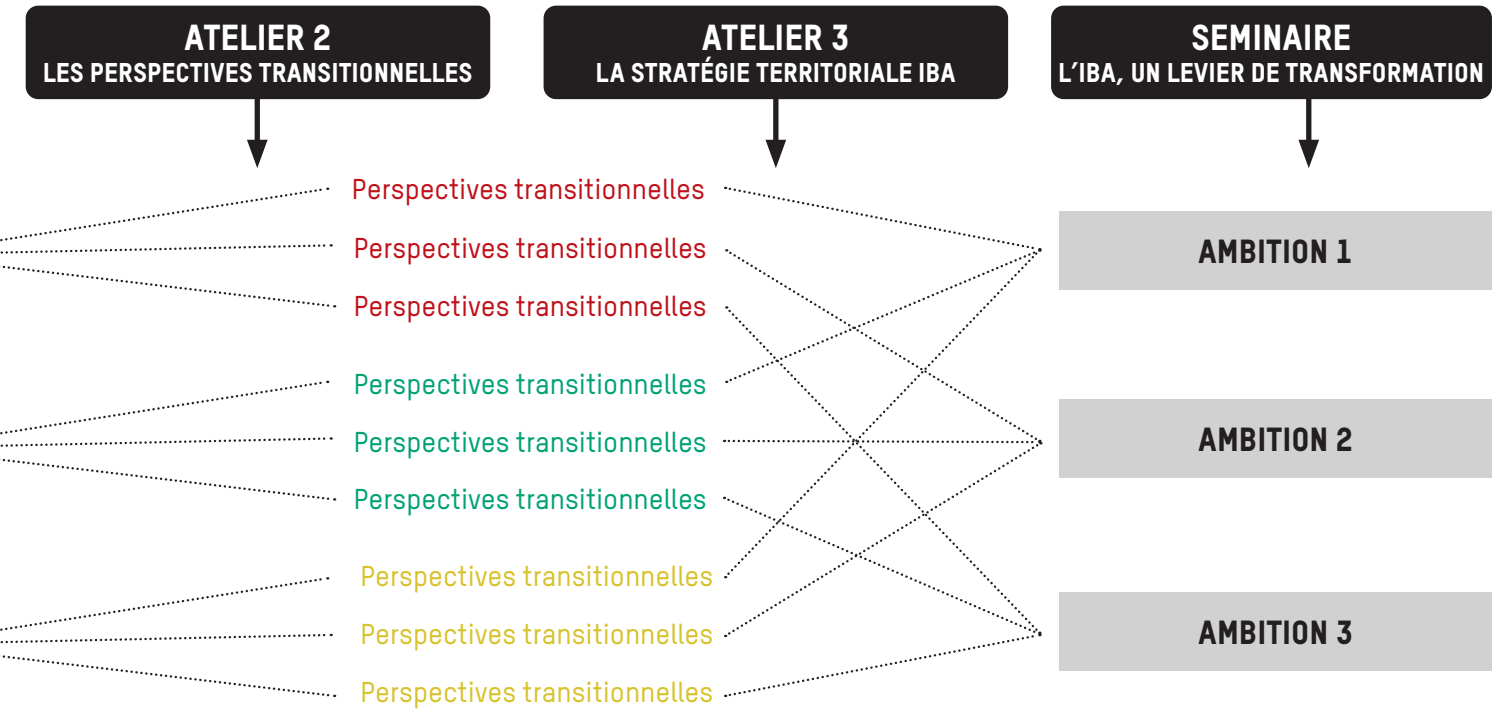

LA MATRICE FORESTIÈRE ET NOURRICIÈRE

« La matrice forestière et nourricière » recouvre toutes les formes de ressources naturelles et agricoles que propose le territoire transfrontalier aujourd'hui et demain. La forêt est inscrite dans l'histoire transfrontalière et particulièrement celle du Luxembourg. Elle y est aujourd'hui préservée et exploitée et présente une richesse écologique spécifique.

Avec «Les Côtes du Dogger » et les vallées, la gestion de la matrice forestière et nourricière constitue un enjeu prospectif déterminant au regard du vivant, de la biodiversité, de l'eau et des sols. Cette matrice caractérise plus qu'une unité paysagère rattachée à un massif, elle permet de donner un cadre fertile aux territoires qui doivent être pensés comme des organismes vivants en perpétuel mouvement. Elle offre aussi un fil rouge à dérouler pour le futur : de la vieille forêt aux espaces boisés urbains, des champs en agroforesterie aux potagers participatifs urbains.

LES COMMUNS EN PARTAGE

« Les communs en partage » concernent les ressources partagées par une communauté d'acteurs qui en définissent les règles d'usage, ressources qui sont à la fois des biens à préserver ou enrichir mais aussi les leviers partagés d'une indispensable innovation transitionnelle.

Sous le terme de "communs", nous comprenons des ressources considérées comme "positives" (naturelles, numériques, matérielles), partagées par une communauté, qui se dote de règles de gouvernance à leur égard dans le but d'en assurer l'accès à tous tout en les pérennisant. Il est également identifié des communs dits "négatifs", générant des effets néfastes : il s'agira alors, dans cette seconde perspective, d'en limiter la production.

Encourager les logiques de communs, et, plus globalement, les initiatives de partage, doit permettre au territoire transfrontalier et à la région fonctionnelle d'adopter une vision commune d'un futur décarboné et désirable, tout en déployant des méthodologies facilitant l'innovation et l'acceptation des projets proposés.

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

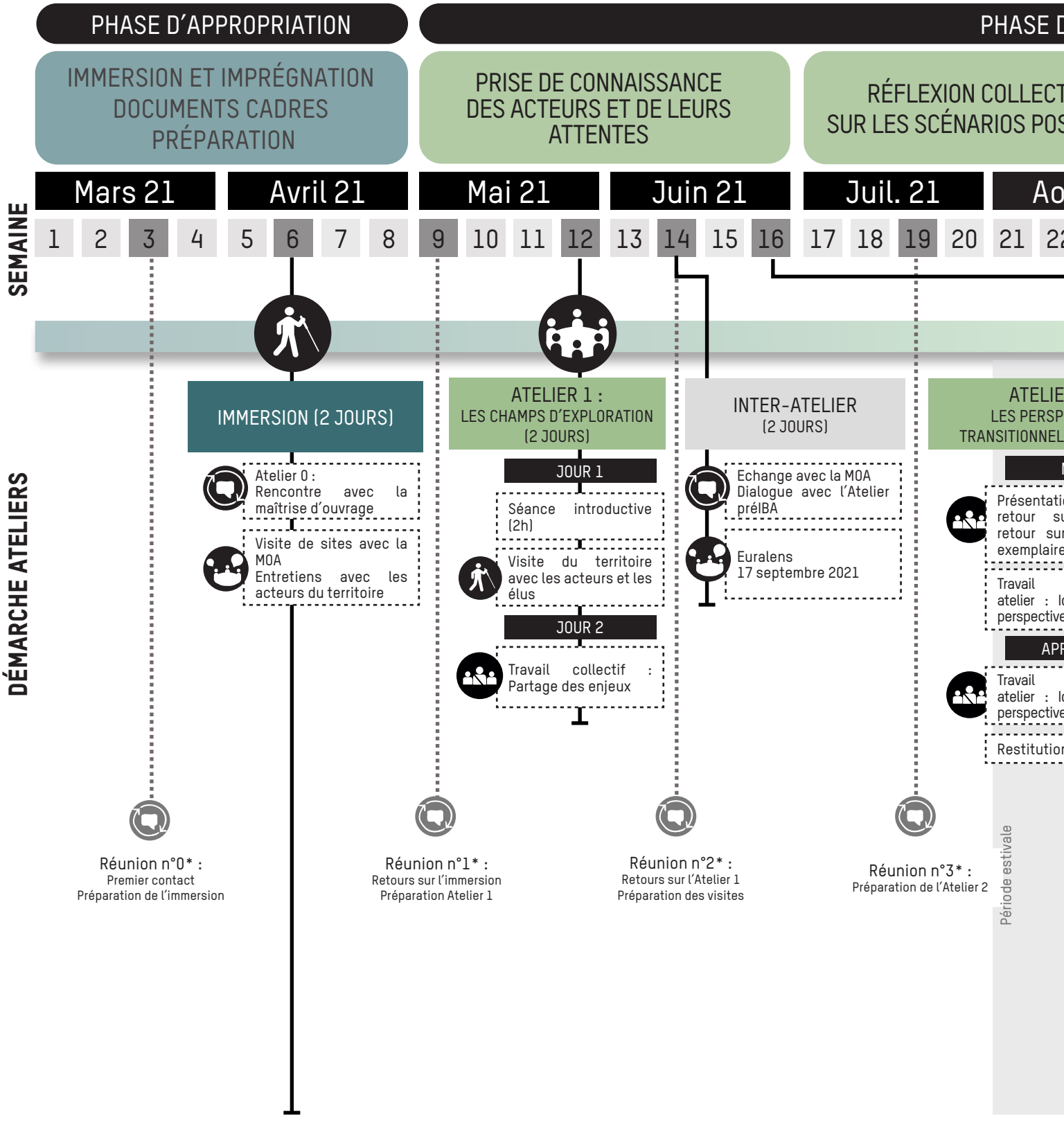

1 LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES

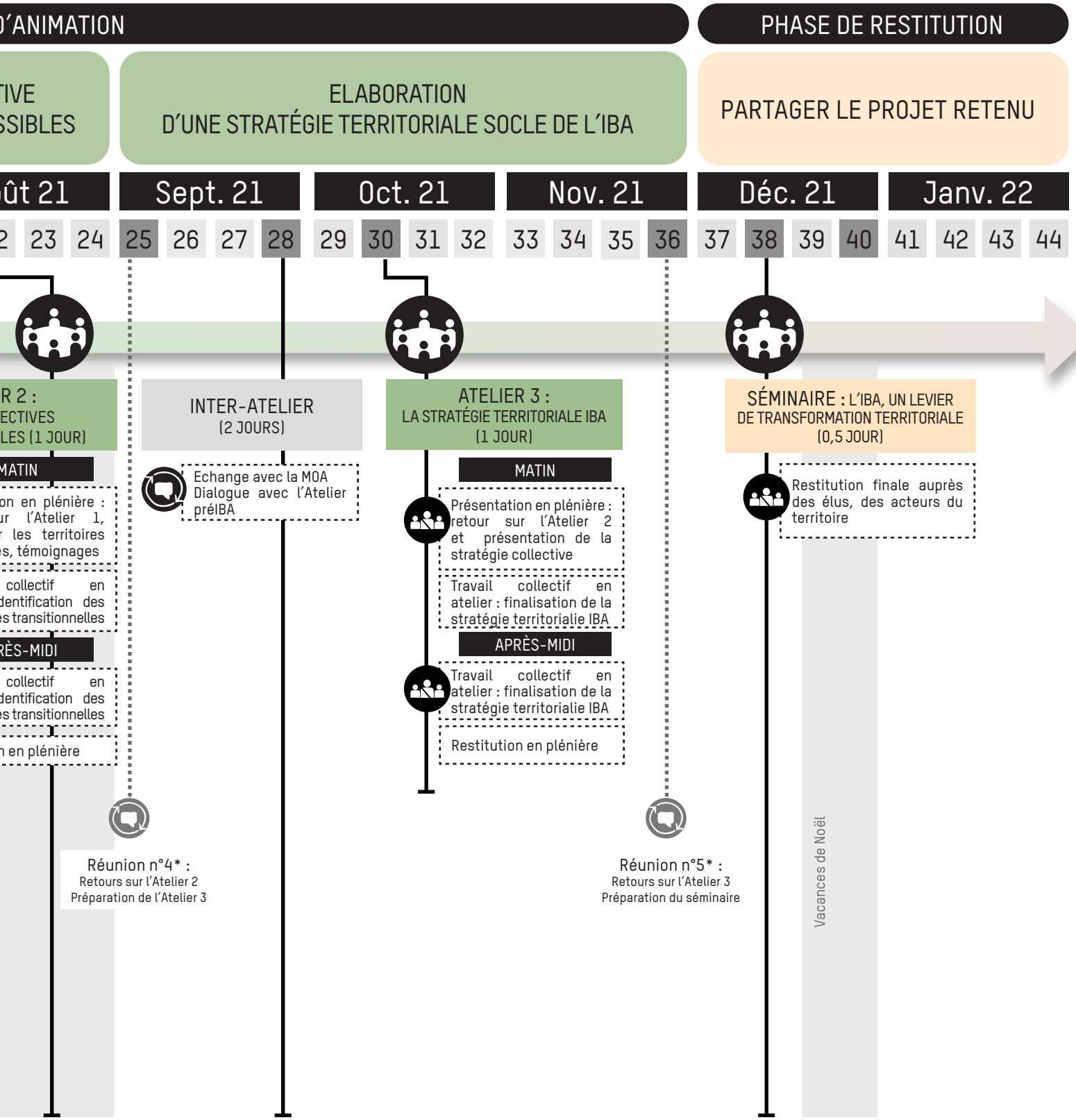

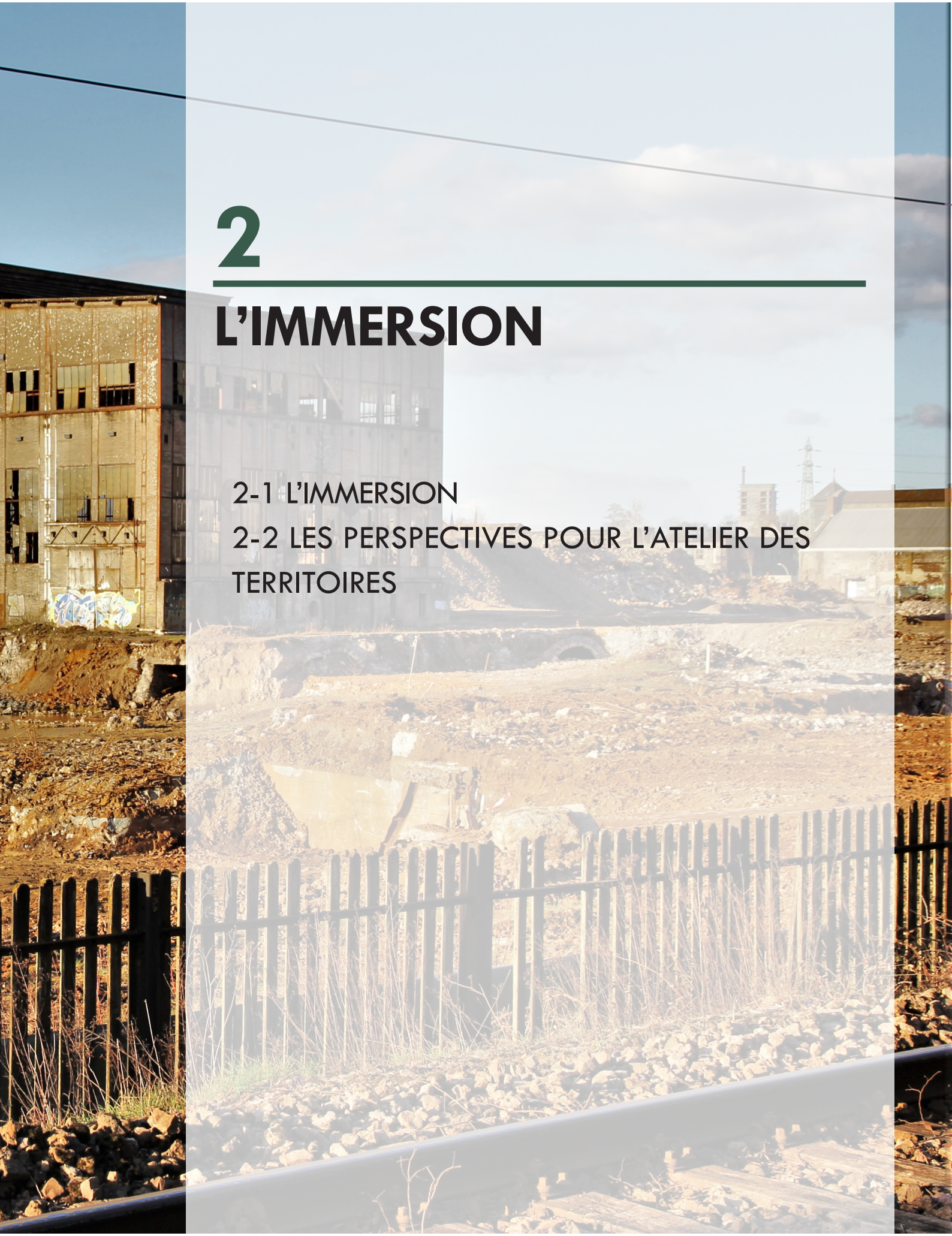

2

L'IMMERSION

2-1 L'IMMERSION

2-2 LES PERSPECTIVES POUR L'ATELIER DES TERRITOIRES

Friche et lotissements de Boulange

Mine et lotissements d'Aumetz

Cités minières de Villerupt

Centre-ville de Villerupt

Vue sur Esch Belval depuis la France

Friche des Terres Rouges à Esch-sur-Alzette

2.1 L'IMMERSION

Au cours de ce premier temps d'immersion les 5, 6 et 7 avril 2021, l'équipe a parcouru le territoire transfrontalier du GECT élargi aux côtes du Dogger et a conduit des entretiens avec des acteurs clés du territoire (le GECT, la CCPHVA, l'Université du Luxembourg, l'AGAPE ...).

Organisés par la DREAL et le GECT, ces rencontres et temps de visites ont permis à l'équipe de découvrir les communes qui composent ce territoire de part et d'autre de la frontière et leurs enjeux. Cette immersion a également permis la préfiguration de l'Atelier 1, en identifiant les lieux susceptibles d'accueillir les visites incontournables pour l'Atelier 1.

JOUR 1 - 5 AVRIL 2021 DU TERRITOIRE DE LA CCPHVA À ESCH-SUR-ALZETTE

Les lieux visités :

- Boulange, la friche industrielle et les lotissements
- Aumetz, le musée de la mine, les lotissements, la cité minière
- Villerupt, les cités minières, le centre-ville et le belvédère sur la ville
- Thil, le crassier et le viaduc
- Audun-le-Tiche, le site de Micheville
- Esch-sur-Alzette, les Terres rouges et Belval

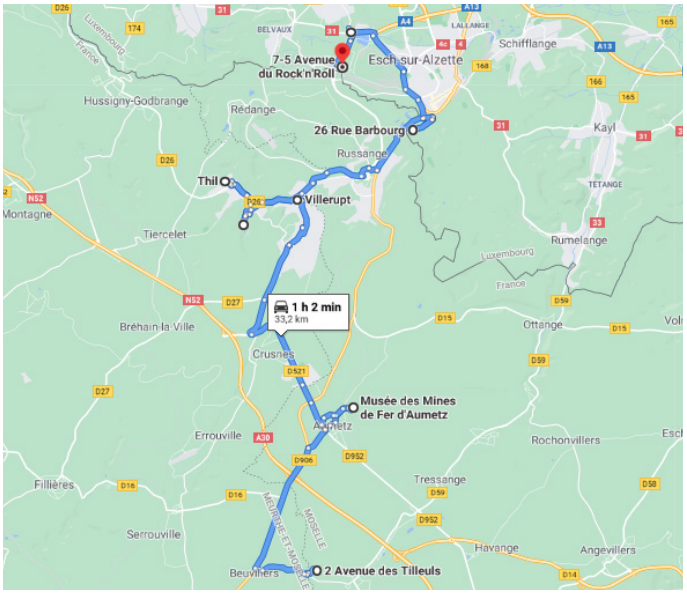

JOUR 2 - 6 AVRIL 2021 DES RENCONTRES D'ACTEURS

Les acteurs rencontrés :

10h-11h - Entretien avec Jean Goedert – Ancien architecte de la ville d'Esch-sur-Alzette

11h-12h - Entretien avec Estelle Evrard – Département de géographie de l'Université du Luxembourg

12h-13h - Entretien avec Dorothée Habay-Lê – Directrice du GECT Alzette Belval

14h-15h - Entretien Damien Nerkowski - directeur général de l'EPA Alzette Belval **et Hélène Bisaga** - responsable du développement à l'EPA Alzette Belval

15h-16h - Entretien avec Marie-Sophie Thil et Julien Schmitz - AGAPE

17h-18h - Entretien avec Patrick Risser - Président de la CCPHVA **et Julien Vian** - DGS de la CCPHVA

JOUR 3 - 7 AVRIL 2021 A L'OUEST DU DOGGER

Les lieux visités :

- Rédange, les cités minières et le crassier
- Differdange, les nouvelles opérations
- La vallée de la Saulnes d'Hussigny-Godbrange à Longwy, la piste cyclable, les centres bourgs, les friches industrielles, le golf de Longwy

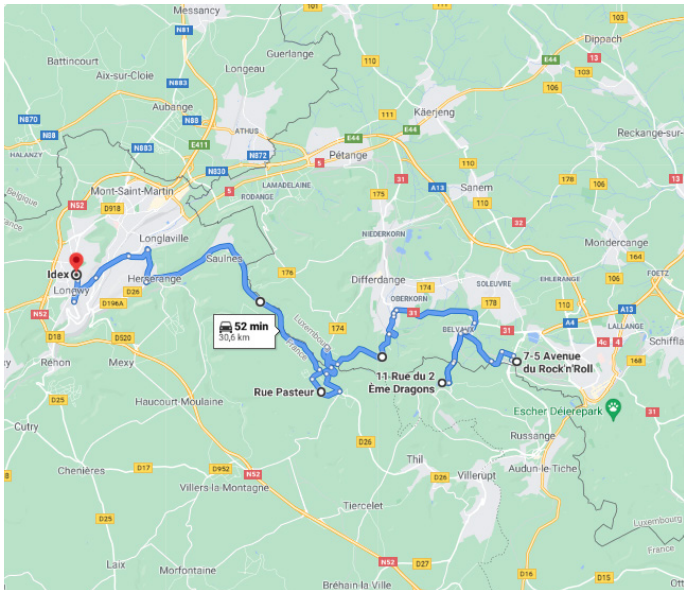

Les rencontres du 6 avril 2021 ont été complétées par un entretien en visio conférence avec Marie-Josée Vidal, coordinatrice générale du Département de l'aménagement du territoire (DATer) et Carlos Guedes, Coordination administrative et responsable de la communication du Département de l'aménagement du territoire (DATer) le 22 avril 2021. L'ensemble de ces rencontres ainsi que les visites ont permis à l'équipe d'identifier des premières perspectives pour l'Atelier des territoires. Ces pistes sont issues des échanges avec les acteurs rencontrés et n'ont pas pour objet l'exhaustivité. Elles seront amendées et précisées tout au long de la démarche d'Atelier.

IDENTITÉ, IMAGINAIRE ET COOPÉRATIONS POUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER ?

1/ QUELLES IDENTITES HÉRITÉES ?

Un héritage en commun issu de la sidérurgie :

La France et le Luxembourg partagent un passé commun et des ressources liés à l'industrie qui représentait pour le territoire un terreau culturel et social fédérateur. Les habitants ont vécu de nombreuses transformations, la perte de population liée la fin de la sidérurgie et des exploitations minières qui faisaient partie de leur identité puis de nouveau une croissance démographique fondée sur une nouvelle économie au Luxembourg. Les mutations économiques et sociales de ces dernières décennies ont modifié l'équilibre du territoire. Comment ainsi retrouver un terreau fondé sur des valeurs et des aspirations communes ? Les regards diffèrent sur le patrimoine industriel de part et d'autre de la frontière. Côté français, le choix s'est porté sur la démolition car il était difficile de se reconstruire en gardant les signaux de la désindustrialisation. A titre d'exemple, à Longwy, certaines friches ont été entièrement détruites et renouvelées. Une friche a accueilli un golf, c'est une action caractéristique de la distinction qui est en train de s'opérer. Le Luxembourg a une autre appréciation de son histoire industrielle et ne cherche pas à l'effacer. A Belval, un laminoir est toujours actif et des marqueurs restent présents (haut fourneau, cheminées,...).

Une histoire sociale commune :

Le dynamisme démographique actuel est lié au phénomène de métropolisation du Luxembourg. C'est un territoire de brassage social et de multiculturalisme. Au départ, les flux migratoires étaient liés aux sidérurgies avec l'arrivée de la communauté italienne. Aujourd'hui, les flux sont liés notamment à la communauté portugaise qui vient travailler au Luxembourg et qui est, de fait, plus éloignée de l'histoire sidérugique et minière locale. **Il y a un enjeu important à trouver « un juste milieu entre l'identité passée et l'identité actuelle du territoire ».**

Une géographie en commun et une urbanisation spécifique du territoire :

Le paysage fédérateur est constitué par le Pays haut, les paysages ouverts de plateau et de vallons du bassin versant de l'Alzette. **Ces paysages offrent un cadre de vie de qualité entre plateaux et forêt.**

Le territoire est constitué de deux espaces urbains, une conurbation historique entre Villerupt-Audun et Esch-sur-Alzette mais également par un espace périurbain constitué de petites villes et de villages. Ce territoire était historiquement plus urbain qu'il ne l'est aujourd'hui, les usines créaient des continuités urbaines entre les villages et leur démantèlement a généré de grands vides. **La dimension humaine des villages est à valoriser** pour que le territoire devienne un véritable lieu de résidence désiré et non seulement subi.

Une frontière, des travailleurs transfrontaliers et des problématiques de mobilité :

La frontière est le signe qu'on est au bout de quelque chose. Les dynamiques qu'elle engendre ont un impact important sur la vie des gens au quotidien. Si être transfrontalier est une chance, cela a des conséquences importantes au quotidien en termes de mobilité au vu de la congestion des axes de transports routiers.

2/ QUELS IMAGINAIRES POUR DEMAIN ?

Les transitions, les circuits courts de production alimentaire, les énergies renouvelables :

Le territoire a des ressources qui permettent la mise en oeuvre d'un nouvel imaginaire autour de la transition. Le territoire de la CCPHVA est déjà labellisé territoire à énergie positive et à croissance verte (Ecocité côté français). Une charte a été signée avec la Fabrique des transitions et de nombreux projets sont en cours, côté français, sur les énergies renouvelables et le

2.2 LES PERSPECTIVES POUR L'ATELIER

numérique (Projet Prélude, Plateforme numérique de gestion de données Eclore, Marché de performance énergétique, Label de Territoire d'Industrie 3.0, « Ma ville mon shopping » ...). La question de l'eau est également un sujet majeur en matière de transition. L'eau issue de la géothermie, potentiellement potable, est une ressource à valoriser à moyen terme, une réserve stratégique à l'échelle transfrontalière. Il existe d'ailleurs un groupement local de coopération sur la question de l'eau sur l'Alzette.

Au Luxembourg, le Département de l'aménagement du territoire du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement a lancé une consultation urbano-architecturale et paysagère "Luxembourg in Transition – Visions territoriales pour le futur décarboné et résilient de la région fonctionnelle luxembourgeoise" qui vise à élaborer des propositions stratégiques d'aménagement et à produire des scénarios de transition écologique à l'horizon 2050. En 2020, les communes de PROSUD ont obtenu le label de réserve de biosphère dans le cadre du programme "Man and the Biosphere". Des associations se mobilisent pour porter des actions en lien avec la transition : Transition Minett regroupe des personnes souhaitant mettre leurs compétences dans des actions concrètes au service de la transition, BENU développe des projets d'Upcycling et CELL porte le mouvement de la Transition au Luxembourg et réunit des initiatives engagées dans le changement social, écologique et économique.

La culture en partage autour d'Esch 2022 :
La culture est un sujet central pour le projet de territoire transfrontalier à travers notamment le pôle culturel. L'ARCHE sera opérationnel pour Esch 2022 Capitale Européenne de la Culture, c'est un des totems du territoire. Cet équipement va accueillir une programmation sur le son et les images numériques. Il sera un tiers lieu accueillant un FabLab (Acade), un repair café, un MediaLab et des artistes et des associations en résidence. Il sera un véritable lieu de vie et de rencontres pour le territoire.

Un laboratoire pour imaginer de nouvelles solutions pour une vie différente du voiture/boulot/dodo :
La population a augmenté significativement au XXe siècle avec le développement des activités minières et sidérurgiques qui ont structuré les réseaux et les services publics. Avec la fin de la sidérurgie, la population a diminué puis elle a de nouveau augmenté lié à l'attractivité du Luxembourg. Aujourd'hui, 175 000 frontaliers dont 100 000 français viennent chaque jour travailler au Luxembourg. En 2035, on estime que le nombre de transfrontaliers s'élévera à plus de 150 000. Sur la CCPHVA, ce sont plus de 20 000 nouveaux habitants qui devraient s'installer[3]. Les communes de la CCPHVA font d'ores et déjà face à un besoin d'adaptation de leurs services et réseaux devenus obsolètes tout en ayant des ressources fiscales et d'ingénierie limitées.

3/ QUELLES COOPÉRATIONS ?
L'agglomération transfrontalière est encore à construire avec les acteurs publics pour engager des projets en commun de part et d'autre de la frontière. Le GECT et sa stratégie sont une première brique, une préfiguration de ce que pourrait être **un « laboratoire de l'intégration européenne »** renforcé par l'IBA.

La Fabrique des Transitions, les énergies renouvelables et la ressource en eau : le territoire français est engagé dans la charte de la Fabrique des Transitions. Le Luxembourg a lancé une démarche Luxembourg in Transition. **Des coopérations sont alors à engager pour la mise en oeuvre d'actions en faveur de la transition à l'échelle transfrontalière, des instances sont à créer ou à renforcer pour donner de la place au citoyen** dans les projets à venir.

Les mobilités : une instance à créer pour gérer la mobilité de part et d'autre de la frontière, **« Il n'y aura pas de territoire commun sans transport en commun »**. Par ailleurs, Interreg est un bon support pour la mobilité douce.

La Culture autour d'Esch 2022 : des coopérations et des projets en commun sont à imaginer autour de la culture pour aller au-delà d'Esch 2022.

Un système d'équité territoriale à instaurer :
La question de l'équité territoriale est un sujet prégnant dans les échanges avec différents acteurs du territoire. Certains acteurs défendent une fiscalité de compensation sur le modèle genevois, d'autres s'y opposent. Certains acteurs proposent des modèles de co-développement, d'autres des zones franches pour expérimenter de nouveaux modèles de fiscalité. Si des financements en commun ont pu être expérimentés sur certains projets entre la France et le Luxembourg, il n'existe pas encore d'outils permettant une meilleure équité fiscale. l'IBA est une opportunité pour expérimenter de nouveaux modèles par le projet.

[3] Plan guide et programme d'actions - Territoire de la CCPHVA - Michel Designe Paysagiste

CE QUE RÉVÈLENT LES CHAMPS D'EXPLORATION SUR LE TERRITOIRE ?

L'ESPACE TRANSFRONTALIER COMME TERRITOIRE DE L'HABITER

Aujourd'hui, la problématique du logement est liée à la forte croissance économique du Luxembourg qui entraine des problèmes sur la gestion et la mobilisation du foncier. Les prix explosent dû à la spéculation ainsi qu'à une demande supérieure à l'offre. Dans le même temps, le territoire transfrontalier compte de nombreux logements vacants particulièrement en France. Ce phénomène est lié à la construction de nouveaux logements plus attractifs que ceux construits au moment de l'apogée industrielle et qui ne sont plus valorisés. **C'est notamment le cas des cités ouvrières.** Les nouveaux arrivants dénigrent souvent ces maisons car elles sont trop exigües. Le patrimoine des cités est vétuste, nombre d'entre elles ont été défigurées par des architectures parasitaires. Un programme de réhabilitation des cités minières est porté par l'EPA à Villerupt, des logements ont été fusionnés pour les agrandir et les rendre traversants (13 maisons reconverties en 8 maisons). Un 2ème projet visera à transformer 20 logements en 10 logements. Au regard de l'ampleur de la problématique et de son impact territorial et social, **la mise en place d'un programme de revitalisation des cités minières pour mobiliser les acteurs et les politiques publiques est un enjeu majeur, à l'image du programme engagé dans le bassin minier du Nord Pas-de-Calais.**

Concernant le logement abordable, en France, des organismes du foncier solidaire permettant de dissocier le foncier de l'immobilier se mettent en place. Au Luxembourg, il existe un bail emphytéotique dans le Pacte Logement. A titre d'exemple, à Belval, le foncier appartient à 50% à l'Etat et 50% à Arcelor. Au début, les prix n'étaient pas très chers mais, selon les acteurs rencontrés, les prix ont continué à monter sans volonté politique de développer du logement abordable. Actuellement, il n'y a pas de logements subventionnés prévus à Belval. Concernant les coopératives, par exemple ADHOC au Kirchberg, une loi interdit la diminution de la TVA pour les coopératives qui ne peuvent pas récupérer une partie de la TVA, ce qui met en difficulté ces opérations. **« Il manque une volonté politique forte. Même les instituteurs ne peuvent pas se loger selon les acteurs rencontrés ».**

Concernant l'offre neuve, des offres différentes sont nécessaires pour attirer une population nouvelle. **« Côté français, ce territoire ne fait pas rêver ».** Les cadres vont habiter à Metz ou à Thionville mais ils n'habitent pas à la frontière qui est moins cotée. Il est important **de proposer demain des opérations exemplaires qui permettent au territoire d'accueillir une variété de profils** en changeant l'image de la frontière. Des résidents s'installent à proximité de la frontière côté français pour continuer à profiter des services scolaires du Luxembourg tout en habitant en France ce qui engendre des difficultés de préservation du lien social à travers l'école.

En matière de planification, la CCPHVA est dotée d'un PLUIH dans lequel est inscrit une baisse importante de la consommation de terres agricoles **« Chez nous, la maison individuelle sur 10 ares c'est fini ! ».** La limitation de la consommation du foncier agricole est également un enjeu fort de l'OIN, en privilégiant un maximum la reconversion de friches industrielles et sidérurgiques. Beaucoup de communes ont d'ores et déjà terminé leur développement. **L'Atelier de Territoires doit permettre de développer une vision globale partagée et pour permettre l'adhésion des petites communes à un projet de territoire.**

LES SUJETS A EXPLORER DANS LE CADRE DE L'ADT

- Le logement abordable et coopératif
- Un programme de revitalisation des cités minières

LES CÔTES DU DOGGER COMME MATRICE FORESTIÈRE ET NOURRICIÈRE

Le massif du Dogger est une cuesta du bassin parisien. Ce sont les couches de minerais de fer qui ressortent à flanc de coteaux, ce qui a rendu possible l'excavation

2.2 LES PERSPECTIVES POUR L'ATELIER

à ciel ouvert de la Minette au Luxembourg. En France, l'excavation à ciel ouvert n'était pas possible sauf à Micheville.

Le Dogger est une figure transfrontalière pour imaginer le devenir du territoire. Autrefois, le bois était utilisé dans les sidérurgies et pour sécuriser les galeries des mines, c'est pourquoi les collines n'étaient pas boisées comme aujourd'hui. Les anciennes minières étaient des espaces sans végétation qui se sont végétalisés progressivement. Aujourd'hui, l'exploitation du bois est limitée, c'est surtout un espace pour les loisirs et de biodiversité. Cet espace est important pour les habitants en termes d'usages mais aussi parce que c'est une réserve naturelle de proximité. Le centre d'Esch-sur-Alzette est à 500 m de ce réservoir naturel. Le sud compte le plus grand nombre de réserves naturelles du Luxembourg. La région, côté luxembourgeois, est classée UNESCO Man and Biosphère pour le suivi scientifique du paysage par l'Université du Luxembourg notamment sur les impacts du changement climatique.

Pour autant, les côtes du Dogger sont un concept hermétique pour les habitants et qui ne fait pas l'identité du territoire particulièrement du côté français. « Ca fait référence à une couche géographique qui ne fait pas sens pour les habitants ». Le Dogger a plus de sens côté luxembourgeois car le Luxembourg s'est structuré autour du massif forestier alors que la France s'est plutôt développé autour des rivières qui traversent le Dogger. **« C'est un lien vert mais les cours d'eau et les vallées seraient un lien plus fédérateur sur le territoire transfrontalier ».** Les vallées sont des sites emblématiques qui cumulent tous les enjeux (écologiques, risques, fonciers ...), il faudrait les remettre au cœur de la valorisation des territoires. Sur la vallée de l'Alzette, il y a d'ailleurs un projet de renaturation emblématique. Des côtes du Dogger aux territoires des vallées, les ruptures se font au niveau des vallées là où habitent les gens. La vallée existe parce qu'il y a les côtes. **Le Dogger doit être mieux ancrer dans les vallées urbaines, ce pourrait être les fondements du récit pour ce territoire.**

LES SUJETS A EXPLORER DANS LE CADRE DE L'ADT

- **Le Parc transfrontalier :** Plusieurs initiatives de parc transfrontalier dans le Dogger ont été initiées dès les années 90. mais n'ont pas abouti. Le Parc Naturel Transfrontalier pourrait s'ouvrir vers les vallées de l'Alzette, de la Kayl et de la Chiers.
- **Le Minett Trail et son prolongement en France :** dans la candidature pour Esch Capitale de la culture 2022, un circuit « Minett trail » de 90 km va être mis en place, jalonné de gîtes au Luxembourg qui parcourt le massif. Une boucle transfrontalière qui s'arrime au Minette trail est prévue en France.
- **La forêt comme espace de loisirs et le tourisme lié au paysage**

LA PRÉFIGURATION D'UNE IBA POUR DES COMMUNS EN PARTAGE

Il s'agit de créer des lieux de vie collective dans le périrubain en développant des services publics en lien avec la mobilité. Il s'agit également de déployer un réseau d'espaces publics qui rassemblent les générations et les différentes cultures.
Au-délà de l'espace public, les énergies renouvelables et la ressource en eau sont également des communs en partage. A titre d'exemple, des coopérations transfrontalières sur l'énergie pourraient être engagées notamment sur la géothermie qui va demander des fonds de part et d'autre de la frontière.

LES SUJETS A EXPLORER DANS LE CADRE DE L'ADT

- **Un laboratoire pour imaginer de nouvelles solutions de mobilité bas carbone** : une politique de transport en commun à l'échelle du territoire du GECT, des espaces de télétravail en commun, des park and ride de part et d'autre de la frontière, des espaces publics fédérateurs ...
- **De nouvelles coopérations sur les énergies renouvelables et la ressource en eau**

Pont ferré à Audun-sur-Tiche

Quartier Belval à Esch-sur-Alzette

Cités minières de Redange

Etangs de Redange

Nouvelle opération à Differdange

Sur les hauteurs de Longwy

2.2 LES PERSPECTIVES POUR L'ATELIER

DES SITES D'EXPÉRIMENTATION POTENTIELS POUR L'IBA AB+ ?

Les territoires et les sites de projets identifiés dans le présent document ont été proposés par les acteurs rencontrés lors de l'immersion. Ils seront amendés et précisés tout au long de la démarche d'Atelier.

LES TERRITOIRES DE PROJETS

- **La vallée de l'Alzette** de Thil à Schifflange
- **La vallée de la Chiers** de Longwy à Differdange
- **La vallée de la Kayl** de Ottange – Rumelange – Kayl

LES SITES D'EXPÉRIMENTATION

LE SITE DES TERRES ROUGES

Il s'agit du premier site arrêté au Luxembourg en 1977, c'est donc la première friche industrielle du territoire située à 100 m du centre-ville d'Esch-sur-Alzette. C'est une opportunité pour le développement de la ville mais Arcelor en est propriétaire. Ce foncier est d'autant plus stratégique que la ville est contrainte dans son développement par les forêts et les sites industriels. Il reste trois grands sites à aménager : Belval, quartier Alzette (Esch-Schifflange) et les Terres rouges.

Plusieurs programmations ont été évoquées (Lycée, stade de football, zone d'activités orientée sur l'écologie, Rockhale, Université ...). Aujourd'hui, le projet urbain est porté par IKO uniquement côté Luxembourg sur la lentille. Il reste l'autre partie, le Crassier des terres rouges, qui est encore en activité, et sur laquelle des réflexions sont engagées. Michel Devignes avait l'idée de réaliser un Parc des bassins, qui sont un marqueur des sites industriels.

Etat d'avancement :
Une partie du site est encore exploitée à l'ouest et l'autre côté Luxembourg est en cours d'aménagement. Le terrain n'est pas totalement la propriété du ministère luxembourgeois, des parcelles appartiennent encore à Arcelor Mittal.

Intérêt pour l'IBA :
Le seul site industriel transfrontalier, comment aménager un site entre deux pays ? D'autres IBA ont aménagé des sites transfrontaliers à Bâle où le quartier du Dietland est un site trinational (France, Allemagne, Suisse). C'est un « beau sujet transfrontalier pour l'ADT et l'IBA ».

Temporalité :
La concordance de temporalité entre les deux projets (IBA et Terres rouges) reste à déterminer.

ZONE DE MICHEVILLE (50 HA) :

C'est une friche industrielle très vaste à l'articulation entre les villes de Villerupt, Audun-le-Tiche à proximité d'Esch-sur-Alzette. Ce site est la première zone d'aménagement de l'EPA.

Etat d'avancement :
Son aménagement se déroule en trois phases : la première phase a été aménagée, la deuxième phase sur la plateforme basse de l'ancienne usine de Micheville avec le pôle culturel en cours de construction, la troisième phase sur l'ancien crassier.

Temporalité :
Cette dernière se situe dans la temporalité de l'IBA.

CRASSIER A REDANGE AVEC UNE ZONE HUMIDE (10 HA) :

Ce site se situe dans une petite commune en limite frontalière avec le Grand-Duché, le projet prévu pourrait doubler la population.

Etat d'avancement :
Le projet est bientôt en phase opérationnelle.

Temporalité :
Sa temporalité correspond à celle de l'IBA.

D'AUTRES SITES IDENTIFIÉS...

CRASSIER DE LA BUTTE SAINT-CLAIRE
ESCH-SCHIFFLANGE

CE QUE LES ACTEURS RENCONTRÉS ATTENDENT DE L'IBA SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER ALZETTE BELVAL ?

Dès 2019, le Ministère de la Transition écologique et solidaire de la République française, le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et le Ministère du Logement du Grand-Duché du Luxembourg, l'Université du Luxembourg, le Luxembourg Center for Architecture (LUCA), l'EPA Alzette-Belval, la région Grand Est et le GECT Alzette Belval se sont réunis dans l'idée d'envisager la mise en œuvre d'une IBA (Internationale Bauausstellung) sur le territoire transfrontalier d'Alzette Belval. De fait, le GECT s'est retrouvé à la croisée de deux réflexions nationales: d'une part l'État français avait engagé une réflexion sur l'avenir des écocités et envisageait l'IBA comme étant un processus adéquat pour poursuivre le développement qualitatif des territoires précédemment engagés (dans le dispositif écocité) et d'autre part le LUCA et le Master in Architecture de l'Université du Luxembourg étaient en discussion avec le gouvernement luxembourgeois pour envisager une IBA luxembourgeoise. De ces deux intentions, l'idée d'une mission de préfiguration d'IBA transfrontalière est née grâce à la mise en relation entamée via le GECT[4].

Aujourd'hui, un socle commun d'attentes est encore à définir pour l'IBA :

- Quels objectifs communs pour l'IBA ?
- Quelles règles de conduite ?
- Comment aller plus loin sur la transition ?
- Quelle finalité pour l'IBA ? « Un territoire sans frontière où l'on travaille ensemble sur des projets communs de différentes envergures » ?

L'IBA, UN ESPACE D'EXPÉRIMENTATION POUR DES PROJETS PILOTES TRANSITIONNELS

L'IBA devra permettre la réalisation de projets en commun. C'est un processus de mise en œuvre qui pourrait avoir des effets d'entraînement plus vaste. « Ce qui est important c'est le processus de projet plus que le projet architectural ».

La vision à l'échelle territoriale existe, le GECT en fait la preuve mais les projets partagés ont des difficultés à se concrétiser. L'IBA doit se concentrer sur les projets d'aménagement et de développement territorial pour aller plus loin dans l'opérationnalité des projets en commun et d'autres projets se réaliseront par ailleurs sans l'IBA. Tout l'enjeu est de dépasser la vision stratégique pour arriver à « la mise en oeuvre de projets concrets » et « d'actions volontaristes en matière de transition ». L'IBA pourrait permettre la recherche de financements de projets en commun en lien avec la transition.

« Ce territoire, qui permet l'innovation, pourrait devenir un démonstrateur ! »
« L'IBA pour transformer le territoire en un espace d'innovation pour un cadre de vie de grande qualité »

L'IBA, UN DISPOSITIF DE TRANSFERT DE CONNAISSANCE À L'ÉCHELLE TRANSFRONTALIÈRE

Le Luxembourg n'a pas la même organisation qu'en France, il n'existe pas d'échelon entre l'Etat et les communes. Les communes n'ont pas toutes les mêmes ressources que Luxembourg ville ou Esch-sur-Alzette. Chaque commune se charge de son développement. Pour autant, le développement doit se penser à une échelle intercommunale qui n'existe pas au Luxembourg. Les acteurs rencontrés ont indiqué que le Luxembourg et la France pourraient apprendre de l'ingénierie de l'autre.

Pour autant, des premiers espaces de partage transfrontaliers existent à travers le GECT, sur des sujets spécifiques tels que l'eau autour de l'Alzette ou encore les espaces naturels sensibles. "Dans le cadre de l'IBA, il faut renforcer les espaces et les sujets partagés !"

L'IBA, UN «LABORATOIRE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE »

L'IBA pourrait permettre de dessiner l'agglomération

[4] https://preibaab.gectalzettebelval.eu/

2.2 LES PERSPECTIVES POUR L'ATELIER

transfrontalière d'Esch-sur-Alzette. **« Le GECT est un laboratoire pour faire l'Europe par le bas »** qui a deux objectifs : une agglomération transfrontalière pour ses habitants, une agglomération transfrontalière à positionner à l'échelle de la Grande Région.
La Grande Région est également un formidable espace de dialogue entre différents Etats, c'est une instance de travail en commun qui avance doucement. C'est un moyen de faire connaître aux élus les manières de faire et les projets de l'autre côté de la frontière.

L'IBA du XXIe siècle pourrait participer à la réécriture du projet de territoire de la CCPHVA à 2030 et au-delà contribuer à nourrir le projet d'agglomération transfrontalière et inversement. A titre d'exemple, l'IBA pourrait permettre la création d'espaces virtuels qui seraient le garant de la gouvernance, un « Forum » comme un espace d'échange pour tous les acteurs.

L'IBA, UN PROCESSUS PARTICIPATIF POUR UN TERRITOIRE EN TRANSITION

En France et au Luxembourg, les espaces fonctionnels de part et d'autre de la frontière doivent inviter les acteurs à travailler ensemble pour la mise en place d'un processus participatif à l'échelle transfrontalière. Par ailleurs, l'adhésion de la population est primordiale pour changer les modes de vie et les pratiques et ainsi arriver à une vraie réduction du CO2. Si l'on prend l'exemple de la réhabilitation thermique et les prêts qui en découlent, ils sont difficiles à appréhender pour les habitants qui ne connaissent pas les aides. A Differdange, une convention va être signée avec l'Etat pour la mise en place d'un projet pilote pour rénover un quartier et aider les habitants sur les démarches administratives. A Esch-Schifflange, un processus participatif a également été mis en place avec les citoyens.

Côté français, il manque une bonne articulation entre l'EPA, les communes et les habitants qui participent peu à la prise de décision. **L'IBA est un outil qui pourrait permettre de mieux intégrer le citoyen dans la prise de décisions.**

L'IBA, UNE OPPORTUNITÉ POUR EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX OUTILS LÉGISLATIFS TRANSFRONTALIERS

Entre la France et le Luxembourg, des différences existent sur les modèles et les outils de l'aménagement. A titre d'exemple, le Luxembourg n'a pas les mêmes facilités pour préempter, les friches ne se valorisent pas de la même manière au regard du coût de sortie des opérations ... Aujourd'hui, les aménageurs discutent mais n'ont pas de grille commune ni d'objectifs communs pour l'agglomération transfrontalière. Lors de l'IBA de Bâle, des objectifs communs et une grille d'analyse des projets d'aménagement y compris sur les externalités et les interactions entre les quartiers ont permis la mise en cohérence des projets. **Il est important construire des « Marqueurs communs de la coopération transfrontalière ».**

De nouvelles expérimentations doivent également être engagées pour trouver des financements qui amènent une plus value au territoire. A ce titre, le Luxembourg a initié une proposition de règlement pour appliquer des normes similaires de part et d'autre de la frontière. L'ECBM, European cross-border mechanism, adopté par le Parlement en première lecture, permettrait de choisir le droit le plus favorable de l'un ou l'autre des pays.

DES PERSONNES À ASSOCIER À L'ATELIER DES TERRITOIRES

- **Des représentants des services sociaux :** les responsables des CCAS à Audun-le-Tiche ou à Villerupt pour mieux comprendre le caractère multiculturel et les besoins spécifiques. **Des modes d'association des habitants intéressés par ces sujets pourraient être développés.**
- **Des juristes :** sur la question du droit de part et d'autre de la frontière et de l'ECBM adopté par le Parlement du Luxembourg.
- **Le Pôle Métropolitain Frontalier** : sur la question transfrontalière et la mobilité. Il est constitué par des intercommunalités du nord de la Lorraine.
- **PROSUD :** syndicat de communes qui réunit 11 communes du sud du Grand-Duché de Luxembourg

3

L'ATELIER N°1
LES CHAMPS D'EXPLORATION

3-1 JOUR 1- PARCOURS ITINÉRANT

3-2 JOUR 2 - ATELIER DE TRAVAIL

3-3 RESTITUTION DE L'ATELIER N°1

L'ÉQUIPE DE PILOTAGE

Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est :
Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est assurent l'organisation et l'animation générale des Ateliers

- Raphaël JANNOT, Adjoint au chef de pôle aménagement DREAL Grand Est
- Michel ANTOINE, Chef du pôle aménagement DREAL Grand Est
- Dorothée HABAY-LÊ, Directrice GECT Alzette Belval
- Daniel SIEMSGLÜß, Responsable de l'atelier de préfiguration IBA AB GECT Alzette Belval
- Valentin NICOTRA, Chargé de mission - préfiguration IBA AB GECT Alzette Belval

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Elle apporte les compétences adaptées aux enjeux locaux et un regard nouveau, élargi sur les dynamiques de territoire et le jeu d'acteurs.

INterland (mandataire) :

- Franck HULLIARD, Architecte-Urbaniste, directeur d'INterland
- Alizée MOREUX, Architecte-Urbaniste, cheffe de projet
- Marianne AUBOURG, Architecte-Urbaniste, chargée de projet

Caudex:

- Clément BOLLINGER, Paysagiste DPLG et Phytosociologue, directeur de projet
- Flora VALENTIN, Paysagiste, chargée de projet

Auxilia Conseil :

- Samuel SAUVAGE, Directeur de projet en économie circulaire

Carbone 4 :

- Florian GALLO, expert de l'adaptation au changement climatique
- Christine STUART, consultante spécialisée dans les questions de carbone et d'atténuation du changement climatique

Ceresco:

- Mickael ETHEVE, consultant Ingénerie territoriale & politiques publiques

LES PARTICIPANTS INSCRITS À L'ATELIER N°1

Les services de l'Etat français

- Thierry HEGAY, Sous-préfet Thionville
- Simon LERAY, Chef du pôle Relais Pays-Haut,DDT 54
- Valérie MULLER, Cheffe de projet Sillon mosellan, DDT 57

Les communes
FRANCE

-
- Jean-Jacques BOURSON, Maire de Russange
- Stephan BRUSCO, Maire de Thil
- Daniel CIMARELLI, Maire de Rédange
- Viviane FATORELLI, Maire d'Audun-le-Tiche
- Gilles BERTONI, adjoint au maire d'Ottange en charge des festivités, jeunesse, associations, sport et culture
- Marie-Rose FRIIO, adjointe au maire d'Ottange de l'aménagement et du développement du territoire communautaire
- Gilles BLASI TOCCACCELI, 1éme adjoint au maire d'Audun-le-Tiche
- Henri PUTUELLO, conseiller municipal à la commune d'Aumetz
- Gilles PRASSEL, 7ème adjoint au maire d'Audun-le-Tiche
- Yves SIMIONATO, Directeur général des sevices à la commune de Villerupt

LUXEMBOURG

- Anja FRISCH, service de l'urbanisme et du développement durable de la commune de Mondercange
- Albert KALMES, échevin chargé du développement urbain et du développement durable à la commune de Schifflange
- Fernand HEISCHBOURG, responsable en charge du service projets à la commune de Sanem

3 L'ATELIER N°1

- Daniel CODELLO, coordinateur de la politique transfrontalière et européenne à la commune de d'Esch-sur-Alzette
- Pierre-Marc KNAFF, échevin de la commune d'Esch-sur-Alzette et Président du GECT AB
- Franca ROMEO, Conseillère Communale de Sanem
- Daisy WAGNER, cheffe de division service du développement urbain à la commune d'Esch-sur-Alzette

Le département Meurthe et Moselle:
- Isabelle ARTS, Directrice du développement
- Alain CASONI, conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle et vice-président de la CCPHVA

PROSUD :
- Isabelle RENOIR, Chargée de missions

EPA Alzette-Belval :
- Damien NERKOWSKI, Directeur général
- Hélène BISAGA, Responsable du Développement

AGAPE :
- Marie-Sophie THIL, Chargée d'études Projets urbains

La DGALN :
- Isabel DIAZ, Responsable du bureau des stratégies territoriales
- Sarah NABYL, cheffe de projet aménagement et urbanisme

DATer :
- Benoît GEISEN, Chargé de mission développement urbain et coopération intercommunale

ENSA Nancy :
- Carlos AGUILAR, étudiant
- Marie-Aline LAMOUREUX, étudiante
- Florian ROYER, étudiant

Université Gustave Eiffel :
- Camille LE BIVIC, Ingénieure de recherche, postdoctorante

CELL :
- Eric LAVILLUNIERE, Responsable du projet REconomy

BIOMONITOR
- Jean-Jacques MERSCH, dirigeant

CCAS Villerupt :
- Fabrice KRYSTOF, Directeur

Autres :
- Jean GOEDERT, architecte honoraire

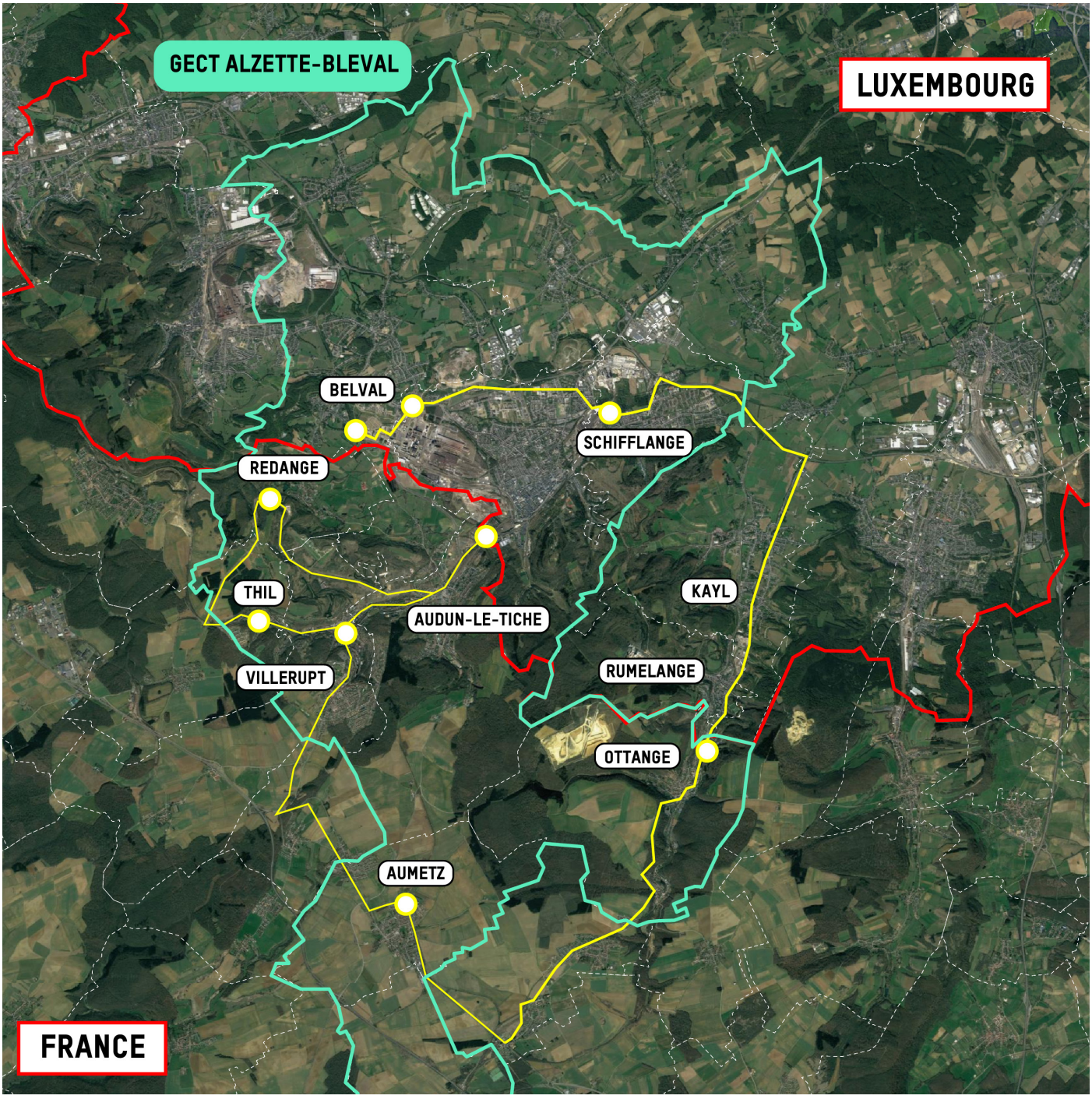

ATELIER DES TERRITOIRES LOCAL IBA ALZETTE BELVAL

17 MAI - ATELIER 1

Visite en bus avec témoignages sur chaque point d'étape

Départ à 9h30 : Maison du Savoir - Esch-Belval

1. ARRÊT À BELVAL
Témoins : Jean GOEDERT et Daisy WAGNER
> Quartier de Esch-Belval - Reconversion du patrimoine industriel
> Quartier de Esch Nonnewisen - Quartier sans voiture en construction

2.ARRÊT À BELVAL
Témoin : Fernand HEISCHBOURG
> Dogger
> Crassier Ehlerange
> Terminus du futur Tram

3. ARRÊT À SCHIFFLANGE
Témoin : Jacques MERSCH
> Réserve naturelle «Am brill» - Renaturation de l'Alzette

4. PASSAGE DANS LA VALLÉE DE KAYL

5. ARRÊT À OTTANGE
Témoins : Mme Marie-Rose FRIIO et Gilles BERTONI
> Le parc de la Fenderie sur la frontière entre Rumelange et Ottange

Pause déjeuner (13H00-14H00)

7. ARRÊT À AUMETZ
Témoin : Henri PITUELLO
> Patrimoine industriel et lotissements- Musée des Mines de Fer
> Alignement d'arbres en entrée de ville
> Voie ferrée dessaffectée, une opportunité pour relier Esch-sur-Alzette en vélo ?

8. ARRÊT À VILLERUPT
Témoin : Yves SIMIONATO
> Cités ouvrières réhabilitées
> Belvédère sur Micheville
> Centre-ville

9. ARRÊT À THIL
Témoin : Stéphan BRUSCO - Maire de Thil
> La crypte de Thil : projet transfrontalier de commémoration
> Futur point multimodal

10. ARRÊT À REDANGE
Témoin : Daniel CIMARELLI - Maire de Redange
> Crassier
> Cités minières

11. ARRÊT À AUDUN-LE-TICHE - ESCH-SUR-ALZETTE
Témoin : Daisy WAGNER
> Crassier des terres rouges

3 L'ATELIER N°1

3.1 JOUR 1 - PARCOURS ITINÉRANT

La première journée de l'atelier 1, le 17 mai 2021, a été dédiée à une visite du territoire du GECT nourrie par des témoignages des acteurs du territoire. L'accueil des participants a eu lieu dans le Grand Auditoire de la Maison du Savoir à Belval. Après un mot introductif de Pierre-Marc KNAFF, Président du GECT Alzette Belval et Echevin à la ville d'Esch-sur-Alzette, Franck HULLIARD, de l'équipe interdisciplinaire a présenté le programme de la journée.

Le parcours a été ponctué par plusieurs arrêts suivant un itinéraire en boucle traversant des communes françaises et luxembourgeoises. Cette première journée a permis aux participants de mettre en débat les préoccupations communes et les principaux sujets de coopération possible.

Belvédère sur le site de Micheville_Villerupt

Musée des Mines de Fer_Aumetz

Quartier Esch-Belval_Esch-sur-Alzette

QUELQUES TÉMOIGNAGES DE LA VISITE

ARRÊT À SCHIFFLANGE
Jacques Mersch directeur de Biomonitor,
Albert KALMES, échevin

Au cours des deux dernières décennies, la rivière Alzette a vécu une grande transformation qui a permis à la population de retrouver un espace naturel longtemps pollué par l'industrie et les eaux usées résidentielles de Thil et Villerupt. Le Contrat de Rivières du Bassin Supérieur de l'Alzette qui regroupe 7 communes luxembourgeoises : Esch-sur-Alzette ; Sanem ; Schifflange ; Bettembourg ; Kayl ; Mondercange et Roeser, œuvre en faveur d'une amélioration de la qualité de l'eau et de la qualité structurelle des rivières et met en valeur le patrimoine associé au milieu aquatique. Côté français, le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de l'Alzette collecte et traite et les eaux usées de l'Alzette pour Audun-le-Tiche ; Villerupt ; Rédange ; Russange et Thil.

Grâce à ce protocole d'accord regroupant plusieurs acteurs français et luxembourgeois (SIVOM, Contrat de Rivière, Biomonitor et les communes de Kayl et Mondercange), l'Alzette retrouve une qualité écologique. L'enjeu était de diminuer les rejets d'assainissement dans l'Alzette pour améliorer la qualité de l'eau en prenant en compte non seulement des aspects qualitatifs (épuration) mais aussi de continuité, de restauration morphologique et de renaturation.

Des projets de raccordements à la station d'Audun-le-Tiche et la création (automne 2022) de bassins d'orage sont actuellement en cours. L'Alzette, longtemps considérée comme un dépotoir, vit aujourd'hui une transformation qui ne connait pas de frontière. La difficulté pour faire perdurer le projet réside cependant dans le manque de cadre commun entre les deux pays puisque les réglementations ne sont pas les mêmes. A Mondercange par exemple, des rejets du crassier représentent encore des menaces pour la conservation de la qualité des eaux : « aujourd'hui on peut sentir les impacts à plus de 15km ! »

3 L'ATELIER N°1

ARRÊT À VILLERUPT
Yves SIMIONATO, DGS de la ville de Villerupt
Damien NERKOWSKI, directeur général EPA Alzette- Belval

La ville de Villerupt travaille avec l'EPA sur deux grands chantiers "neufs" :
- Micheville avec 900 logements
- Cantebonne qui compte près de 650 logements

Avec l'arrivée d'une nouvelle population, il était important pour les élus d'assurer des coutures entre les quartiers anciens et son environnement tout en visant à promouvoir et adapter ces logements à la vie d'aujourd'hui.

Le projet de requalification des maisons ouvrières de Villerupt s'inscrit dans le cadre d'une convention d'amélioration de l'habitat qui permet aux propriétaires privés de bénéficier de subventions de l'Etat pour améliorer la qualité des logements. Des interventions globales ont été effectuées : acquisitions (nombreux arrêtés d'insalubrité) puis réhabilitation (menuiserie, isolation par l'intérieur, accessibilité des logements, réorganisation des espaces intérieurs ...).

Le projet se déroule en deux phases :
- Dans une première phase, 13 maisons ont été converties en 8 logements.
- Une deuxième phase concernant 20 logements est actuellement à l'étude.

Situées dans des espaces contraints, ces opérations présentent de nombreuses contraintes tant au niveau technique que financier. Toute la difficulté réside dans le manque de moyens financiers qui rend difficile l'acquisition de l'ensemble du patrimoine privé d'un quartier. Il n'y a pas pas de bailleurs uniques, les acquisitions au coup par coup représentent un frein pour le développement de ces projets urbains.

Sur les espaces publics, Yves SIMIONATO met en lumière la nécessité d'une planification d'ensemble qui permettrait la mise en oeuvre d'une démarche urbaine cohérente.

Pour Villerupt, être sur un « territoire à projet » représente une grande opportunité pour ce territoire historiquement impacté par le départ de la sidérurgie. La population à terme augmentera de 9300 habitants à près de 15 000 habitants.

ARRÊT À THIL
Stephan BRUSCO, Maire de la commune de Thil

La proximité avec le Luxembourg représente un avantage mais l'histoire de la ville est celle d'un petit village qui s'est construit autour de l'industrie et qui se retrouve aujourd'hui dépendant du pays voisin : « ici c'est 85% des personnes qui vont travailler au Luxembourg ».

L'arrivée de nouveaux jeunes ménages entraîne un manque de services, d'équipements et le tissu économique local est peu dynamique. La ville cherche cependant à compenser à travers une offre de services de proximité au sein des nouvelles opérations de logements et un réseau associatif important mais : " l'exigence des frontaliers est très importante". Outre les liens fonctionnels entre la France et le Luxembourg à Thil : « Ce qui nous lie c'est l'Alzette ! Elle trouve sa source dans le quartier de Sainte-Claire à la Vacherie ». Un des projets en cours de la commune serait de valoriser les eaux de sources de l'Alzette à destination, entre autres, d'un parcours de soin.

Sur les liens avec le pays voisin, Esch Capitale de la Culture 2022 apparait comme une opportunité pour le territoire. En partenariat avec le Musée Nationale de la Résistance d'Esch sur-Alzette, des balades urbaines seront organisées sur la commune.

ARRÊT À RÉDANGE
Daniel CIMARELLI, Maire de la commune de Rédange

Sa situation géographique, à la frontière du Luxembourg confère à Rédange une situation particulière. Le réseau viaire, qui accompagne une topographie du coteau est cependant peu adapté à la forte circulation observée le long de la journée : «il y a 2000 voitures qui passent tous les jours matin et soir !». La commune est très bien desservie par les transports publics depuis et vers le Luxembourg (ligne 322 en direction à Belval et 3 gares à moins de 1 kilomètre). Ces gares ne sont cependant pas connectées au réseau de liaisons douces, encore inexistant.

Sur les relations transfrontalières, Daniel CIMARELLI, Maire de la ville, présente le projet d'échange scolaire avec la ville de Sanem autour d'activités de jardinage. Ces activités sont encadrées par l'association les Amis De La Fleur de Belvaux.

Avec le projet à l'étude de l'EPA sur les coteaux de Rédange et l'arrivée d'une nouvelle population, M. CIMARELLI souhaite le renouvellement de l'offre commerciale et de service de la commune aujourd'hui presque inexistante. En effet, les quelques commerces de proximité ont disparu au fil du temps en raison d'une baisse progressive de la population mais aussi d'un manque de lieux de rencontre qui fédèrent.

3 L'ATELIER N°1

ARRÊT À AUDUN-LE-TICHE

ESCH-SUR-ALZETTE

Daisy WAGNER, cheffe de division du service de développement urbain à Esch-sur-Alzette

Sur le crassier des Terres rouges, les travaux sont déjà en cours du côté de la Lentille Terres rouges. Cependant, l'ampleur du projet Terres Rouges est très importante avec près de 38 ha sur le côté français et 28 ha côté luxembourgeois. Par ce projet, il s'agit d'engager les réflexions nécessaires sur un secteur à cheval entre la France et le Luxembourg.

Il est essentiel de réfléchir dès maintenant à la transformation de ce site. Il s'agit d'ouvrir les opportunités pour faire de ce projet phare un « territoire de projet » en engageant néanmoins des actions à court terme : « il faut commencer à engager un processus dès la phase 0 ». Pour Daisy WAGNER, il est essentiel d'ouvrir le champs des possibles par la mise en place d'une programmation expérimentale avec des actions éphémères. Ce projet pourrait redonner une place plus importante à l'aspect paysager grâce à la présence de l'Alzette ou bien par un travail de régénération des sols.

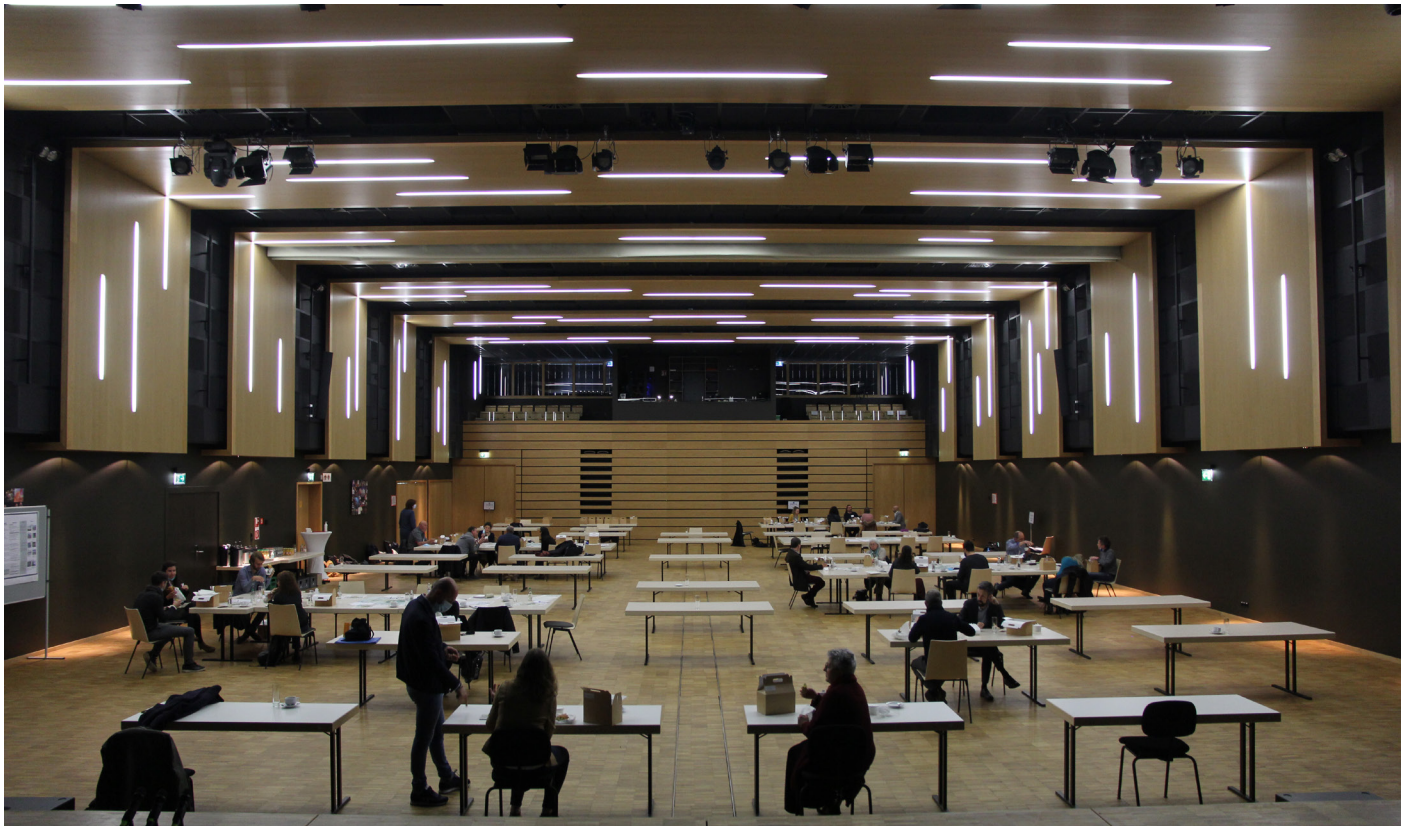

L'atelier en images

3 L'ATELIER N°1

3.2 JOUR 2 - ATELIER DE TRAVAIL

La deuxième journée de l'atelier 1 s'est déroulée le 18 mai 2021 à l'Artikuss à Sanem. En introduction, Franck HULLIARD a rappelé le déroulé de l'atelier (présentation de la démarche, du calendrier, de l'équipe pluridisciplinaire, des objectifs de l'atelier..).

Cette introduction a été suivie d'une courte présentation de l'équipe pluridisciplinaire sur d'autres expériences IBA (Emscher Park, Hambourg, Bâle) afin de mettre en évidence les retours d'expériences sur des sujets tels la gouvernance, les financements, les temporalités ou encore les projets réalisés sur chacun de ces IBA.

L'OBJECTIF DE L'ATELIER

Les objectifs de ce premier atelier :

- Rassembler les élus, les acteurs locaux pour élaborer un récit partagé pour le futur de ce territoire
- Permettre aux élus et aux acteurs de comprendre et de s'approprier ce que serait une IBA sur leur territoire
- Partager les enjeux, poser les problématiques, identifier les points de blocage et les leviers pour faire converger les acteurs, identifier les opportunités sur lesquelles peut s'appuyer l'IBA.

L'ATELIER DE TRAVAIL SUR LA BASE DES CHAMPS D'EXPLORATION

Le mandataire de l'équipe rappelle que le dispositif des tables rondes est un réel travail collectif qui s'insère dans une perspective d'analyse des enjeux du territoire. Ces premières impressions n'ont pas de caractère d'exhaustivité mais s'inscrivent dans une approche transversale qui intègre les changements d'échelle nécessaires dans la définition d'une stratégie de territoire. Ce moment de partage, créé par la mise en place d'une table ronde, a pour vocation d'échanger autour de trois champs d'exploration proposés par l'équipe :

CHAMP 1 - L'ESPACE TRANSFRONTALIER COMME TERRITOIRE DE L'HABITER

CHAMP 2 - LES CÔTES DU DOGGER COMME MATRICE FORESTIÈRE ET NOURRICIÈRE

CHAMP 3 - LA PRÉFIGURATION D'UNE IBA POUR DES COMMUNS EN PARTAGE

Au prisme de ces trois champs d'exploration, les participants sont interpellés sur quatre problématiques :

A/ Les identités : Quels sont les éléments qui font l'(les) identité(s) du territoire transfrontalier aujourd'hui ? Comment et où cela se manifeste-t-il ?

B/ Les imaginaires : Quels seraient les vecteurs d'un nouvel imaginaire pour le territoire transfrontalier demain ? Quels seraient les nouveaux récits caractérisant le territoire du GECT et au-delà ?

C/ Les coopérations : Quels seraient les leviers pour engager le territoire transfrontalier vers des transitions (écologique, économique, urbaine, sociale...) ? Identifiez-vous déjà des signaux de changement ? Des filières et des initiatives concrètes ? Des acteurs précurseurs ?

D/ Les transitions : Quelles formes de coopérations transfrontalières pour opérer des transitions (écologique, économique, sociale, culturelle, ...) aujourd'hui et demain ? Identifiez-vous déjà des réseaux actifs ? institutionnels, socio-professionnels, associatifs... ? en France, au Luxembourg ?

CONCLUSION

En clôture de la séance de travail, une restitution des

ATELIER 1

« FAIRE TERRITOIRE » AVEC QUEL IMAGINAIRE POUR ALZETTE-BELVAL ?

QUELLE VISION POUR UN IBA TRANSFRONTALIER ?

« AU DELÀ DES FRONTIÈRES, ENSEMBLE »

IBA BÂLE 2010-2020

Agglomération trinationale de Bâle (Allemagne, Suisse, France)

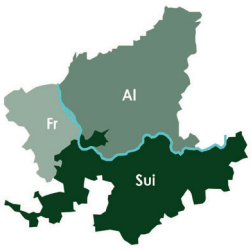

GOUVERNANCE ACTEURS

UN COMITÉ POLITIQUE
Organe de pilotage politique. Il approuve les recommandations du comité scientifique

UN COMITÉ TECHNIQUE
L'interface entre les administrations et les décideurs politiques

UN COMITÉ SCIENTIFIQUE
Instance consultative composée de six experts internationaux issus des domaines du développement territorial, de l'architecture, de l'art, de la culture, des sciences sociales et de l'économie régionale

*** UN OUTIL DE MISE EN OEUVRE ET DE COOPÉRATION**
Laboratoire des Universités : 15 universités + des acteurs publics, privés et universitaires

FINANCEMENT MISE EN OEUVRE

PUBLIC

- Allemagne (Land / Villes)
- France (Département du Haut -Rh
  Louis Agglomération, villes - Mul
  Sierentz)
- Suisse (Canton, villes)

COFINANCEURS EXTERNES

- Union Européenne via le Pr
  InterregV
- Land de Bade-Wurtemberg
- Confédération suisse (NPR)
- Eurodistrict Trinational de Bâle (E

« LA MÉTROPOLE DU FUTUR »

IBA HAMBOURG 2006-2013

Ile d'Elbe /Wilhelmsburg, Veddel, le port d'Harbourg

UN COMITÉ DE DIRECTION
Organe de décision qui regroupe un directoire d'élus du Land et des villes concernées

UN COMITÉ SCIENTIFIQUE
Six personnalités nationales et internationales, accompagne et conseille l'IBA dans ses différents champs d'intervention.

UNE COMMISSION CITOYENNE
24 habitants du territoire de l'IBA et sept élus sans droit de vote accompagne la réalisation de l'IBA

*** CRÉATION D'UNE STRUCTURE AD-HOC :** l'IBA GmbH est une société à responsabilité limitée de droit privé, détenue à 100 % par la ville-Land. Elle a pour mission de porter la démarche IBA jusqu'à la présentation finale de 2013.

LA CONVENTION IBA un instrume
qui permet de préparer les par
publics-privés et de créer une cult
participation
Partenaires : l'entreprise Velux, l'u
HafenCity, HVV (transports de Ha
BallinStadt (musée), Hamburg
(Compagnie des eaux de Ha
banques...

L'IBA GmbH a été dotée d'un budget
hors contributions privées. Loin d
l'ensemble des investissements,
sources de fonds publics ont ét
mobilisées (État fédéral, l'Union eu
et de l'Unesco)

PARTENARIATS PRIVÉS

Investisseurs, promoteurs ou spo
labellisation IBA des projets ouvr
leur financement sur fonds publics
(mécénat).

RECONVERSION D'UNE RÉGION INDUSTRIELLE

IBA EMSCHER PARK 1989-1990

Rhénanie-du-Nord-Westphalie

COMITÉ DE DIRECTION composé de représentants des ministères, des communes, de la région, associations de construction, d'architecture et de la protection de l'environnement, des employeurs et syndicats, entreprises et personnalités exceptionnelles

ACTEURS RÉGIONAUX

LAND / IBA / KVR (association intermunicipale active en matière d'aménagement des espaces verts et de promotion régionale)

ACTEURS MUNICIPAUX

GROUPES DE TRAVAIL INTERMUNICIPAUX (villes visées par un des plans cadre) **/ INVESTISSEURS PRIVÉS**

Grâce aux partenariats avec le privé,
tirée du portefeuille public se limite
tiers de la dépense globale engagé
dont 1,5 G€ de fonds publics. Une
foncier déjà acquis grâce au fond
régional (Grundstückfond)

*** GRUNDSTÜCKSFON** - Fond foncier
financé à 50% par des sub
européennes, 10% par le Land et
la vente de terrains viabilisés.

*** LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT - LEG**
et remet à niveau les terrains

ALZETTEBELVAL GECT Groupement Européen de Coopération Territoriale
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

TEMPORALITÉ

- **GRANDE PHASE**
- **RETOMBÉE INDIRECTE**

- **2010-2013 : PHASE DE LANCEMENT**
- **2010 :** Processus « bottom up » avec la mise en place d'un appel à projet public (130 propositions de projet)
- **2011 :** Appel à projets et Forum de l'IBA (40 propositions de projet évalués par le Comité scientifique de l'IBA)
- **2012 : Obtention du LABEL WERKBUND pour la méthode d'API**

- **2013-2016 : PRÉSENTATION DES PROJETS**
- **2013 :** Exposition itinérante « Le roadshow IBA » présentant au public 43 projets
- **2013-2019 :** Labellisation de projets exemplaires

- **2020 : PRÉSENTATION FINALE**
- **2021 :** IBA Basel Expo « Au-delà des limites ensemble »

- **2003-2006 : PHASE DE PRÉPARATION**
- **2005 :** Mémorandum qui fixe le cadre de la stratégie spatiale, les finalités et les principes de l'IBA
- **2006 :** Création de l'IBA GMbH, identification des concepts et des projets

- **2007 - 2010 : PHASES D'EXPÉRIMENTATION ET DE CONSOLIDATION DE PROJET**
- **2007:** Convention IBA. Lancement de l'IBA et définition des grandes thématiques + Festival art et culture. Développement des 21 premiers projets
- **2008 :** Lancement des concours internationaux

- **2010 - 2013 : PHASE DE RÉALISATION**
- **2010 :** Présentation intermédiaire lors du « International Building Exhibition » (évènements, expositions). 18 projets en cours
- **2011 : Capital verte de l'Europe**
- **2013 :** Mémorandum (diagnostic complet) et présentation finale des projets.
- **2014 : Poursuite de la stratégie « Saut de l'Elbe »**

- **1989 :** Début de l'IBA
- **1990-1994 :** Réalisation de divers projets
- **1995 :** Bilan de mi-parcours
- **1999 :** Fin de l'IBA
- **2000 : Début de la démarche « Die Regionale »**
Instrument politique régional qui apporte un soutien financier (financement à 80 % - 20 % devant être fournis par la municipalité ou un partenaire) renouveau à d'autres municipalités et aux régions du Land
- **2001 : Classement du complexe Zollverein au patrimoine mondial de l'UNESCO**
- **2007-2010 :** « IBA revisited »
- **2010 : La Ruhr et Essen obtiennent la désignation « Capitale Européenne de la Culture »**

SUJETS

PAYSAGES
Découvrir, développer et utiliser les qualités des espaces libres

GARES ACTIVES
Associer mobilité et développement urbain

VIVRE ENSEMBLE
Concevoir l'avenir ensemble

VILLES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

COSMOPOLIS
Faire de la diversité culturelle un atout pour la métropole.

METRO-ZONES
Transformer les espaces délaissés des « banlieues intérieures » des métropoles en lieux attractifs pour l'habitat et d'autres fonctions urbaines.

LE PARC NATUREL DE L'EMSCHER

«TRAVAILLER DANS LE PARC»

«HABITER DANS LE PARC»

- Aménager une traversée verte au cœur du territoire
- Renaturer la rivière de l'Emscher
- Préserver les friches industrielles
- Recréer de l'emploi dans la région
- Rénover ou construire de l'habitat

PROJET(S)

43 PROJETS

«24 Stops»
Sentier artistique transfrontalier

Berges du Rhin
Promenade transfrontalière

Gare centrale de Lörrach
Revitalisation du parvis

IBA KIT
Production trinationale de lieux de vie

63 PROJETS

«Energiebunker»
Centrale de production d'énergie

«Energieberg»
Parc d'éolienne

«Tor zur Welt»
Porte sur le monde
Centre d'éducation

Le centre de Wilhelmsburg
Projet urbain
«Le plus grand projet de planification urbaine d'IBA Hambourg»

120 PROJETS SUR 93 SITES

Parc paysager de Duisburg-Nord
Sur 200 ha
6 Aménagements pour mettre en valeur les différents éléments industriels

Gazomètre Oberhausen
Lieu d'exposition, salle de conférence, salle de fête et plateforme d'observation

CHAMP 1

L'ESPACE TRANSFRONTALIER COMME TERRITOIRE DE L'HABITER

CHAMP 2

LES CÔTES DU DOGGER COMME MATRICE FORESTIÈRE ET NOURRICIÈRE

CHAMP 3

LA PRÉFIGURATION D'UNE IBA POUR DES COMMUNS EN PARTAGE

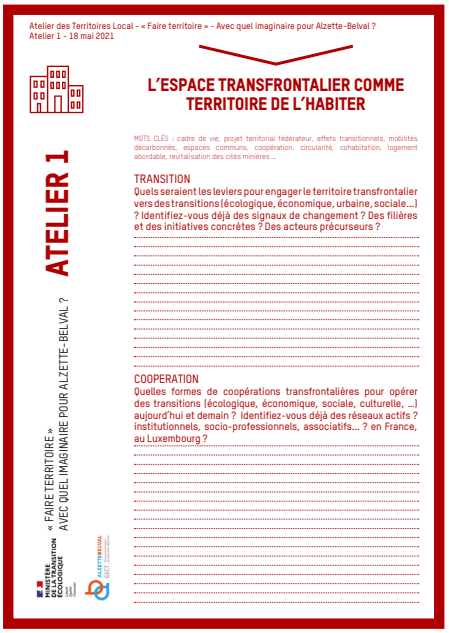

Fiches thématiques à compléter par les participants

3 L'ATELIER N°1

premiers débats et enjeux s'est tenue en précisant les contenus des champs d'exploration à approfondir et ainsi identifier de premières perspectives transitionnelles / chantiers qui constitueront le socle de l'Atelier 2.

Cette restitution est suivie d'un discours de remerciements et de clôture réalisé par Thierry HEGAY, 1er VP du GECT Alzette Belval et Sous-Préfet de Thionville.

3.3 RESTITUTION DE L'ATELIER N°1

Suite aux échanges lors de l'atelier, plusieurs actions et propositions ont émergé. Ces différentes idées ont pu être regroupées en 6 chantiers et deux chantiers transversaux.

CHANTIER 1 - CULTIVER UN TERREAU DE VALEURS CULTURELLES ET SOCIALES ET RENOUVELER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Dans une démarche visant à faire valoir les valeurs de partage et de coopération transfrontalière, rattachées à l'histoire minière, sidérurgique et migratoire, il s'agit de :

- Rassembler les identités locales, en réunissant les récits propres à chaque village, à chaque mine, à chaque usine, à chaque site d'extraction (Belval cité interdite, Esch la mauvaise, les oubliés) autour d'un itinéraire culturel et touristique destiné en premier lieu aux nouveaux habitants transfrontaliers, et aux visiteurs européens
- Engager une démarche visant à faire reconnaître ce patrimoine social, culturel, économique sous la forme d'une labellisation ou d'une autre forme de reconnaissance
- Renforcer l'offre événementielle et culturelle du territoire transfrontalier : des événements existants à faire rayonner (festival du film italien de Villerupt, la Saint-Eloi (patron des sidérurgistes), la Sainte-Barbe (patronne des mineurs) et la Saint-Nicolas ...), de nouveaux événements à développer en lien avec le caractère cosmopolite du territoire et avec « Esch Capitale européenne de la culture 2022 ».

CHANTIER 2 - QUALIFIER LE CADRE DE L'HABITER COMME LEVIER DE COHÉSION SOCIALE, D'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS ET DE CRÉATION D'EMPLOIS

Faire quartier dans toutes ses acceptions qu'elles soient sociale, urbaine, économique, culturelle, écologique, politique (A titre d'exemple, Belval de la "cité interdite" à la "cité ouverte") :

- Engager un plan de rénovation et de valorisation des cités ouvrières en lien avec une politique de l'emploi : des réflexions à engager sur un bâti qui n'a pas été conçu pour évoluer, une organisation historique en « villages rues » à réinvestir, une pratique de l'espace public à l'échelle des quartiers à réactiver.
- Produire du logement neuf de qualité : un urbanisme qui reprend les marqueurs du territoire à concevoir, des réflexions sur la densité de l'habitat et la mixité des fonctions (hybridité) à engager pour proposer des formes urbaines et des aménités adaptées au territoire, un urbanisme qui intègre la question de l'économie et de l'agriculture caractéristique du territoire, des logements intermédiaires abordables à développer pour répondre aux attentes en s'inspirant des formes urbaines présentes sur le territoire, une offre en petits logements à augmenter, un habitat évolutif pensé pour se transformer à développer
- Associer les habitants dans des formes de coopération sur les services partagés telle que la voiture ou des espaces mutualisés, l'espace public, la gestion du stationnement...
- Mobiliser les outils de limitation de la spéculation immobilière des deux pays : un Office du Foncier Solidaire à créer, le bail emphytéotique issu du Pacte Logement à déployer pour renforcer l'offre en logement abordable sur le territoire transfrontalier
- Créer des écoles en commun : un réseau d'écoles franco-luxembourgeoise à créer pour renforcer

CARTE DES PAYSAGES

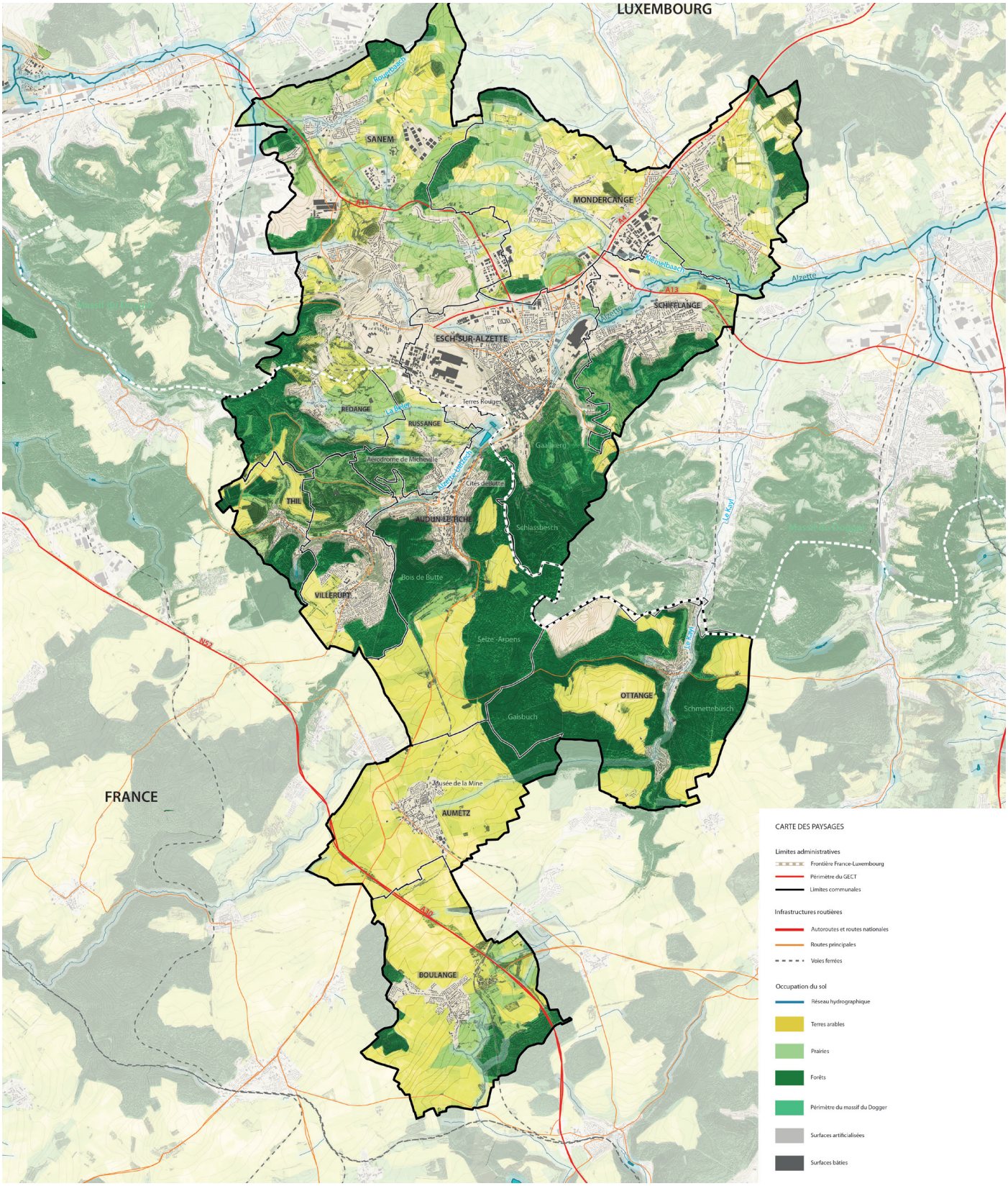

3 L'ATELIER N°1

l'ancrage au territoire, optimiser les temps de déplacement et cultiver une culture en commun

CHANTIER 3 - RECONNAÎTRE LA RESSOURCE EN EAU COMME UN BIEN COMMUN TRANSFRONTALIER

Engager un projet « Vallée de l'Alzette », lien symbolique et physique transfrontalier et élément fédérateur structurant un bien commun pour l'ensemble des habitants et usagers :

- L'Alzette à remettre au cœur du territoire et de son imaginaire, elle est un marqueur du territoire qu'on entend « Esch-sur-Alzette » mais qu'on ne voit pas,
- Renforcer la place de l'eau dans la ville au service de la désimperméabilisation et de l'amélioration du cadre de vie (Villerupt souhaite rouvrir l'Alzette), sa renaturation à renforcer pour améliorer la qualité écologique des lieux, des usages et des loisirs à déployer le long de l'Alzette (loisirs nautiques, mobilité loisirs et du quotidien ...).
- Un cadre de gouvernance partagé entre le Sivom (France) et le contrat de rivière (Luxembourg)

CHANTIER 4 - TRANSFORMER LES SOLS VERS UN NOUVEAU PAYSAGE VIVANT ET PRODUCTIF

Expérimenter sur les sols des friches industrielles: une réflexion territoriale à engager pour ne pas concentrer toutes les constructions sur les friches, certaines friches sont aujourd'hui devenues des espaces naturels, d'autres peuvent être des opportunités pour développer des cultures différentes (chanvre, lin, matériaux biosourcés pour la construction ...), une opportunité pour expérimenter sur le traitement des sols (phytoremédiation).

CHANTIER 5 - FAIRE DE LA MATRICE FORESTIÈRE ET AGRICOLE UN VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Développer un projet agricole en commun, pour avancer vers une autosuffisance alimentaire :

- Des complémentarités à renforcer et des ressources à partager (au Luxembourg, une agriculture centrée sur l'élevage notamment bovins et la transformation, en France, des grandes cultures et de l'extraction),
- Des projets agricoles d'ampleur engagés de part et d'autre de la frontière à harmoniser au service d'un projet agricole transfrontalier (projet de maraîchage à Thil, projet de cuisine centrale de la CCPHVA pour alimenter les crèches en produits locaux, projet de ceinture Alimenterre composée de jardins pour approvisionner les équipements publics au Luxembourg),
- Des actions sur les biodéchets et la réduction du gaspillage alimentaire à engager.

Concilier usages récréatifs et ressources en bois :

- Des liens avec les espaces urbains à renforcer, une accessibilité à renforcer,
- Des usages et des loisirs à déployer et des lieux à valoriser par des sentiers balisés en s'appuyant sur le Minett Trail et la boucle transfrontalière en cours d'aménagement (projet d'un parc naturel transfrontalier),
- Des réflexions sur l'adaptation de la forêt au changement climatique à engager, une ressource locale en bois à valoriser dans la construction.
- Une réflexion sur la mise en place d'îlots de régénération naturelle pour favoriser l'implantation d'une faune et une flore plus développée sur le massif.

Impulser la création d'un Parc Naturel Transfrontalier

CHANTIER 6 - DÉPLOYER UN RÉSEAU DE MOBILITÉ AU SERVICE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE EMPLOI/HABITAT

- Développer un panel de solutions de mobilité : l'auto-partage et le co-voiturage à renforcer y compris dans les quartiers (des voitures partagées à l'échelle des résidences ...), une réduction des parkings au sein des opérations à engager au delà de la mutualisation des parkings (quartier sans voiture)
- Déployer un réseau de voie verte et de services en s'appuyant sur le réseau de chemin de fer désaffecté : la part du vélo au quotidien à

PERSPECTIVES TRANSITIONNELLES

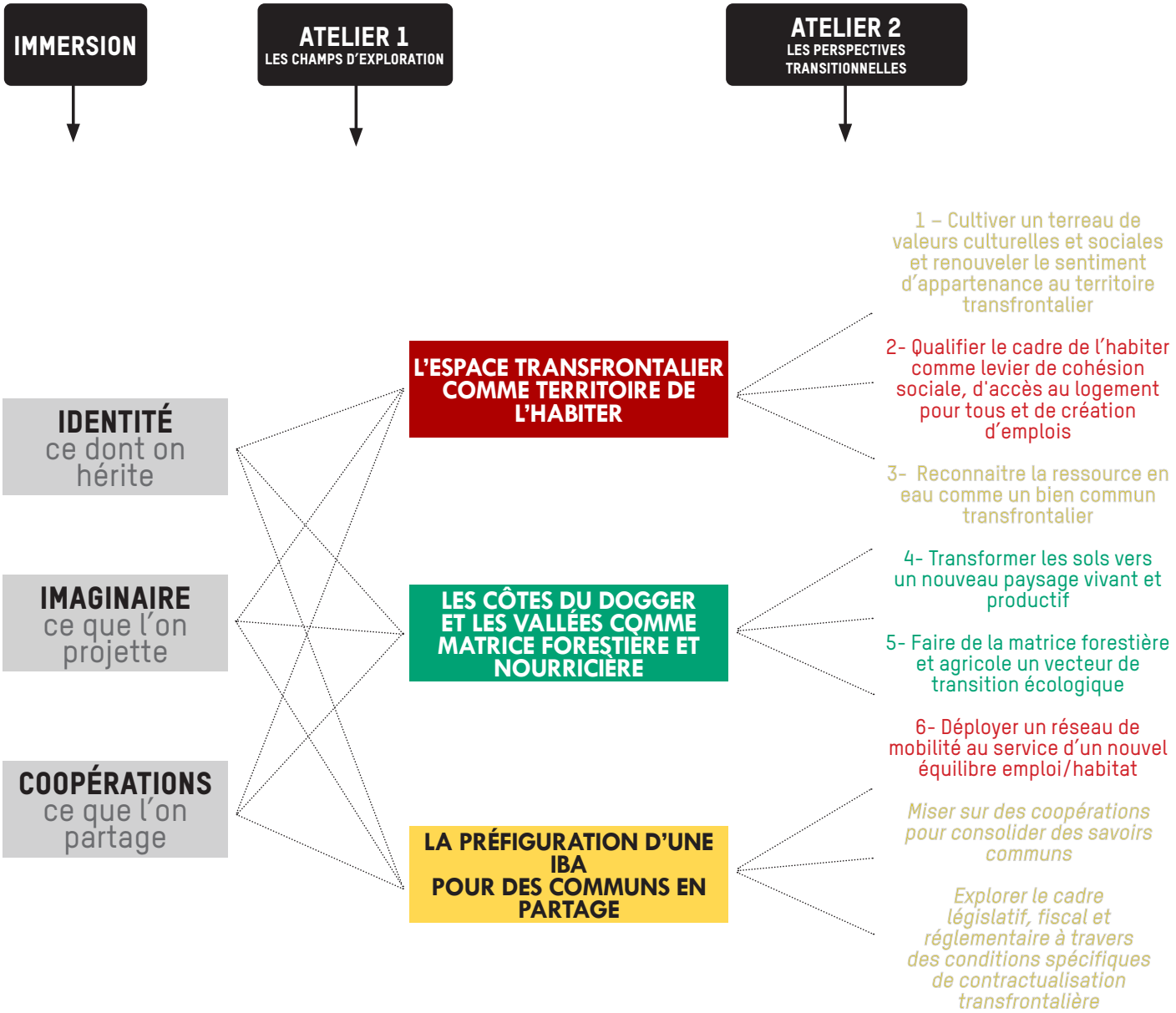

augmenter y compris dans les espaces périurbain (Boulange, Aumetz ...), en particulier autour des écoles, des services et des tiers lieux (lieux de co-working) au cœur des villages à déployer, une offre de découverte du territoire dans son épaisseur du massif au plateau à proposer, une pratique du vélo à renforcer par la sensibilisation (un concours sur le nombre de km parcouru).
- Développer l'offre de transports en commun, comme préalable à la réduction de l'usage de la voiture individuelle, dans le sillage des projets de BHNS, de pôle multimodal à Thil et de tram jusqu'à Sanem.

DEUX CHANTIERS TRANSVERSAUX

- Miser sur des coopérations pour consolider des savoirs communs

- Explorer le cadre législatif, fiscal et réglementaire à travers des conditions spécifiques de contractualisation transfrontalière

Ces différents chantiers ont constitué le socle du travail lors de l'Atelier 2.

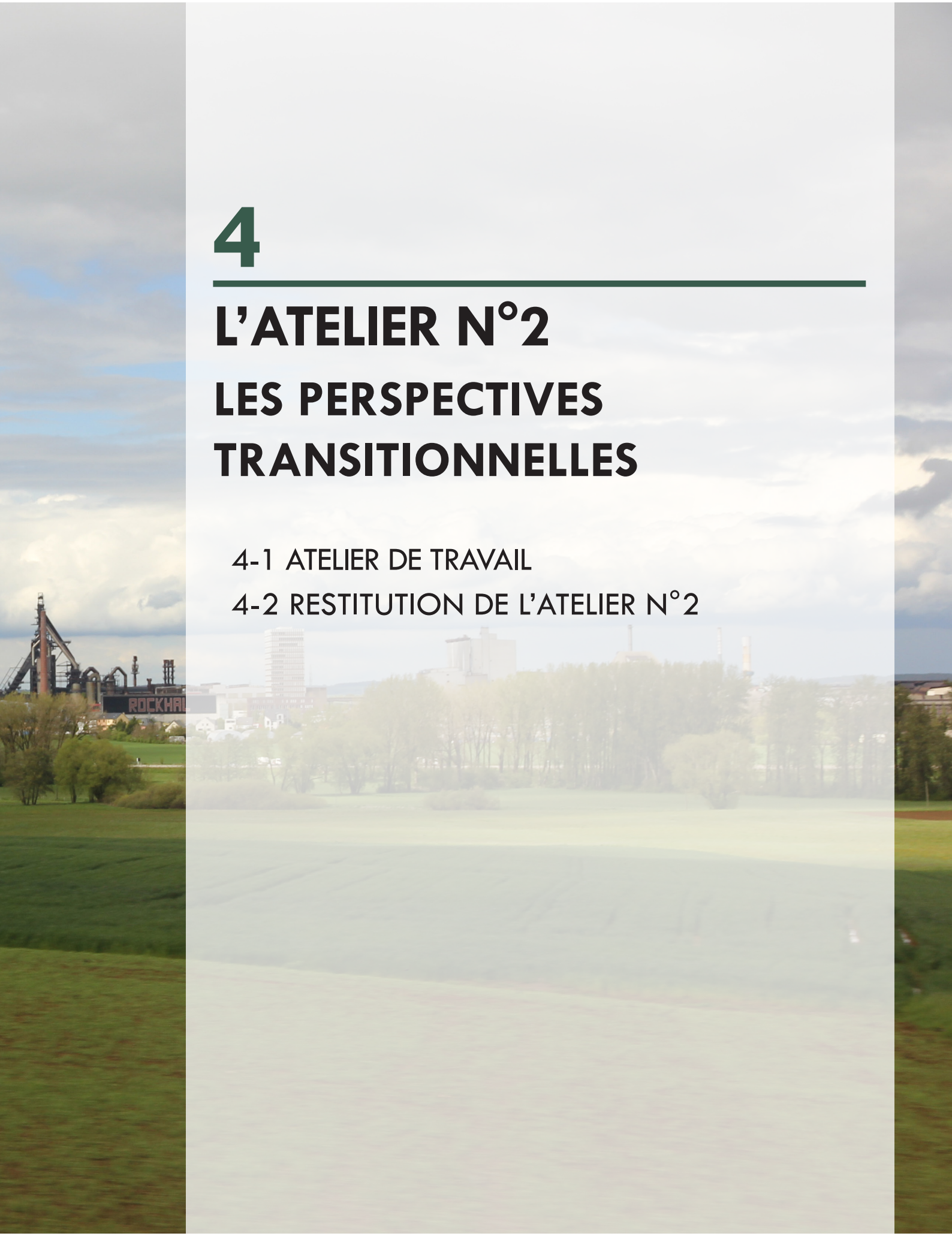

4

L'ATELIER N°2

LES PERSPECTIVES TRANSITIONNELLES

4-1 ATELIER DE TRAVAIL

4-2 RESTITUTION DE L'ATELIER N°2

L'ÉQUIPE DE PILOTAGE

Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est :
Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est assurent l'organisation et l'animation générale des Ateliers

- Raphaël JANNOT, Adjoint au chef de pôle aménagement, DREAL Grand Est
- Michel ANTOINE, Chef du pôle aménagement, DREAL Grand Est
- Dorothée HABAY-LÊ, Directrice GECT Alzette Belval
- Daniel SIEMSGLÜß, Responsable de l'atelier de préfiguration IBA AB GECT Alzette Belval
- Valentin NICOTRA, Chargé de mission - préfiguration IBA AB GECT Alzette Belval
- Marine YERAL,Chargée de missions
- Mathieu COMMARD, Chargé de mission mobilité

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Elle apporte les compétences adaptées aux enjeux locaux et un regard nouveau, élargi sur les dynamiques de territoire et le jeu d'acteurs.

INterland (mandataire) :

- Franck HULLIARD, Architecte-Urbaniste, directeur d'INterland
- Alizée MOREUX, Architecte-Urbaniste, cheffe de projet
- Marianne AUBOURG, Architecte-Urbaniste, chargée de projet

Caudex:

- Flora VALENTIN, Paysagiste, chargée de projet

Auxilia Conseil :

- Samuel SAUVAGE, Directeur de projet en économie circulaire

Ceresco:

- Mickael ETHEVE, consultant Ingénerie territoriale & politiques publiques

4 L'ATELIER N°2

LES PARTICIPANTS INSCRITS À L'ATELIER N°2

Les services de l'Etat :
- Valérie MULLER, Cheffe de projet Sillon mosellan, DDT 57

Les communes concernées :
FRANCE
- Jean-Jacques BOURSON, Maire de Russange
- Stephan BRUSCO, Maire de Thil
- Daniel CIMARELLI, Maire de Rédange
- Viviane FATORELLI, Maire de Audun-le-Tiche
- Yves SIMIONATO, Directeur général des sevices à la commune de Villerupt

LUXEMBOURG
- Anja FRISCH, service de l'urbanisme et du développement durable de la commune de Mondercange
- Christian BETTENDORFF, commune d'Esch-sur-Alzette
- Albert KALMES, échevin chargé du développement urbain et du développement durable à la commune de Schifflange
- Daisy WAGNER, cheffe de division service du développement urbain à la commune d'Esch-sur-Alzette
- Daniel CODELLO, coordinateur de la politique transfrontalière et européenne à la commune de d'Esch-sur-Alzette

Le département Meurthe et Moselle :
- Alain CASONI, conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle et vice-président de la CCPHVA

La région Grand Est :
- Carine VUIDEL, Directrice du secteur Action territoriale

CCPHVA (Communauté Communes Pays Haut Val Alzette) :
- Patrick RISSER, Président
- Claude BOCEK, Vice-président de l'économie
- Michael DURAND, chargé de mission

PROSUD :
- Isabelle RENOIR, Chargée de missions

EPA Alzette-Belval :
- Damien NERKOWSKI, Directeur général
- Hélène BISAGA, Responsable du Développement

AGORA :
- Beate HEIGEL, Architecte chef de projet

AGAPE :
- Marie-Sophie THIL, Chargée d'études Projets urbain

Ministère du logement :
- Catherine JOST, Urbaniste

DATer :
- Carlos GUEDES, Conseiller coordination administrative et communication
- Benoît GEISEN, Développement urbain et coopération intercommunale

Université du Luxembourg:
- David PELEMAN, Chercheur postdoctoral / Faculté des Sciences Humaines, des Sciences de l'Éducation et des Sciences Sociales

Université Gustave Eiffel :
- Camille LE BIVIC, Ingénieure de recherche, postdoctorante

Université de Lorraine :
- Nicolas DORKEL, Ingénrieur d'études
- Nicolas GREINER, Enseignant Chercheur

CELL :
- Eric LAVILLUNIERE, Responsable du projet REconomy

Autres :
- Marie AZAMBRE, Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain

L'atelier en images à la salle des Fêtes de Villerupt

4 L'ATELIER N°2

4.1 ATELIER DE TRAVAIL

L'Atelier 2 s'est déroulé le 6 juillet 2021 à la salle des Fêtes de Villerupt. Après une introduction par Daniel SIEMSGLÜß, responsable de l'Atelier PréIBA au sein du GECT, qui revient sur l'historique de la mission de préfiguration de l'IBA Alzette Belval, Franck HULLIARD, de l'équipe pluridisciplinaire, a exposé le déroulé de l'atelier (présentation de la démarche, du calendrier, de l'équipe interdisciplinaire, des objectifs de l'atelier..).

L'OBJECTIF DE L'ATELIER

L'objectif de cette deuxième session d'atelier est, dans un premier temps d'approfondir et d'échanger avec les participants sur les chantiers de travail identifiés lors de l'Atelier 1. Il s'agira également d'identifier pour chaque chantier :

- Des actions à mettre en oeuvre,
- Des potentiels sites de projet,
- Des systèmes de gouvernance,
- Des possibles porteurs de projet.

INTRODUCTION

Franck HULLIARD est revenu sur les trois champs d'explorations qui ont permis de cadrer les échanges de l'Atelier 1 et de préfigurer les 6 chantiers qui serviront de base de travail pour la séance de la journée.

Pour chaque chantier, un exposé de réferences de projet ou démarche a été présenté par l'équipe interdisciplinaire afin d'illustrer par des exemples un panel d'actions et démarches mises en oeuvre sur d'autres territoires pouvant inspirer l'IBA Alzette-Belval .

RESTITUTION DE L'ATELIER N°2

Les participants ont été répartis en 4 groupes de travail. Chaque groupe a travaillé sur les 6 chantiers répartis en deux thématiques :

1/ CULTURE/HABITER/RÉSEAU

CHANTIER 1 / CHANTIER 2 / CHANTIER 3

2/ RESSOURCES/SOLS/TRANSITION

CHANTIER 4 / CHANTIER 5 / CHANTIER 6

Pour chaque chantier, les participants ont échangé et débattu sur le contenu des thématiques. Ces échanges ont été organisés par ambitions présentées sur chacune des fiches.

CHANTIER 1

CULTIVER UN TERREAU DE VALEURS CULTURELLES ET SOCIALES ET RENOUVELER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

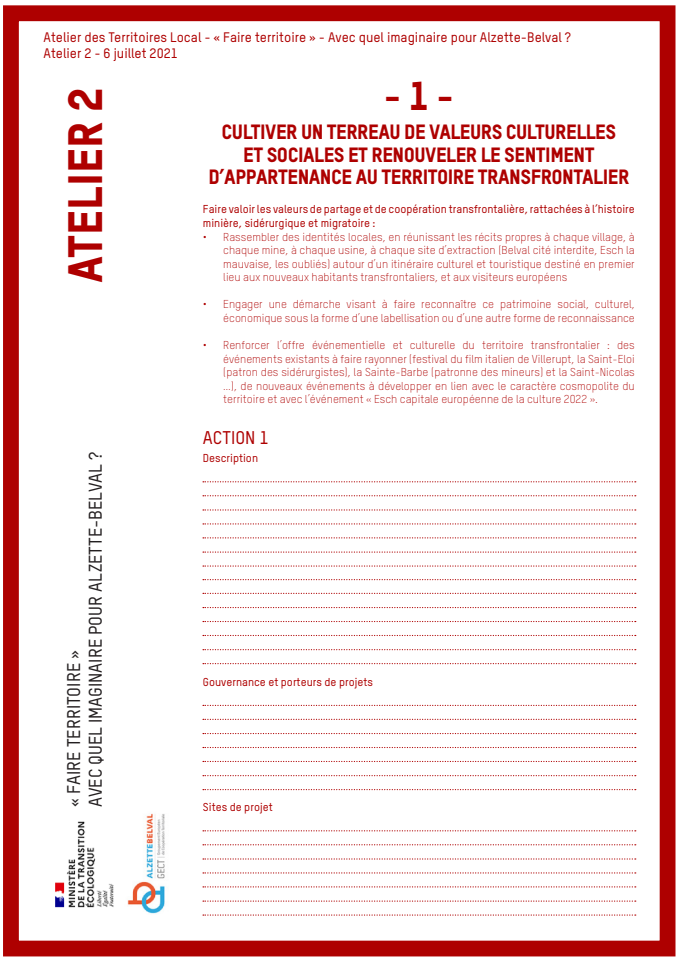

Atelier des Territoires Local - « Faire territoire » - Avec quel imaginaire pour Alzette-Belval ?
Atelier 2 - 6 juillet 2021

ATELIER 2

« FAIRE TERRITOIRE »
AVEC QUEL IMAGINAIRE POUR ALZETTE-BELVAL ?

- 1 -

CULTIVER UN TERREAU DE VALEURS CULTURELLES ET SOCIALES ET RENOUVELER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Faire valoir les valeurs de partage et de coopération transfrontalière, rattachées à l'histoire minière, sidérurgique et migratoire :

- Rassembler des identités locales, en réunissant les récits propres à chaque village, à chaque mine, à chaque usine, à chaque site d'extraction (Belval cité interdite, Esch la mauvaise, les oubliés) autour d'un itinéraire culturel et touristique destiné en premier lieu aux nouveaux habitants transfrontaliers, et aux visiteurs européens
- Engager une démarche visant à faire reconnaître ce patrimoine social, culturel, économique sous la forme d'une labellisation ou d'une autre forme de reconnaissance
- Renforcer l'offre événementielle et culturelle du territoire transfrontalier : des événements existants à faire rayonner (festival du film italien de Villerupt, la Saint-Eloi (patron des sidérurgistes), la Sainte-Barbe (patronne des mineurs) et la Saint-Nicolas ...), de nouveaux événements à développer en lien avec le caractère cosmopolite du territoire et avec l'événement « Esch capitale européenne de la culture 2022 ».

ACTION 1

Description

Gouvernance et porteurs de projets

Sites de projet

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ALZETTE BELVAL GECT

<u>Ambition 1 .</u> Préserver la dimension multiculturelle comme vecteur de cohésion sociale transfrontalière

La mixité culturelle issue des mouvements migratoires constitue le creuset fondateur d'un vivre ensemble. Certaines communautés (polonais, italiens, maghrébins...) installées des deux côtés de la frontière, ont consolidé une forme de cohésion au territoire, un ciment facilitateur d'intégration. Ce brassage constitue toujours une spécificité et un lien intergénérationnel auxquels les participants sont très attachés mais une population nouvelle réside désormais sans véritablement rechercher un ancrage local (social, culturel, économique).

La langue reste un sujet déterminant de la dimension multiculturelle, à la fois en tant que socle d'identité culturelle et au regard de sa reconnaissance en tant que langue d'intégration. Au fil des générations, les enfants luxembourgeois parlent toujours plusieurs langues (Le luxembourgeois est la langue véhiculaire à l'école, viennent ensuite les langues d'apprentissage, principalement le français et l'allemand).

Cette dimension multiculturelle pourrait être déclinée dans la caractérisation des projets IBA, soit dans les contenus, les savoir-faire, les partenariats, les équipes ... avec l'implication des habitants.

<u>Ambition 2.</u> Valoriser l'histoire des cultures minières et sidérurgiques ainsi que le patrimoine naturel et bâti pour en faire un levier de rayonnement

De nombreux sites et traces de l'histoire minière et sidérurgique existent (hauts fourneaux de Belval, Musée National des Mines de Fer - Rumelange, Site de Boulange, ...) ou restent peu visibles (murs de soutènement et autres vestiges). Les paysages du Dogger et des vallées participent également de ce patrimoine commun qui nourrit un sentiment d'appartenance au territoire et d'appropriation par les habitants, usagers.

La Grande Région a mis en avant l'intérêt de mettre en valeur ces patrimoines et de faire de cet héritage un tremplin pour le développement du territoire à l'image de l'usine sidérurgique de Völklingen (site

4 L'ATELIER N°2

inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1994), la ville d'Essen en Allemagne et l'Internationale Bauausstellung sur l'Emscher Park.

Un projet de musée est également en cours, dans la mine d'Audun-le-Tiche, porté par " l'Association des Mines Terres Rouges ".

Par ailleurs, l'existence d'une culture partagée autour des mines et de la sidérurgie fait consensus. Les participants à l'atelier ont précisé qu'il est toutefois nécessaire de faire une distinction entre les spécificités des deux cultures : côté français, la culture minière concentrait des activités en profondeur tandis qu'au Luxembourg, les activités étaient à ciel ouvert.

Des pistes de projets ont été évoquées :

- S'appuyer sur Esch 2022 : à Thil, Audun-Le-Tiche et Schifflange, un circuit des mines à destination des jeunes pourrait faire partie de la programmation d'Esch 2022.
- Le projet Roüt Lens apparaît comme une opportunité pour valoriser l'héritage commun lié à la culture industrielle.

Ces ambitions et projets ouvrent deux perspectives :

- l'affirmation de l'identité territoriale relative à l'héritage historique (sidérurgie, mine, etc) à l'attention des habitants,
- la stratégie touristique du territoire pour attirer des visiteurs de l'extérieur.

Dans un processus de reconnaissance et de rayonnement du territoire transfrontalier, Esch 2022 constitue une étape et une formidable opportunité.

Ambition 3 . Proposer un développement touristique fondé sur les ressources naturelles

Le GECT coordonne un groupe de travail mobilisant les Offices du Tourisme (OT du pays de Longwy, du bassin de Briey, du Val de Fensch (dissous aujourd'hui)) et l'Office Régional du Tourisme Sud du Luxembourg. La promotion commune entre les différents territoires s'est notamment traduite par la réalisation d'une carte touristique.

L'enjeu, soulevé par les participants, est de positionner le territoire transfrontalier comme un lieu de découverte touristique orientée vers la nature. Ce positionnement implique un marketing territorial en cohérence.

Des pistes de projets ont été évoquées :

- Une route du fer a été initiée par le Val de Fensch mais est restée pour le moment en stand by

- Des circuits de randonnées et des pistes cyclables pour découvrir le territoire

- Le développement d'une offre touristique innovante (habitats insolites)

- Des activités sportives en lien avec la nature (base nautique, parcours de sports extrêmes, accrobranches, etc.)

Ambition 4 . Déployer des équipements et des événements transfrontaliers

La coopération transfrontalière pourrait se concrétiser par des équipements en commun :

- des équipements existants comme la piscine à ciel ouvert ERA (Esch-Russange-Audun) qui va faire l'objet d'une réhabilitation.
- de nouveaux équipements : la création d'un pôle aquatique telle que la création d'une « piscine naturelle découverte » à proximité de l'espace « Bains du Parc » à Esch sur Alzette et du « parc des étangs »
- un lycée transfrontalier est évoqué en réponse à une croissance démographique coté Région Grand-Est (un collège n'aurait pas de sens puisque ce cycle n'existe pas au Luxembourg).
- des espaces de travail / coworking qui constituent une piste sérieuse pour décongestionner le trafic mais cela pose des difficultés (cf le S-Hub de Thionville http://www.sodevam.com/s-hub) en termes d'utilisation pour des raisons fiscales car on ne peut travailler que quelques jours hors de son pays et administratives avec une absence

d'harmonisation du cadre de sécurité sociale au niveau européen. Autre problème : l'inspection du travail ne peut pas intervenir dans le pays voisin.

- une cité scolaire transfrontalière / internationale où l'apprentissage des langues serait mis en avant.
- un centre d'apprentissage et de formation sur les filières de la circularité, des recycleries transfrontalières ?

Cette coopération pourrait également se concrétiser par le renforcement de la visibilité des événements transfrontaliers à travers, par exemple, des événements sportifs itinérants ou des marches transfrontalières.

Quelques pistes ont ainsi été évoquées :

- S'appuyer sur le réseau d'associations locales pour développer des événements transfrontaliers
- Thématiser la programmation telles que Les Francopholies à Esch
- Considérer Esch Capitale de la Culture 2022 comme un laboratoire pour renforcer et mieux structurer événements transfrontaliers

En conclusion, le socle industriel n'étant plus actif pour fédérer une identité commune, il importe de capitaliser sur des valeurs héritées ou en définir de nouvelles. La dimension multiculturelle, le brassage des nationalités (122 à Esch), l'entraide, la camaraderie constituent un socle intergénérationnel et d'une grande diversité culturelle. La gastronomie, les équipements transfrontaliers, les événements festifs et culturels participent de l'identité à partager avec les nouveaux arrivants.

Ce nouveau tronc commun ne se forge-t-il pas au travers d'un processus évolutif qui témoigne d'une force inclusive inhérente au territoire et à l'implication de ses habitants ? L'IBA, dans ses modes de faire et ses réalisations, pourrait participer de la consolidation de ce nouveau tronc commun.

4 L'ATELIER N°2

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE :

Projet HEM, un projet de renouvellement urbain du quartier des Hauts Champs à Hem porté par le collectif pluridisciplinaire Bazar Urbain.

Ce projet visait à la mise en forme de la mémoire d'un quartier ayant vécu une grande transformation de reconstruction dans les années 1980. Il s'agit de construire à travers des paroles d'habitants, une mémoire collective qui puisse être transmise aux habitants tant du quartier que des quartiers alentours. Ce projet est un bel exemple de valorisation de l'histoire qui contribue à la construction de la pratique du projet urbain.

Deux formats déchanges ont été proposés à travers 15 parcours commentés et des ateliers et 242 visites au domicile des habitants.

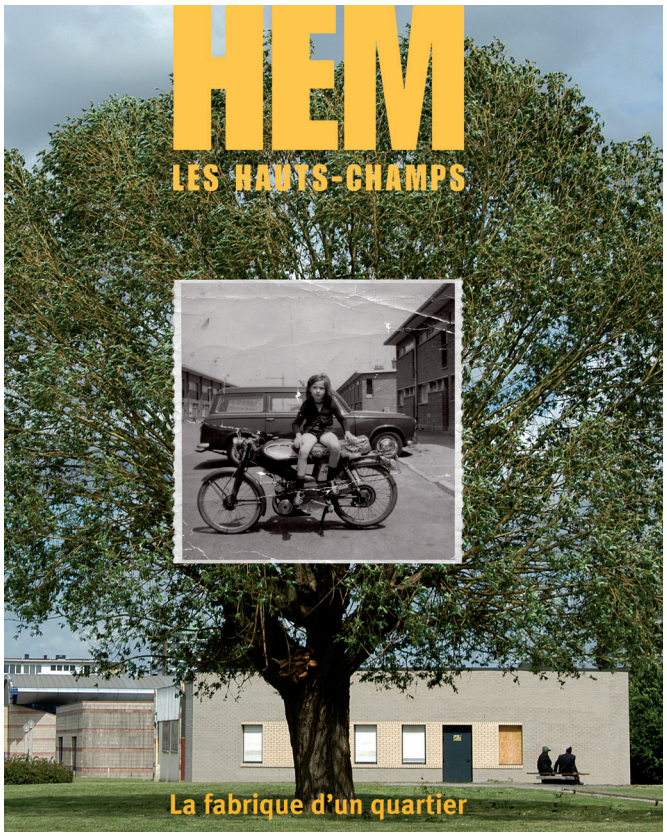

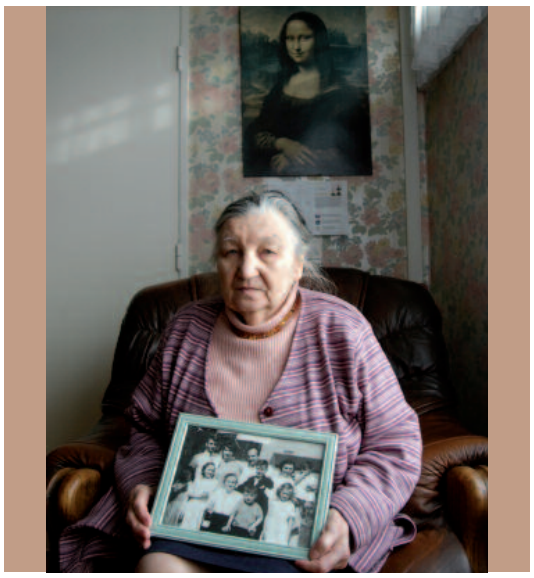

CHANTIER 2

QUALIFIER LE CADRE DE L'HABITER COMME LEVIER DE COHÉSION SOCIALE, D'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS ET DE CRÉATION D'EMPLOIS

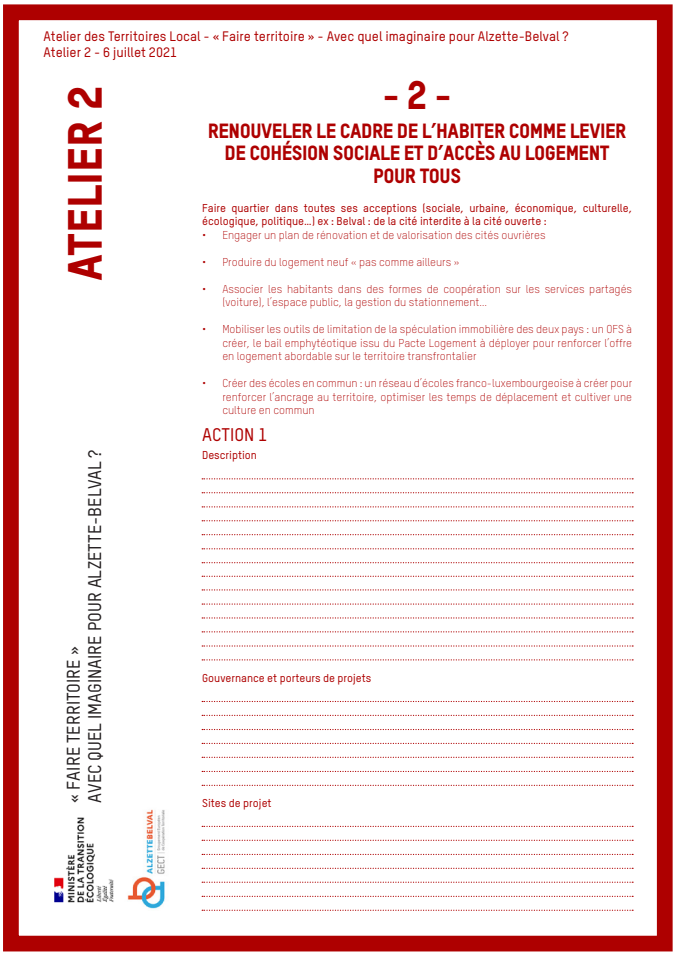

Atelier des Territoires Local - « Faire territoire » - Avec quel imaginaire pour Alzette-Belval ?
Atelier 2 - 6 juillet 2021

ATELIER 2

« FAIRE TERRITOIRE »
AVEC QUEL IMAGINAIRE POUR ALZETTE-BELVAL ?

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ALZETTEBELVAL GECT

- 2 -

RENOUVELER LE CADRE DE L'HABITER COMME LEVIER DE COHÉSION SOCIALE ET D'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Faire quartier dans toutes ses acceptions (sociale, urbaine, économique, culturelle, écologique, politique...) ex : Belval : de la cité interdite à la cité ouverte :

- Engager un plan de rénovation et de valorisation des cités ouvrières
- Produire du logement neuf « pas comme ailleurs »
- Associer les habitants dans des formes de coopération sur les services partagés (voiture), l'espace public, la gestion du stationnement...
- Mobiliser les outils de limitation de la spéculation immobilière des deux pays : un OFS à créer, le bail emphytéotique issu du Pacte Logement à déployer pour renforcer l'offre en logement abordable sur le territoire transfrontalier
- Créer des écoles en commun : un réseau d'écoles franco-luxembourgeoise à créer pour renforcer l'ancrage au territoire, optimiser les temps de déplacement et cultiver une culture en commun

ACTION 1

Description

Gouvernance et porteurs de projets

Sites de projet

Ambition 1. Engager un plan de revitalisation des centres-villes ainsi qu'un plan d'intégration et de rénovation urbaine et architecturale des cités

Une réflexion est à engager sur l'évolution des centres-villes anciens et les cités minières : comment ces quartiers deviennent-ils les villes de demain ?

Le patrimoine des villes du territoire est hétéroclite, c'est un "patchwork" de constructions de différents styles et époques. Pour les participants, il s'agit de trouver des complémentarités qui permettent de redynamiser et de préserver cette identité multiple.

Par ailleurs, le patrimoine des cités minières et sidérurgiques demeure un marqueur historique et social majeur. Sa mutation est complexe car le patrimoine est détenu par des propriétaires privés et non de bailleurs sociaux. Il constitue un produit habitat qui prend de la valeur et un cadre de vie à renouveler à l'échelle des quartiers et de leurs liens avec les tissus environnants.

Leur revitalisation nécessite d'enclencher un changement des modèles d'intervention de part et d'autre de la frontière. Au Luxembourg, la sauvegarde des cités ouvrières est considérée comme prioritaire. Grâce aux "secteurs protégés", le PAG met en place un statut particulier qui permet d'inclure non seulement le bâti mais aussi son environnement. En France, quelques prescriptions sont inclues dans le PLUiH.

L'échelle de réflexion territoriale - à l'échelle du GECT ou de la vallée de l'Alzette - doit mettre en exergue les valeurs du partage et la force inclusive de ces ensembles et apporter des réponses sur la place de l'automobile (initialement non prévue), la mobilité, l'usage des espaces publics, les services associés au vivre ensemble, l'alimentation, la rénovation énergétique pour concilier réponse au défi thermique et valorisation de l'architecture. La requalification des cités ouvrières implique alors la mise en place d'un système de priorisation associé à un degré d'intervention pour prioriser les réhabilitations. A titre d'exemple, à Villerupt, les interventions étaient majoritairement structurelles et thermiques, tandis que celles à Longwy étaient esthétiques.

4 L'ATELIER N°2

D'autre part, la convivialité urbaine reposant sur la mixité sociale et culturelle est en perte de vitesse. Il y a urgence à se mobiliser pour faire des centres-villes comme des cités ouvrières, un cadre de l'habiter inclusif et écologique. La démarche IBA pourrait contribuer au renouvellement du tissu social et à l'ouverture vers une mixité sociale au sein des cités ouvrières.

« Je me sens d'abord appartenir à un quartier avant un territoire »

« Si on aime son quartier, on aime ses voisins et on s'implique »

Des cadres de contractualisations sont à préciser avec les parties prenantes traditionnelles mais la création de coopératives d'accompagnement à la réhabilitation en lien avec les collectivités serait à examiner, voire une coopérative transfrontalière. A titre d'exemple, une coopérative de gestion de travaux et d'acquisition de matériaux a été créée à Nancy, un savoir-faire sur le montage des coopératives existe avec l'asbl Transition Minett sur l'énergie.

Quelques pistes ont été évoquées :

- Effectuer un inventaire des cités ouvrières et un classement en fonction de leur potentiel d'évolution
- Faire connaître l'accompagnement aux particuliers proposé par la CCPHVA avec EcoRenov https://ecorenov-ccphva.com/
- Engager un travail de valorisation de l'histoire des cités minières pour leur donner de la visibilité
- Accompagner le projet de la Vallée de l'Alzette par la revitalisation du patrimoine bâti le long de l'Alzette. Les participants évoquent la revitalisation de la vallée de l'Alzette comme une opportunité tant pour le renouvellement des projets urbains que pour la revitalisation des centralités et des cités ouvrières à proximité.
- Elargir le cadre de travail aux communes de PROSUD
- Implanter des services et de l'activité économique au sein des projets et rapprocher les lieux d'emplois des lieux de résidence
- Eviter l'écart entre les nouveaux quartiers et les centre anciens
- Mener des expérimentations sur les différents tissus qui composent le territoire :cités ouvrières, zones pavillonnaires, habitat social des années 60/70 ... Cette expérimentation pourrait être engagée dans le cadre de l'IBA.
- Mener des expérimentations sur de nouveaux produits tels que les logements évolutifs
- S'appuyer sur les programmes pilotés par la Région Grand Est et l'Etat français : politique régionale de revitalisation des centre villes, Action Cœur de Ville, Petites villes de demain...

<u>Ambition 2.</u> Développer des cadres d'expérimentation transfrontalière à traduire en actes

Dans un territoire où la frontière physique est peu perceptible, les participants évoquent la nécessité d'élaborer des cadres réglementaire, juridique et opérationnel en commun.

Quelques pistes ont été évoquées :

- Réfléchir à un projet de territoire type SCOT qui inclut les échelons régionaux de part et d'autre de la frontière
- Créer un groupe de travail à l'échelle du GECT pour engager une réflexion sur la mise en place de règles d'urbanisme en commun
- Renforcer les collaborations entre les deux grands aménageurs du territoire à travers de nouvelles initiatives (EPA et Agora).
- Harmoniser les cadres legislatifs dépendant de la gouvernance européenne pour inciter à l'organisation d'événements et à la mise en oeuvre de projets en commun

Le site du crassier des Terres rouges (foncier 70% France / 30% Luxembourg) constitue un projet de coopération transfrontalière et d'expérimentation de ces nouvelles manières de faire ensemble à divers

titres :

- sur le plan juridique par une analyse comparée des cadres législatifs français et luxembourgeois,
- sur le montage opérationnel et la coordination des opérations,
- sur les règles communes à définir.

C'est à partir de ce terrain d'expérimentation que des solutions concrètes pourraient émerger pour traduire en actes une coopération transfrontalière en matière d'aménagement urbain. Les résultats pourraient nourrir d'autres situations transfrontalières ou sujets de collaboration entre les deux pays tels que la gestion des matériaux et des déchets, la gestion de la forêt et les zones de protection (Natura 2000), le partage des données numériques, de l'information sur les mobilités, sur l'eau, l'air, l'environnement.

D'autres hypothèses pourraient se décliner sur d'autres sites comme des jumelages de part et d'autre de la frontière tel que le technoport d'Esch-Belval en partenariat avec l'offre tertiaire du site de Micheville.

Ambition 3. Engager un plan de désimperméabilisation pour un territoire pilote sur la résilience territoriale

Il s'agit de :

- Réinvestir les centres-villes et les zones commerciales pour engager un plan de lutte contre les îlots de chaleur par la désimperméabilisation et la renaturation des sols.
- Rendre le territoire urbanisé plus perméable en établissant un recensement des espaces potentiels, en désimperméabilisant les offres en stationnement ...

Quelques sites de projet ont été identifiés :

- La Zone d'activités d'Audun-le-Tiche
- Cactus à Esch-sur-Alzette

Ambition 4. Une politique transfrontalière à construire sur la transition énergétique et le recyclage

Les perspectives de développement de l'économie circulaire constituent une opportunité pour le territoire par la création de nouvelles filières (recyclage de la fibre de verre des éoliennes, pièces de rechanges pour pérenniser l'utilisation des équipements ou mise en place de recycleries). Cela nécessite de structurer des cycles de formation, d'accueillir des entreprises et de déterminer des facteurs d'attractivité et des accords dans la durée avec des industriels.

Au regard de l'ampleur des rénovations de l'habitat à conduire et des initiatives à l'oeuvre de part et d'autre de la frontière en matière de transition énergétique (Projet Prélude, Marché de performance énergétique, Label de Territoire d'Industrie 3.0, LiT,...), une politique transfrontalière de transition énergétique pourrait être mise en oeuvre. Quelques pistes de développement ont été identifiées telles que le développement de l'énergie hydrogène.

4 L'ATELIER N°2

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE :

Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) 2018-2028

Un projet qui s'appuie sur un partenariat de 12 acteurs sur une période 10 ans pour accélérer la transformation de ce vaste territoire de 250 communes. Sur un territoire d'environ 1.2 M d'habitants, cette démarche englobe près de 70000 logements dont 23 000 logements qui seront réhabilités à termes.

Les objectifs de la démarche :

- Améliorer les conditions de vie des 1,2 million d'habitants du bassin minier dans tous les domaines: habitat, mobilité, emploi, formation, santé, culture ;
- Créer et soutenir les conditions du renouveau social, économique et urbain du territoire.

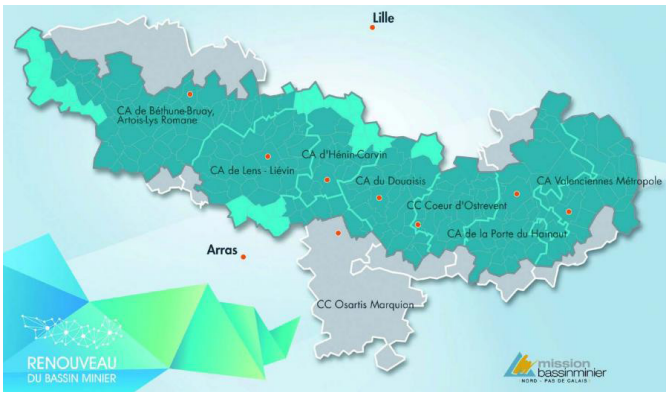

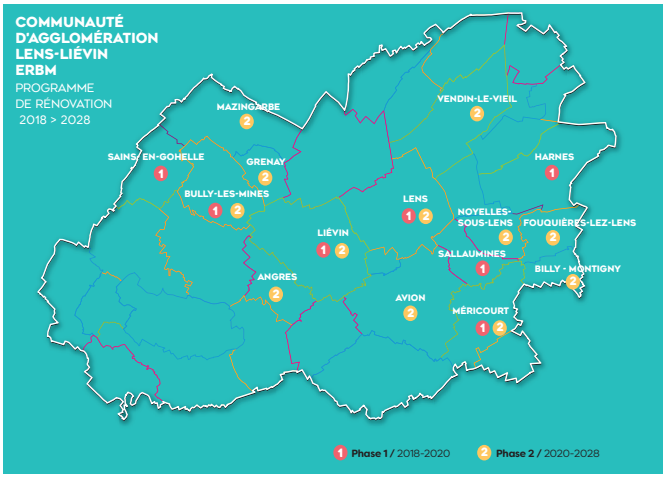

Les 20 cités ouvrières de la communauté d'agglomération de Lens Liévin engagées dans le programme ERBM

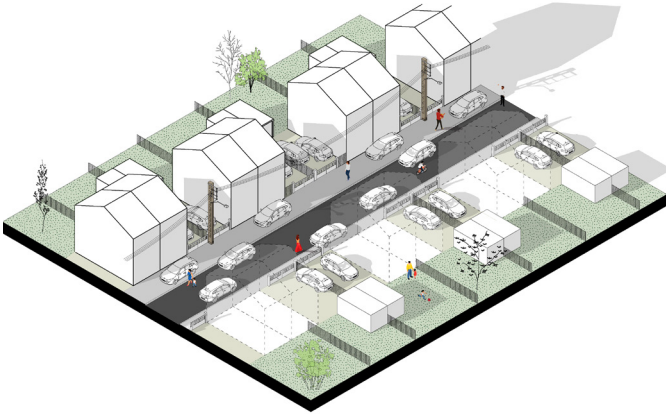

L'étude urbaine pour la rénovation de la cité Bellevue à Harnes _ INterland _ 2020

CHANTIER 3

DÉPLOYER UN RÉSEAU DE MOBILITÉ AU SERVICE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE EMPLOI/ HABITAT

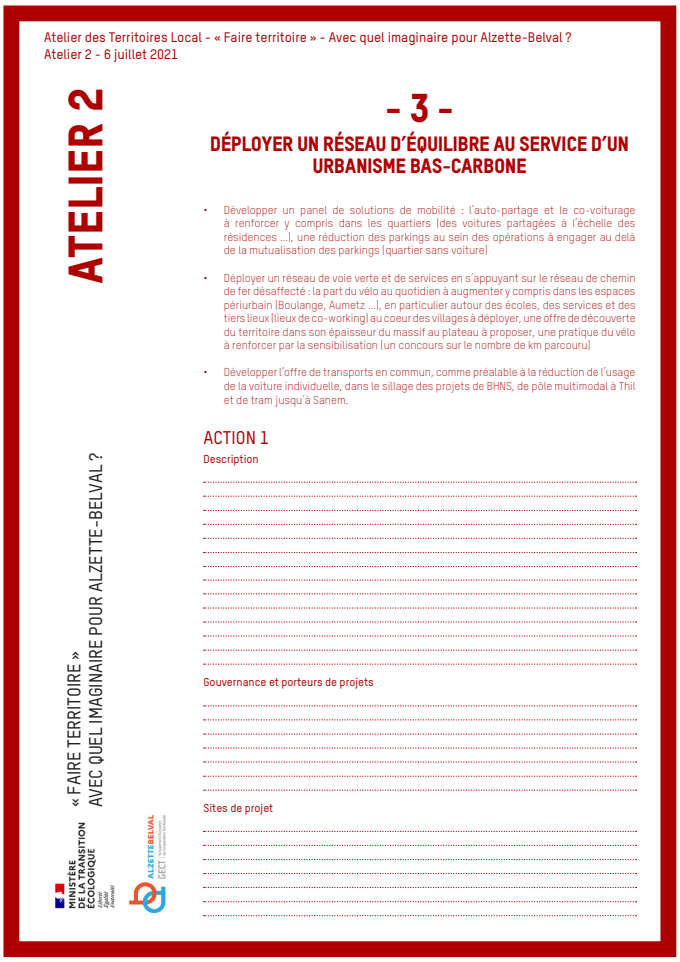
Atelier des Territoires Local - « Faire territoire » - Avec quel imaginaire pour Alzette-Belval ?
Atelier 2 - 6 juillet 2021

ATELIER 2

« FAIRE TERRITOIRE »
AVEC QUEL IMAGINAIRE POUR ALZETTE-BELVAL ?

- 3 -

DÉPLOYER UN RÉSEAU D'ÉQUILIBRE AU SERVICE D'UN URBANISME BAS-CARBONE

- Développer un panel de solutions de mobilité : l'auto-partage et le co-voiturage à renforcer y compris dans les quartiers (des voitures partagées à l'échelle des résidences ...), une réduction des parkings au sein des opérations à engager au delà de la mutualisation des parkings (quartier sans voiture)
- Déployer un réseau de voie verte et de services en s'appuyant sur le réseau de chemin de fer désaffecté : la part du vélo au quotidien à augmenter y compris dans les espaces périurbain (Boulange, Aumetz ...), en particulier autour des écoles, des services et des tiers lieux (lieux de co-working) au coeur des villages à déployer, une offre de découverte du territoire dans son épaisseur du massif au plateau à proposer, une pratique du vélo à renforcer par la sensibilisation (un concours sur le nombre de km parcouru)
- Développer l'offre de transports en commun, comme préalable à la réduction de l'usage de la voiture individuelle, dans le sillage des projets de BHNS, de pôle multimodal à Thil et de tram jusqu'à Sanem.

ACTION 1

Description

Gouvernance et porteurs de projets

Sites de projet

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ALZETTEBELVAL GECT

Ambition 1. Un réseau de mobilité douce pour "Faire territoire" au service de la mise en réseau des projets IBA

Pour les participants, le développement d'un réseau de mobilité douce répresente un sujet important de co-développement à l'echelle du GECT. La mise en oeuvre de ce réseau permettrait de :

- Rendre la frontière plus perméable
- Mettre en réseau des évènements
- Favoriser une valorisation culturelle en connectant les grands équipements du territoire (ex. l'Arche)
- Répondre à des besoins liés aux loisirs et à l'accesibilité aux zones d'emplois qui demeure une priorité

Quelques pistes ont été évoquées à différentes échelles :

- Des connexions avec les réseaux européens à concrétiser : la voie bleue de la vallée de la Moselle, la véloroute Charles le Téméraire,
- Trois projets de boucles vélos découverte (s'appuyant sur des zones 30) à l'échelle du territoire sont en cours de réflexion pour accompagner l'évènement d'Esch 2022,
- Des projets en cours à l'échelle locale : la création de la passerelle à Esch, les pistes cyclables pour rejoindre le centre-ville d'Esch,la liaison cyclable en cours (ABACTIV !) entre Micheville et Belval,
- Des projets locaux à concrétiser : une piste cyclable de la vallée de la Beler pour relier Rédange à Villerupt et Audun-le-Tiche, un sentier transfrontalier le long de l'Alzette de Thil à Schifflange, une piste cyclable sur la voie ferrée désaffectée à Aumetz ...

En conclusion, le sentiment d'habiter et d'appartenance à un territoire dépend de la facilité que l'on a à se déplacer pour accéder aux services du quotidien, des deux côtés de la frontière.

Les réponses en termes de mobilité douce doivent distinguer différents usages (utilitaire, loisirs-tourisme, culturel). Des boucles sont à examiner pour relier les centralités urbaines avec les espaces en régénération, les zones d'emplois, les équipements et anticiper sur la programmation future des sites de projets notamment pour relier les projets IBA entre eux.

4 L'ATELIER N°2

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE :

La Vennbahn, Belgique

- Une offre de visite et touristique complète à partir d'une infrastructure ferrée transformée en voie cyclable
- Une des plus longues pistes cyclables sur une ancienne voie ferrée qui traverse 3 pays: l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg.
- A partir d'une infrastructure reconnue, une véritable offre touristique incluant hébergement, attraction, cartographie, etc est proposée aux touristes dans les anciens cantons de l'Est.
- Le réseau de voies cyclables se laisse facilement apprivoiser grâce au système des points-nœuds. En complément de la route principale, les cyclistes peuvent choisir parmi les routes à thème appelées Vennbahn Plus.
- l'App Vennbahn propose aux touristes les parcours, les hébergements, les sites à visiter et tout ce qui se trouve sur le trajet.

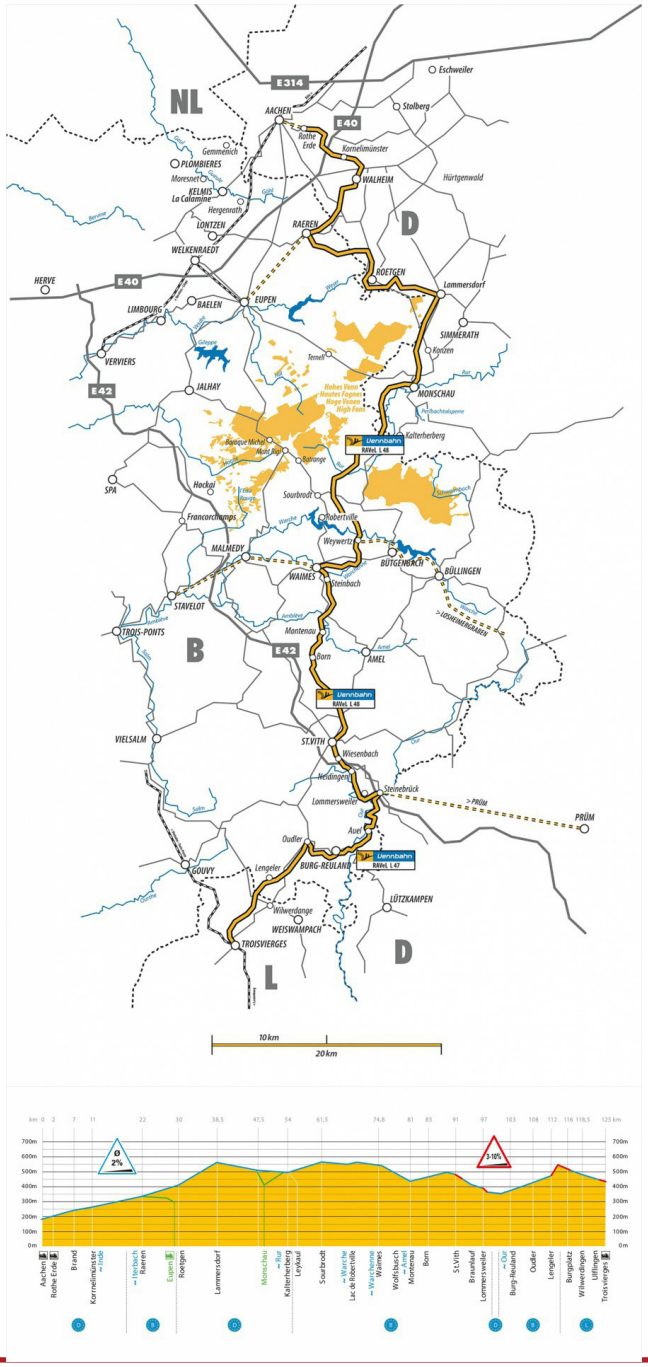

CHANTIER 4

RECONNAÎTRE LA RESSOURCE EN EAU COMME UN BIEN COMMUN TRANSFRONTALIER

Atelier des Territoires Local - « Faire territoire » - Avec quel imaginaire pour Alzette-Belval ?
Atelier 2 - 6 juillet 2021

ATELIER 2

« FAIRE TERRITOIRE »
AVEC QUEL IMAGINAIRE POUR ALZETTE-BELVAL ?

- 6 -

FAIRE DE LA MATRICE FORESTIÈRE ET AGRICOLE UN VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Développer un projet agricole en commun, pour avancer vers une autosuffisance alimentaire : des complémentarités à renforcer et des ressources à partager, des projets agricoles d'ampleur engagés de part et d'autre de la frontière à harmoniser au service d'un projet agricole transfrontalier, des actions sur les biodéchets et la réduction du gaspillage alimentaire à engager.
- Concilier usages récréatifs et valorisation de la ressource locale : des liens avec les espaces urbains à renforcer, une accessibilité à renforcer, des usages et des loisirs à déployer, des lieux à valoriser par des sentiers balisés en s'appuyant sur le Minett Trail et la boucle transfrontalière en cours d'aménagement (projet d'un parc naturel transfrontalier), une gestion des déchets sauvages à améliorer de part et d'autre de la frontière, des réflexions sur l'adaptation de la forêt au changement climatique à engager, une ressource locale en bois à valoriser dans la construction.
- Impulser la création d'un Parc Naturel Transfrontalier

ACTION 1

Description

Gouvernance et porteurs de projets

Sites de projet

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ALZETTEBELVAL GECT

<u>Ambition 1.</u> Protéger la ressource en eau potable et valoriser la ressource en eau issue des remontées de nappes

Au Luxembourg comme en France, la ressource en eau est un enjeu très important dans une perspective de changement climatique. Il s'agit d'assurer une qualité et une quantité de ressource en eau qui soit suffisante pour alimenter les villes et les villages du territoire, à long terme :

- Décréter des zones de protection en incitant les agriculteurs à pratiquer une agriculture qui ne pollue pas l'eau à travers la sensibilisation et la mise en place d'aides financières (exemple: aides financières mises en place à Vittel). Se rattacher aux objectifs du Luxembourg en passant à 25% de la production nationale en bio (PAM).
- Diminuer les usages de l'eau potable dans le quotidien en incluant dans cette démarche les nouveaux projets de construction.
- Favoriser le partage de la ressource entre les deux pays.

Les participants indiquent également que les remontées de nappes sont fréquentes sur les anciens sites miniers. Ces phénomènes inondent les sols mais cette eau n'est ni valorisée, ni exploitée. Un des sites inondés est pompé pour alimenter un affluent de l'Alzette.

Des débouchés à trouver pour cette ressource en eau : Produire de l'énergie ? Rendre cette eau potable ?

<u>Ambition 2.</u> Faire de l'Alzette renaturée et revalorisée un projet support au développement territorial du GECT

L'Alzette représente une part importante de l'identité du teritoire, elle est le lien qui fédère de part et d'autre de la frontière. La plupart des sites industriels se trouvaient à proximité de l'Alzette et de ses affluents, elle est intimement liée au développement de la sidérurgie. Le lien à l'Alzette n'est pas seulement un lien géographique mais également un lien culturel fédérateur. Les participants définissent ainsi l'Alzette

4 L'ATELIER N°2

comme la colonne vertébrale du territoire, le point de départ au renouveau du territoire transfrontalier.

Le projet de réouverture et renaturalisation de l'Alzette (et ses affluents) pour la réintégrer dans son paysage urbain fait consensus entre les deux pays. Un projet est déjà à l'oeuvre, une convention a été signée entre le contrat de rivière du bassin supérieur (Lux) de l'Alzette et le SIVOM de l'Alzette (FR) pour améliorer les eaux de l'Alzette. Des sites sont déjà fléchés sur plusieurs tronçons : élargissement du lit de l'Alzette sur le site ArcelorMittal à Schifflange, projet de renaturation par l'EPA sur le site de Micheville...

Les participants considérent que cette première action peut induire d'autres actions et projets qui viendront se juxtaposer aux abords du cours d'eau :

- la réouverture/renaturalisation de l'Alzette pourrait engager des actions de dépollution des sols qui sont attenants au lit de la rivière pour assurer la qualité de l'eau.
- puis la valorisation du cours d'eau pourrait encourager les communes à engager une réhabilitation du bâti et des espaces publics situés à proximité, notamment les anciennes cités minières, jusqu'aux projets touristiques de loisirs aquatiques. Un autre exemple est celui de la source à Thil avec le projet d'embouteillage, de thermalisme, ou encore d'usage agricole pour le maraichage biologique via la création de ceinture verte alimentaire de proximité

Il s'agit également de :

- Poursuivre les opérations déjà engagées sur l'Alzette et assurer le lien avec les écoquartiers, l'accessibilité au public à travers par exemple les mobilités douces
- Engager la dépollution des sols agricoles et forestiers tel que l'exemple les projets mis en oeuvre par la Sarre entre la France et l'Allemagne : projets de dépollution, renaturalisation, réalisation d'espaces de loisirs.

<u>Ambition 3.</u> Assurer une gestion de la compétence eau/assainissement dans un contexte de bassins versant et de relations transfrontalières

- Réaliser un diagnostic thématique territorial pour une meilleure connaissance des usages de l'eau et des enjeux notamment transfrontaliers pour une vision commune
- Gérer qualitativement et quantitativement la ressource en eau considérée comme stratégique car présente sur le territoire et pouvant faire l'objet d'un dialogue/négociation entre la France et le Luxembourg
- Mettre en place des actions qui visent à l'économie de l'eau, au réemploi et au traitement des eaux de pluies
- Favoriser le traitement des eaux par filtration et créer une tarification unique transfrontalière

SÉQUENCES DE L'ALZETTE

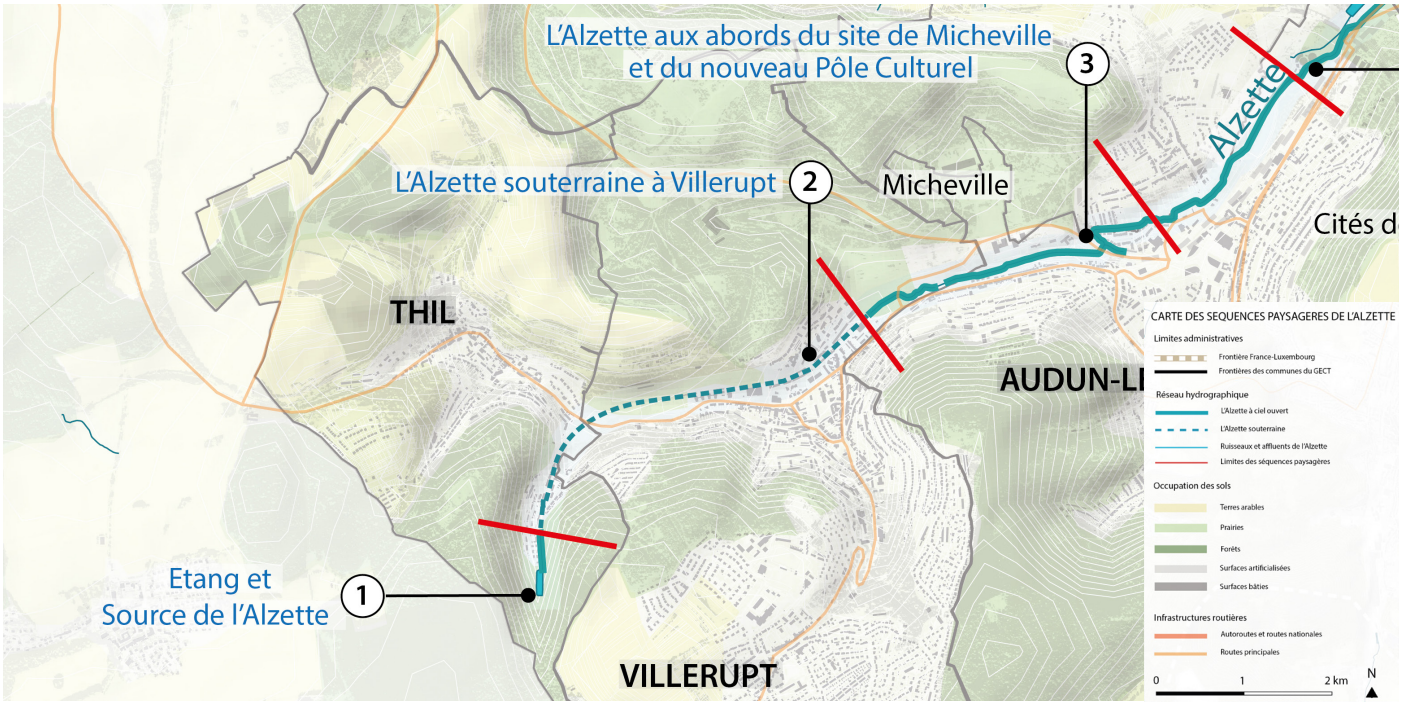

Carte séquence 1

①

Étang et source de l'Alzette (Sainte-Claire)

②

L'Alzette souterraine à Villerupt

③

L'Alzette aux abords du site de Micheville et du nouveau Pôle Culturel

SÉQUENCE 1

La source 'officielle' de l'Alzette se situe sur la commune de Thil au niveau de l'étang Sainte-Clair, mais ce n'est pas la seule reconnue par les habitants du territoire. Une multitude de sources sont inclues dans le grand bassin versant transfrontalier du Dogger : quelle est la politique de gestion de ses sources autour des deux territoires ?
Le potentiel de restauration et de valorisation du cours d'eau est encore très important du côté français. Sa réouverture sur certains tronçons comme à Villerupt, pourrait être une plus value pour la revitalisation urbaine des communes. Le cours d'eau longe également des projets de développement urbain tel que le Pôle Culturel de Micheville. Quelle place donne-t-on à la rivière dans ces projets ? Comment l'Alzette peut devenir un espace à valoriser en milieu urbain ?

4 L'ATELIER N°2

SÉQUENCES DE L'ALZETTE

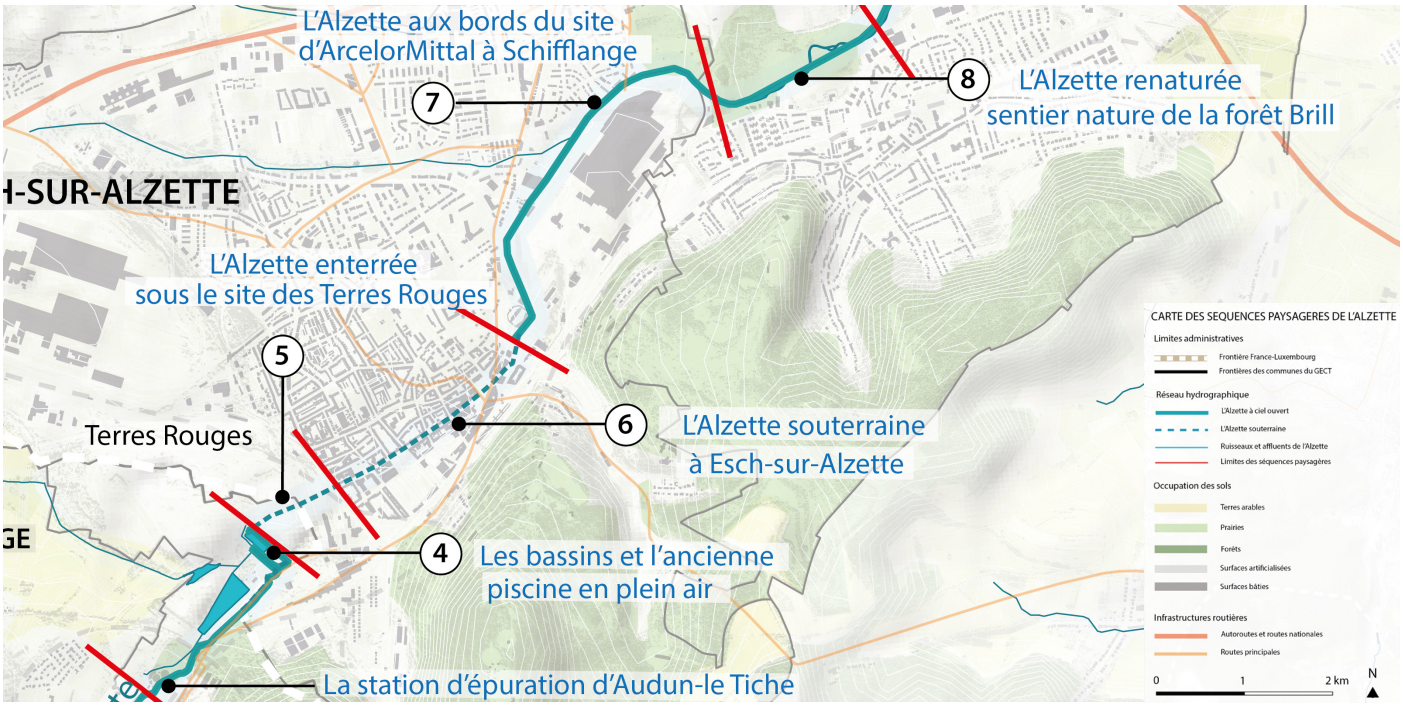

Carte séquence 2

④

Les bassins à proximité de l'ancienne piscine en plein air d'Audun-le-Tiche

⑤

L'Alzette enterrée sous le site des Terres Rouges

⑥

L'Alzette souterraine à Esch-sur-Alzette (rue de l'Alzette)

SÉQUENCE 2

Le cours d'eau traverse le site des bassins qui accueillera bientôt le projet de Parc des Bassins, imaginé dans le cadre du plan guide dessiné par le groupement Michel Desvigne Paysagiste, en collaboration avec l'EPA. Il circule ensuite sous les Terre Rouges. Sur ce site transfrontalier, l'Alzette peut faire l'objet d'un projet fondamental pour le territoire avec la mise en place d'actions très rapides dans le cadre par exemple d'Esch 2022, Capitale européenne de la Culture.

SÉQUENCES DE L'ALZETTE

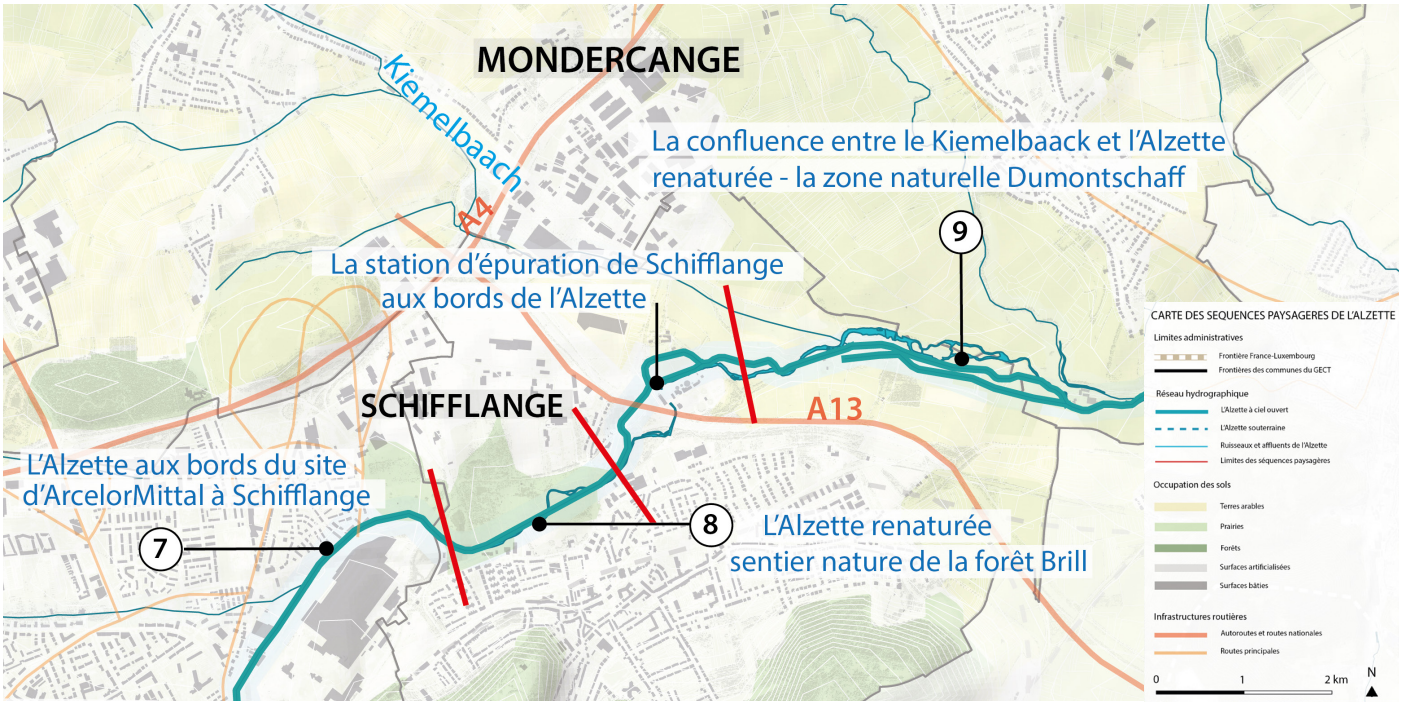

Carte séquence 3

⑦

L'Alzette canalisée aux abords du site d'ArcelorMittal à Schifflange

⑧

L'Alzette renaturée - sentier nature de la forêt de Brill

⑨

La confluence entre le Kiemelbaack et l'Alzette renaturée - zone naturelle Dumontschaff

SÉQUENCE 3

Sur la partie Luxembourgeoise, l'Alzette reste canalisée sur certains tronçons. Cependant, un travail de renaturation remarquable a été réalisé en deux temps sur sa partie aval. Il a d'abord eu lieu sur la zone naturelle du Dumontschaff où la rivière circule librement dans la vallée. La seconde séquence, plus récente se trouve dans le secteur de la forêt de la Brill. Ces projets ont eu des résultats positifs pour l'amélioration de la qualité de l'eau et le développement des milieux naturels.

4 L'ATELIER N°2

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE :

Terres de Sources à Rennes est un projet de transition agro-écologique d'accompagnement aux agriculteurs locaux.

Afin de préserver les ressources en eau, ce projet incite les agriculteurs locaux à changer leur pratiques et modèle d'exploitation pour réduire les impacts sur la qualité de l'eau. En contrepartie, les collectivités s'engagent à valoriser leur produit mais également à acheter une partie de leur production pour après les distribuer sur des espaces de restauration scolaire.

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE :

La renaturation de la vallée de l'Aire

Le projet de revitalisation de l'Aire est l'un des plus importants projets de revitalisation en Suisse. Il a débuté en 2000 et la dernière tranche de travaux s'est achevée en 2016. Le projet vise à redonner vie à une rivière très fortement corrigée au début des années 1900, possédant une très faible valeur biologique et un gabarit hydraulique insuffisant.

Le projet a permis la création d'un biotope, d'espaces de détente et la valorisation du patrimoine lié au canal.

CHANTIER 5

TRANSFORMER LES SOLS VERS UN NOUVEAU PAYSAGE VIVANT ET PRODUCTIF

<u>Ambition 1.</u> Effectuer un classement des différentes typologies de friches en fonction de leur localisation et des potentialités de projets

Considérant l'objectif de Zéro artificialisation nette, les friches doivent être optimisées au cas par cas et considérées comme des opportunités à venir. En ce sens, il s'agit de distinguer les friches urbaines constructibles des friches proches des milieux ruraux à réintroduire en zones naturelles.

Différentes propositions complémentaires ont émergé de la part du groupe de travail :

- Les friches ont vocation à constituer le principal espace constructible dans les prochaines années, d'où la nécessité de ne pas sanctuariser tous ces espaces, y compris lorsque la nature a repris ses droits.
- Les friches doivent être exploitées avec souplesse, dans une logique d'expérimentation. En ce sens, il s'agit de s'assurer qu'elles font l'objet de projets vecteurs de sens.
- Le niveau de pollution des friches doit être pris en compte dans la typologie. La dépollution des crassiers est jugée prioritaire. En même temps, il invite à concevoir des paysages transitoires de dépollution.

<u>Ambition 2.</u> Réemployer les matériaux de construction

Une préservation des ressources minérales est nécessaire. Elle invite à mener de front deux actions complémentaires :

- Refuser ou limiter l'exploitation des carrières
- Réemployer davantage les matériaux du BTP. Cette pratique, qui semble davantage développée côté luxembourgeois, reste embryonnaire côté français. Cette action de réemploi des matériaux a été mise en place sur le site de Micheville par l'EPA. L'une des solutions évoquées est, justement, d'éviter que ces matériaux ne deviennent des déchets, ce qui simplifie le cadre juridique de leur réemploi. Dans un cadre de collaboration, il s'agit de réfléchir à une législation transfrontalière pour permettre les mouvements de matériaux transfrontaliers classés en « déchets ».

4 L'ATELIER N°2

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE

Lyon Vallée de la Chimie, une filière d'innovation au service de la gestion durable des ressources du territoire.

Au sein d'un pôle stratégique au sud de la métropole lyonnaise où cohabitent paysage industriel et paysage naturel, le projet de la Vallée de la Chimie porte l'ambition de transformer l'écosystème industriel en accompagnant les acteurs publics et privés. Avec une logique d'économie circulaire, les «paysages productifs» ont pour objectif de créer de la valeur écologique et économique à travers la mutation d'anciens sites industriels: dépollution des sols, nouvelles activités économiques, fabrication de terres fertiles (mélange de compost et de limons) pour créer des espaces verts de la métropole, production de biomasse...

Les axes stratégiques :

- Conforter la Vallée comme le territoire industriel métropolitain de l'innovation
- Favoriser le développement des énergies renouvelables et de récupération
- Révéler une filière des « paysages productifs»
- Reconnecter l'industrie à son territoire mais aussi à ses habitants

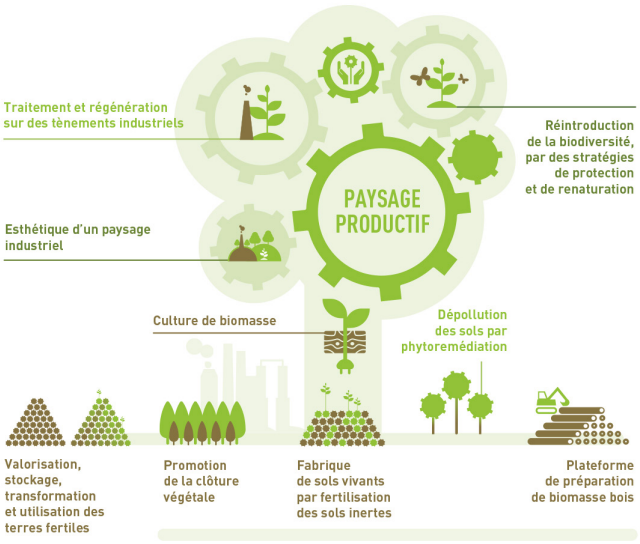

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE

Cycle Terre, recycler les déblais du Grand Paris

Répresentant près de 90% des déchets urbains, les déblais font partie d'une problématique centrale des projets urbains. L'objectif principal est de créer une véritable filière industrielle en réemployant les terres excavées pour les constructions du GPE. Ces terres seront utilisées pour l'aménagement des parcs, le remplissage des carrières ou même comme sous-couches du réseau viaire.

Les 6 objectifs pour la filière terre :

- Lancer une chaîne de production de matériaux de construction (source : sols excavés)
- Produire des références techniques pour la construction en terre crue
- Associer promoteurs immobiliers et les architectes
- Associer les habitants locaux
- Proposer des matériaux de construction à faible impact environnemental
- Faciliter le transfert vers le Grand Paris et à l'echelle européenne

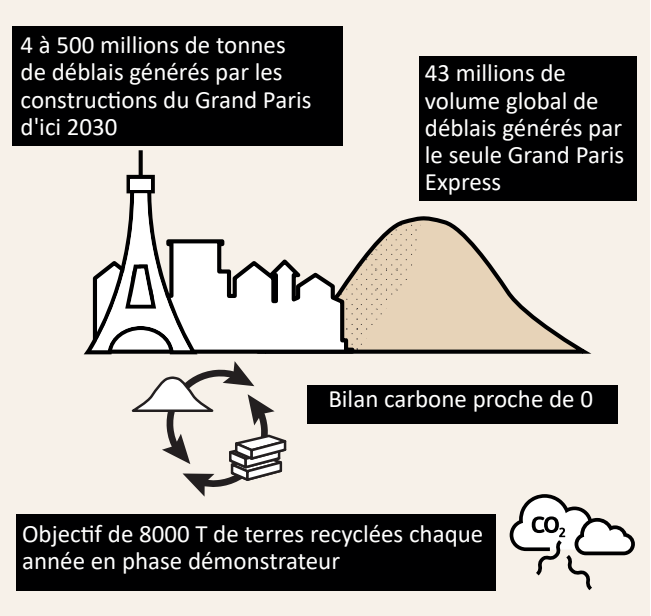

CARTE RÉGÉNÉRATION DES SOLS

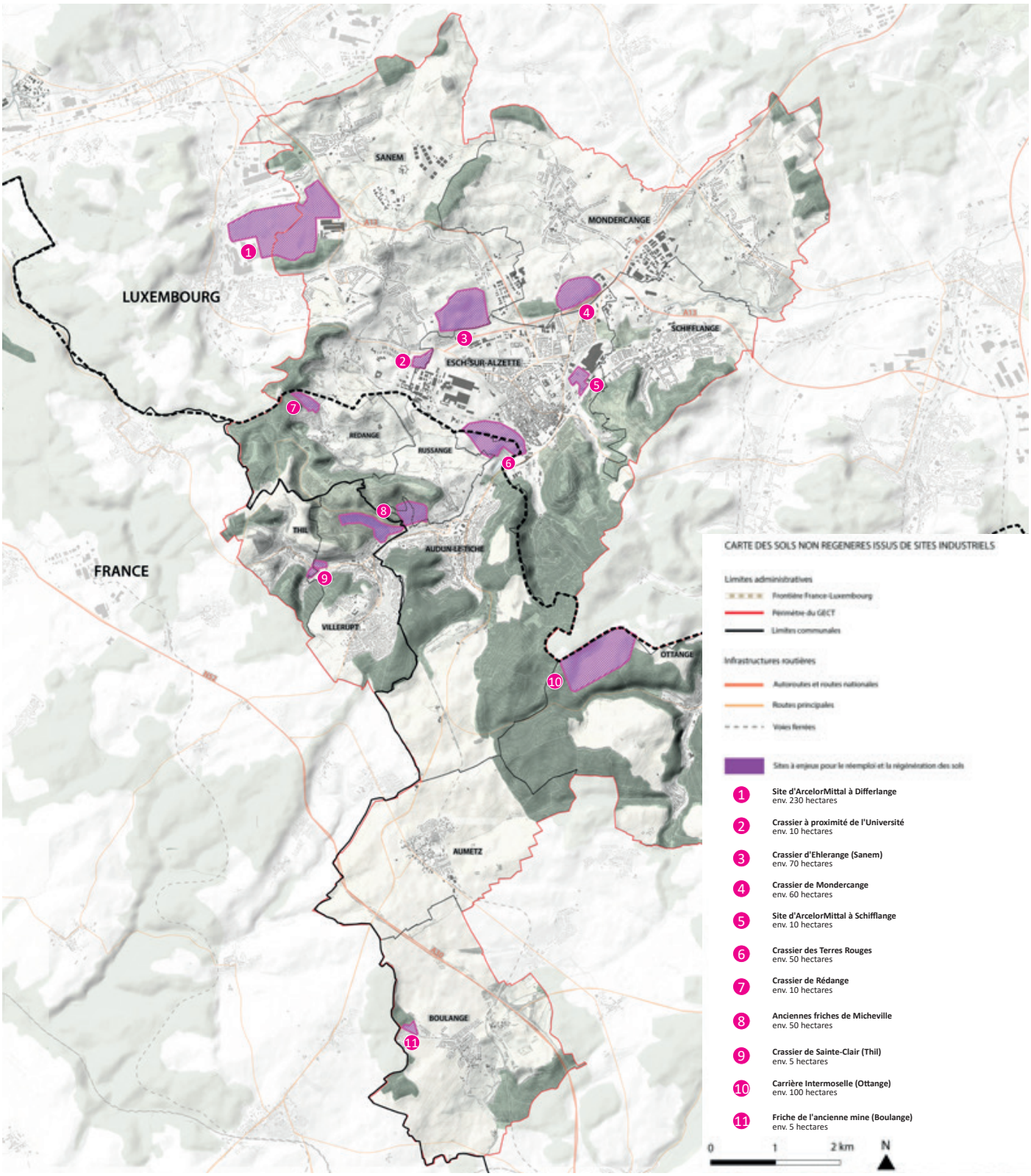

4 L'ATELIER N°2

CARTE DE LA MATRICE FORESTIÈRE ET AGRICOLE

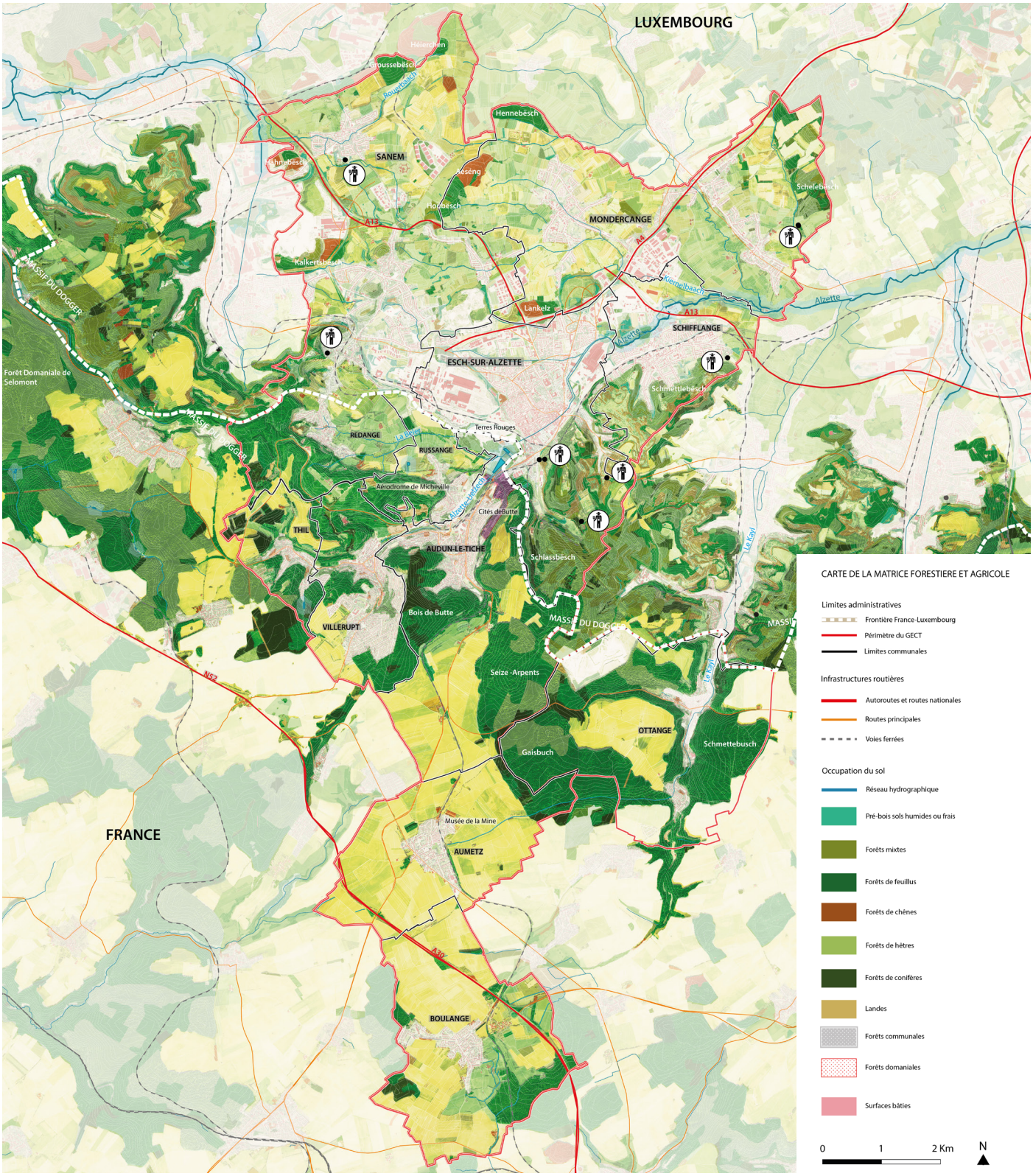

CHANTIER 6

FAIRE DE LA MATRICE FORESTIÈRE ET AGRICOLE UN VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

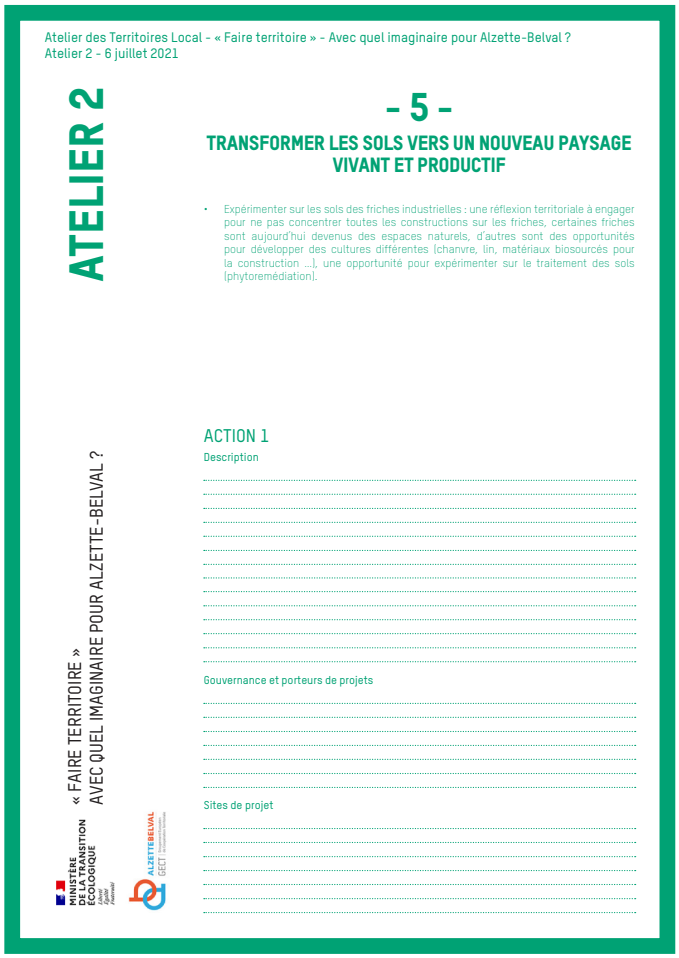

<u>Ambition 1.</u> Adapter les forêts du Dogger au réchauffement climatique

La question de la production forestière sur le massif du Dogger fait débat : certains participants souhaitent implanter des essences productives, qui diffèrent des espèces colonisatrices (bouleau, peuplier...). D'autres participants indiquent qu'il est délicat d'exploiter en foresterie un territoire fragilisé par l'exploitation minière et encore pollué. Certaines pistes ont été évoquées :

-Réfléchir à une filière bois économique pour choisir les essences à planter : chercher une petite production propre au massif, qui est de petite taille et donc peu adapté à une grosse production. Une véritable filière bois, en effet, doit plutôt se penser à l'échelle régionale. Ce programme de plantation doit concerner des espèces qui s'adaptent au réchauffement climatique, sur un horizon de plusieurs dizaines d'années.

- Associer les universitaires pour choisir des essences forestières qui puissent s'adapter aux nouveaux procédés productifs comme l'ENSTIB (Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois d'Epinal).
- Associer le CRPF, Centre national de la propriété forestière, pour engager des discussions avec les propriétaires sur ces forêts privées. Le caractère privé de ces forêts constitue en effet un obstacle important à une action publique sur la ressource forestière. Le rachat de forêts par les communes, déjà réalisé par certaines communes françaises, peut permettre d'étendre ces capacités d'action.

<u>Ambition 2.</u> Vers une gestion transfrontalière de la forêt

La coopération transfrontalière autour du Dogger est nécessaire car les habitants constatent de fortes disparités d'un côté et de l'autre de la frontière. Si la piste d'une extension de la zone Natura 2000 au territoire français a été évoquée comme un cap ambitieux, une autre piste pourrait apparaître plus réaliste à court et moyen terme : l'extension de la réserve de biosphère transfrontalière. Elle donnerait

4 L'ATELIER N°2

un cadre commun de protection à la forêt présente sur le territoire.

Des actions complémentaires pourraient améliorer la gestion au quotidien en s'appuyant sur :

- La préservation et la mise en valeur des espaces Natura 2000
- L'accueil du public sur de courts séjours par le déploiement d'une offre d'hébergements insolites
- Le développement des signalétiques des sentiers de randonnées
- La création d'évènements sportifs
- La production éventuelle de biomasse (potentiel à diagnostiquer)
- Faire un listing du foncier agricole disponible et créer une coopérative qui puisse préserver les terres de haute qualité pour l'agriculture. Comment préserver les terres agricoles face à une pression foncière très forte sur ce territoire transfrontalier? Comment mettre à disposition des terrains pour les agriculteurs ? Comment développer les circuits courts et la production locale ?
- Accompagner la conversion en bio ou en agro-écologie des agriculteurs existants (voir action sur la ressource en eau). Il est toutefois rappelé que la qualité des sols n'est pas, de manière générale sur le territoire, propice au maraîchage.

<u>Ambition 3.</u> Attirer de nouveaux agriculteurs sur le territoire du GECT

Devant l'enjeu, partagé par tous les participants, d'augmenter l'autosuffisance agricole du territoire, diverses pistes ont été soulevées :

- Faire un listing du foncier agricole disponible et créer une coopérative qui puisse préserver les terres de haute qualité pour l'agriculture. Comment préserver les terres agricoles face à une pression foncière très forte sur ce territoire transfrontalier? Comment mettre à disposition des terrains pour les agriculteurs ? Comment développer les circuits courts et la production locale ?
- Accompagner la conversion en bio ou en agro-écologie des agriculteurs existants (voir action sur la ressource en eau). Il est toutefois rappelé que la qualité des sols n'est pas, de manière générale sur le territoire, propice au maraîchage.

<u>Ambition 4.</u> Inscrire le territoire dans une démarche «projet alimentaire territorial » transfrontalier

Les enjeux, partagés par les participants, tournent autour de :

- La maîtrise de la pression foncière et donc la sobriété foncière, la protection. Le cas échéant, l'application des enjeux réglementaires de «compensation agricole collective obligatoire » en cas de DUP
- Le portage en vue d'installation, la visibilité dans le temps pour ces activités, et le lien accru avec les lycées agricoles et centres de formation (cf. parcours de l'installation agricole)
- Le développement, le maillage d'espaces potagers en s'appuyant sur l'histoire des jardins ouvriers. Identifier et valoriser les parcelles sous propriété publique, imaginer des jardins communautaires y compris à vertu pédagogique (ex : vergers conservateurs) et développer les liens sociaux
- Le développement d'une « agriculture urbaine» dans les ecoquartiers en concertation et en impliquant les usagers locaux
- La diversification agricole périurbaine par les circuits courts (productions, transformation, vente) via les marchés de plein vente, la vente directe à la ferme, les AMAP ; accompagner le déploiement du commerce numérique
- Le projet transfrontalier INTERREG AROMA « Approvisionnement Régional Organisé pour une Meilleure Alimentation » mais qui reste très centré sur la seule restauration hors domicile approvisionnée en local (une complexité à dépasser sur les plans techniques/logistiques, économiques, juridiques)

RÉFÉRENCE PRÉSENTÉE :

Projet Prélude, un projet de récupération d'Energie éléctrique et thermique issue de déchets bois et éolienne

Ce projet a pour vocation d'utiliser les déchets bois produits sur le territoire du Pays Haut Val d'Alzette pour produire de l'énergie (chaleur/électricité) via un système de cogénération innovant alimenté par une petite éolienne à axe vertical.

Les objectifs de la démarche :

- Rendre le site de la déchèterie communautaire autonome énergétiquement (bâtiment, éclairage extérieur...),
- Valoriser de manière innovante, intégrée et intelligente la biomasse
- Valoriser le surplus de production électrique via le vecteur Hydrogène en lien avec le projet de méthanation METHA² (création d'un pilote autonome pour valoriser de la matière organique issue du recyclage de déchets et de l'énergie renouvable).
- Faire de ce site un espace démonstrateur d'actions reproductibles à l'échelle du territoire

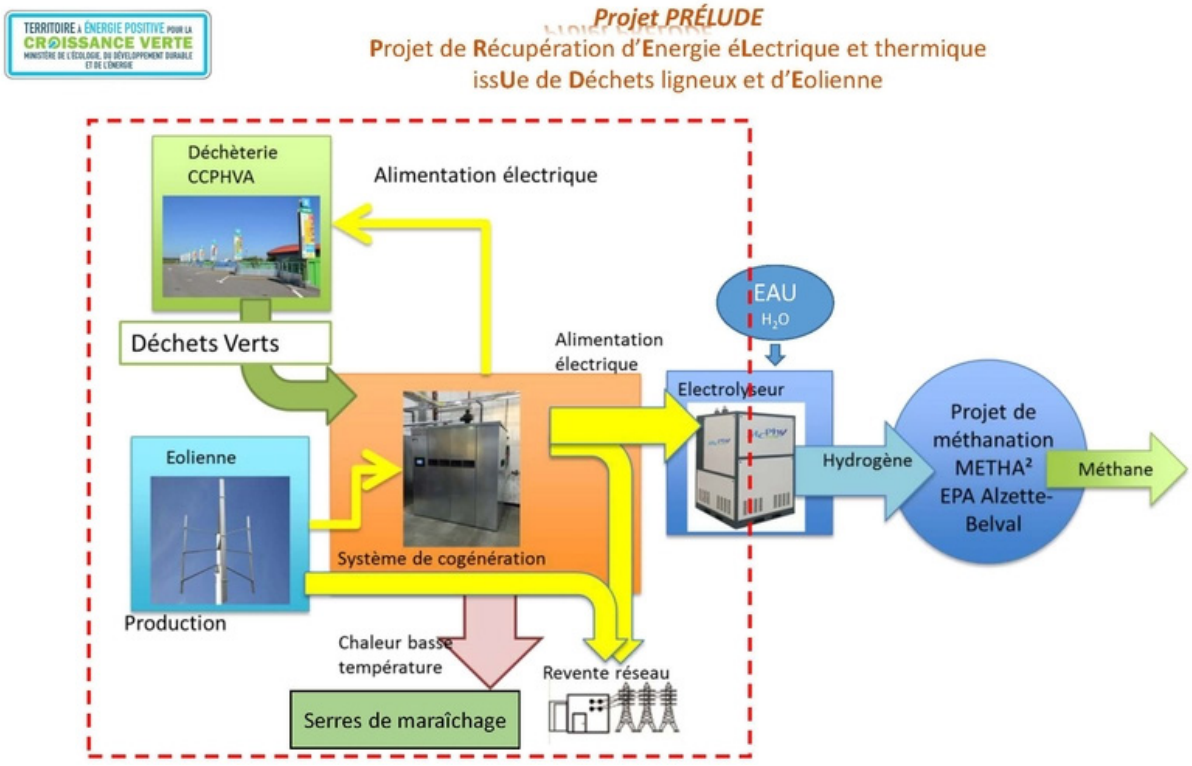

4 L'ATELIER N°2

CONCLUSION

Les 6 chantiers et les 18 ambitions qui ressortent de cet atelier préfigurent ce que pourrait être les axes structurants d'un projet de territoire en commun. Dans ce cadre, l'IBA est une opportunité pour le projet de territoire puisqu'elle permettrait d'engager la réalisation de projets en commun concrets et à court terme, préfigurant le projet de territoire.

L'Atelier 3 vise ainsi à prioriser les ambitions et à identifier les actions dont celles qui pourront faire parti de l'IBA pour préfigurer une feuille de route à mettre en oeuvre à la suite de l'Atelier.

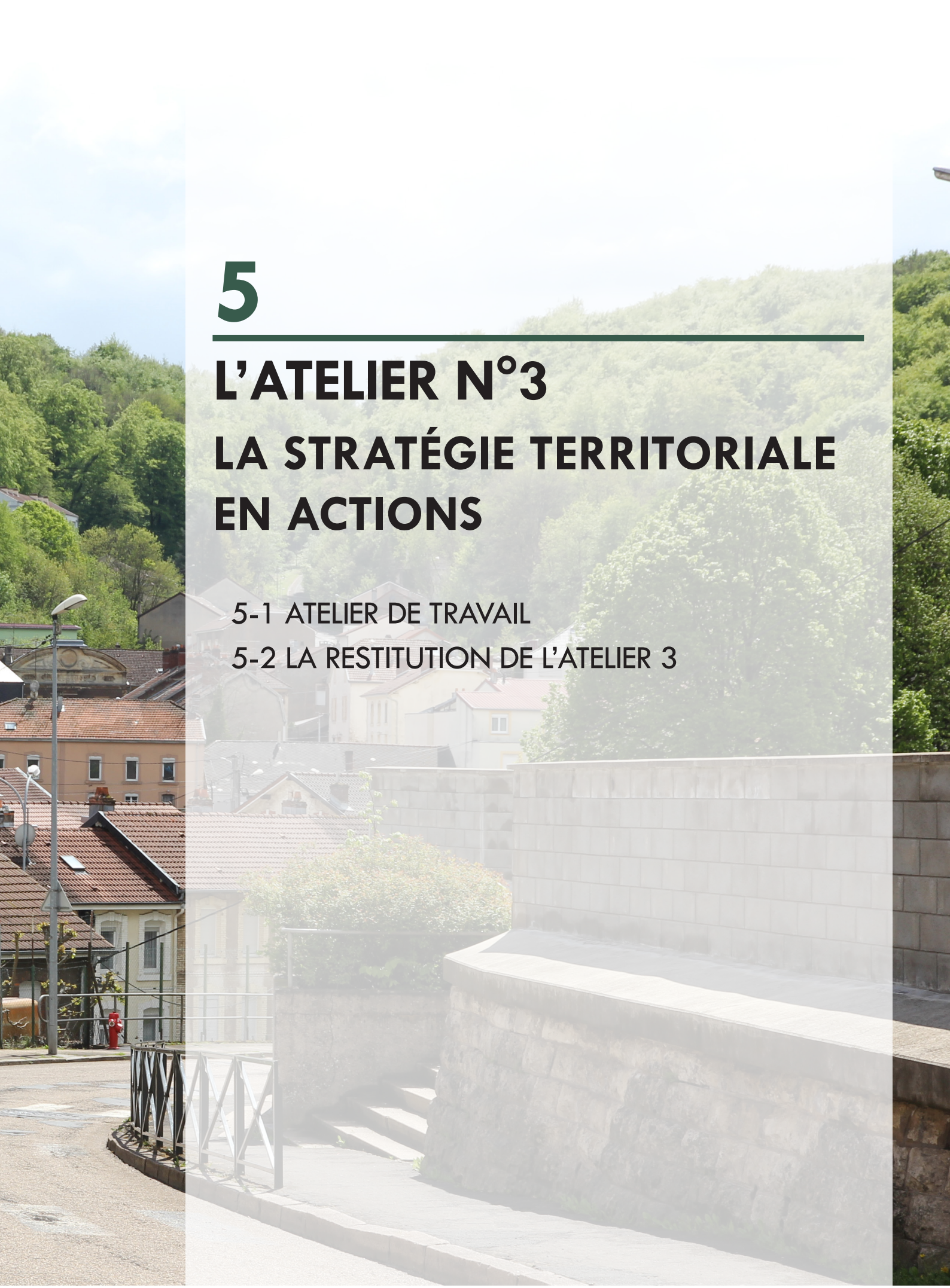

5

L'ATELIER N°3
LA STRATÉGIE TERRITORIALE EN ACTIONS

5-1 ATELIER DE TRAVAIL

5-2 LA RESTITUTION DE L'ATELIER 3

L'ÉQUIPE DE PILOTAGE

Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est :
Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est assurent l'organisation et l'animation générale des Ateliers

- Raphaël JANNOT, Adjoint au chef de pôle aménagement, DREAL Grand Est
- Michel ANTOINE, Chef du pôle aménagement, DREAL Grand Est
- Dorothée HABAY-LÊ, Directrice GECT Alzette Belval
- Daniel SIEMSGLÜß, Responsable de l'atelier de préfiguration IBA AB GECT Alzette Belval
- Valentin NICOTRA, Chargé de mission - préfiguration IBA AB GECT Alzette Belval
- Marine YERAL,Chargée de missions
- Mathieu COMMARD, Chargé de mission mobilité

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Elle apporte les compétences adaptées aux enjeux locaux et un regard nouveau, élargi sur les dynamiques de territoire et le jeu d'acteurs.

INterland (mandataire) :

- Franck HULLIARD, Architecte-Urbaniste, directeur d'INterland
- Alizée MOREUX, Architecte-Urbaniste, cheffe de projet
- Marianne AUBOURG, Architecte-Urbaniste, chargée de projet

Caudex:

- Flora VALENTIN, Paysagiste, chargée de projet

Ceresco:

- Mickael ETHEVE, consultant Ingénerie territoriale & politiques publiques

5 L'ATELIER N°3

LES PARTICIPANTS INSCRITS À L'ATELIER N°3

DHUP
- Jean-Marie QUEMENER, Chef du bureau des opérations d'aménagement DHUP

Les services de l'Etat français :
- Valérie MULLER, Cheffe de projet Sillon mosellan, DDT 57
- Samuel GUETH, DDT 54
- Yann GRABOWSKI, Chargé de mission coopération transfrontalière, Préfecture de Moselle

DATer
- Marie-Josée VIDAL, DATer
- Carlos GUEDES; DATer

Les communes concernées :
FRANCE
- Jean-Jacques BOURSON, Maire de Russange
- Stephan BRUSCO, Maire de Thil
- Daniel CIMARELLI, Maire de Rédange
- Yves SIMIONATO, Directeur général des sevices à la commune de Villerupt

LUXEMBOURG
- Albert KALMES, échevin chargé du développement urbain et du développement durable à la commune de Schifflange
- Daisy WAGNER, cheffe de division service du développement urbain à la commune d'Esch-sur-Alzette
- Caolan CONWAY, ville d'Esch-sur-Alzette
- Daniel CODELLO, coordinateur de la politique transfrontalière et européenne à la commune de d'Esch-sur-Alzette
- Fernand HEISCHBOURG, ville de SANEM
- Franca ROMEO, ville de SANEM
- Nadine DORDING, ville de SANEM

La région Grand Est :
- Carine VUIDEL, Directrice du secteur Action territoriale

CCPHVA (Communauté Communes Pays Haut Val Alzette) :
- Claude BOCEK, Vice-président de l'économie

PROSUD :
- Isabelle RENOIR, Chargée de missions

EPA Alzette-Belval :
- Damien NERKOWSKI, Directeur général
- Hélène BISAGA, Responsable du Développement
- Zahira MALYANI, Cheffe de projets aménagement et construction
- Jérémy DE CONTI, Directeur de l'aménagement

AGORA :
- Beate HEIGEL, Architecte chef de projet
- Thomas RAU,

Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire, Luxembourg :
- Benoît GEISEN, Urbaniste

Université du Luxembourg:
- David PELEMAN, Chercheur postdoctoral / Faculté des Sciences Humaines, des Sciences de l'Éducation et des Sciences Sociales
- Maxime DERIAN, Chercheur postdoctoral

Ministère du logement Luxembourg :
- Catherine JOST, Urbaniste

Université Gustave Eiffel :
- Camille LE BIVIC, Ingénieure de recherche, postdoctorante

CELL :
- Eric LAVILLUNIERE, Responsable du projet REconomy

Autres :
- Marie AZAMBRE, Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain
- Jean GOEDERT
- Thomas MILLER, LUCA Luxembourg Center for Architecture
- Patrick BOUSCH, LISER et Président CSA

L'atelier en images à la Konschthal d'Esch-sur-Alzette

5 L'ATELIER N°3

5.1 ATELIER DE TRAVAIL

L'Atelier 3 s'est déroulé le 16 novembre 2021 à la Konschthal d'Esch-sur-Alzette. Après une introduction par Georges MISCHO, bourgmestre d'Esch-sur-Alzette, Franck HULLIARD, de l'équipe pluridisciplinaire, a exposé le déroulé de l'atelier (présentation de la démarche, du calendrier, de l'équipe interdisciplinaire, des objectifs de l'atelier..).

L'OBJECTIF DE L'ATELIER

Les objectifs de cette troisième session d'atelier sont :

- Poursuivre la dynamique de projet commun en rassemblant les élus et les acteurs locaux autour de la préfiguration d'une IBA sur le territoire d'Alzette Belval,
- Décliner la stratégie co-construite et partagée lors de l'Atelier 2 en projets concrets et communs pour l'IBA
- Partager un plan d'actions pour l'IBA en ciblant des sites de projets, un mode de gouvernance et des pistes de financement

L'OBJECTIF DE L'ATELIER

Temps 1 : Accueil et introduction – 1h30
9h : Accueil des participants
9h30 – 10h30 : Introduction sur la démarche et les retours de l'Atelier 2

Temps 2 : Identification des actions et des projets à initier dans le cadre de l'IBA – 1h30

10h30 – 11h :

Les participants se répartissent en binôme et sélectionnent parmi les actions et projets proposés 5 actions ou projets à initier dans le cadre de l'IBA.

Chaque binôme explique ses choix à toute l'assemblée. Les animateurs notent au fur-et-à-mesure le contenu des échanges et font ensuite une synthèse des actions et des projets qui conviennent à l'ensemble des participants. Cette synthèse est soumise à la validation de l'assemblée.

Temps 3 : Priorisation des actions/projets et esquisse de la feuille de route – 1h30

11h – 12h30 :

Une fois les 10 actions/projets sélectionnés, les participants seront invités à les placer sur deux axes "impact" et "faisabilité". Celle-ci permettra de prioriser les actions à conduire dans le cadre de l'IBA.

Temps 4 : Clôture – 30 min
12h30 : Remerciements et clôture de l'atelier

5.2 LA RESTITUTION DE L'ATELIER 3

LES AMBITIONS, SOCLE DE LA STRATÉGIE PARTAGÉE POUR L'IBA ALZETTE-BELVAL

A partir des 18 ambitions issues de l'Atelier 2, des actions transversales, des territoires de projets et des projets démonstrateurs ont émergé.

AVRIL 2021

IMMERSION
3 CHAMPS D'EXPLORATION

MAI 2021

ATELIER 1
6 CHANTIERS

JUIL

A
18

Les champs d'exploration

Les échelles de ccopération

Les chantiers et les ambitions de la stratégie

L'ESPACE TRANSFRONTALIER
COMME TERRITOIRE DE L'HABITER

LES CÔTES DU DOGGER ET LES VALLEES
COMME MATRICE FORESTIÈRE ET NOURRICIÈRE

LA PREFIGURATION D'UNE IBA
POUR DES COMMUNS EN PARTAGE

la grande région

le gect

les communes

Chantier 1
Cultiver un terreau de valeurs culturelles et sociales

Ambition 1 : Préserver la dimension multiculturelle comme sociale transfrontalière
Ambition 2 : Valoriser l'histoire des cultures minières et sid patrimoine naturel et bâti pour en faire un levier de rayonn
Ambition 3 : Proposer un développement touristique local sur les ressources naturelles
Ambition 4 : Déployer des équipements et des événement

Chantier 2
Qualifier le cadre de l'habiter comme levier de cohésion

Ambition 5 : Engager un plan de revitalisation, d'intégratio des centralités urbaines et des cités
Ambition 6 : Développer des cadres d'expérimentation tra
Ambition 7 : Engager un plan de désimperméabilisation po résilience territoriale
Ambition 8 : Co-construire une politique transfrontalière su

Chantier 3
Déployer un réseau de mobilité au service d'un nouvel équilibre

Ambition 9 : Développer un réseau de mobilité douce pou de la mise en réseau des projets IBA

Chantier 4
Reconnaître la ressource en eau comme un bien commun transf

Ambition 10 : Protéger la ressource en eau potable et valo des remontées de nappes
Ambition 11 : Faire de l'Alzette un projet écologique suppo territorial du GECT
Ambition 12 : Assurer une gestion de la compétence eau/a contexte de bassins versants et de relations transfrontalièr

Chantier 5
Transformer les sols vers un nouveau paysage vivant et producti

Ambition 13 : Etablir une stratégie de valorisation du fonci
Ambition 14 : Explorer le potentiel d'une filière de réemplo construction

Chantier 6
Faire de la matrice forestière et agricole un vecteur de transition

Ambition 15 : Adapter la matrice forestière et les ressource
Ambition 16 : Structurer une gestion transfrontalière de la f
Ambition 17 : Attirer de nouveaux agriculteurs sur le territ
Ambition 18 : Faire de l'alimentation un enjeu territorial tra

Miser sur des coopérations pour consolider des savoirs
Explorer le cadre législatif, fiscal et réglementaire à tra
de contractualisation transfrontalière

5 L'ATELIER N°3

LLET 2021
ATELIER 2
AMBITIONS

NOVEMBRE 2021
ATELIER 3
34 ACTIONS

e de territoire

Les projets et les actions pour l'IBA

e vecteur de cohésion
érurgiques ainsi que le
nement
et excursionniste fondé
s transfrontaliers

on et de rénovation
nsfrontalière à traduire en actes
our un territoire pilote sur la
ur la transition

emploi/habitat
r "Faire territoire" au service

rontalier
riser la ressource en eau issue
ort du développement
assainissement dans un
es

f
er vacant bâti et non bâti
oi des terres et matériaux de

écologique
es au réchauffement climatique
forêt
oire du GECT
ansfrontalier

s communs
uvers des conditions spécifiques

Faire de la dimension multiculturelle, un des critères de sélection des projets IBA - Ambition 1
Créer un lycée transfrontalier ou une cité scolaire transfrontalière qui mette en avant l'apprentissage des langues - Ambition 1 / 4
Lancer une démarche d'activation avec les acteurs de la société civile pour réinvestir les écoles délaissées de Rédange, Russange et Villerupt - Ambition 2
Créer une route du fer autour de l'histoire minière et sidérurgique du territoire : Val de Fensch, un circuit des mines à destination des jeunes à Thil, Audun-le-Tiche et Schifflange - Ambition 2
Développer une stratégie touristique et un marketing territorial en commun - Ambition 3
Faire de la renaturation «du parc des étangs» et de la réhabilitation de la piscine ERA, un projet exemplaire de la coopération transfrontalière - Ambition 4

Mener des expérimentations sur de nouveaux produits tels que les logements évolutifs et les logements abordables - Ambition 5
Engager un plan de revitalisation des centres-villes - Ambition 5
Mener des expérimentations sur les différents tissus qui composent le territoire : habitat individuel, grands ensembles, cités ouvrières - Ambition 5
Engager un plan d'intégration et de rénovation urbaine et architecturale des cités - Ambition 5
Créer un groupe de travail à l'échelle du GECT pour engager une réflexion sur la mise en place de règles d'urbanisme en commun - Ambition 6
Elaborer ensemble un document de planification qui inclut les échelons régionaux de part et d'autre de la frontière - Ambition 6
Renforcer les collaborations entre les acteurs de l'aménagement à travers de nouvelles initiatives/projets - Ambition 6
Engager une stratégie de désimperméabilisation des centres-villes et des zones d'activités (site pilote sur Zone d'Activités d'Audun-le-Tiche) - Ambition 7
Engager une politique transfrontalière portant sur la transition énergétique et le recyclage - Ambition 8
Créer un centre d'apprentissage et de formation transfrontalier sur le recyclage - Ambition 8

Compléter les connexions cyclables avec les réseaux européens : la voie bleue de la vallée de la Moselle, la véloroute le Téméraire - Ambition 9
Soutenir les trois projets de boucles vélos découverte à l'échelle du territoire en cours de réflexion pour accompagner l'évènement d'Esch 2022 - Ambition 9
Compléter le réseau cyclable local : une piste cyclable de la vallée de la Bieler pour relier Rédange à Villerupt et Audun-le-Tiche, un sentier transfrontalier le long de l'Alzette de Thil à Schifflange, une piste cyclable sur la voie ferrée désaffectée à Aumetz ... - Ambition 9

Diminuer les usages de l'eau potable dans le quotidien en incluant dans cette démarche les nouveaux projets de construction - Ambition 10
La vallée de l'Alzette et ses affluents, un projet de requalification et de renaturation à l'échelle de la vallée - Ambition 11
Favoriser le partage de la ressource en eau entre les deux pays par une gestion de la compétence eau/assainissement - Ambition 12

Effectuer un recensement des différentes typologies de friches et espaces vacants en fonction des potentialités de projets et d'occupations transitoires - Ambition 13
Les terres rouges et le crassier, un projet de coopération transfrontalière et d'expérimentation des nouvelles manières de faire ensemble - Ambition 13 /14
Initier le développement d'une filière en commun de réemploi des matériaux de construction - Ambition 14
Initier le développement d'une filière de réhabilitation et de réemploi des sols - Ambition 14

Adapter les forêts du Dogger au réchauffement climatique - Ambition 15
Elaborer une charte forestière transfrontalière - Ambition 16
Impulser la conversion en bio ou en agro-écologie des agriculteurs existants - Ambition 17
Faire un listing du foncier agricole disponible pour préserver les terres de haute qualité pour l'agriculture - Ambition 17
Décréter des zones de protection en incitant les agriculteurs à pratiquer une agriculture qui ne pollue pas l'eau - Ambition 17
Inscrire le territoire dans une démarche «projet alimentaire territorial » transfrontalier - Ambition 18

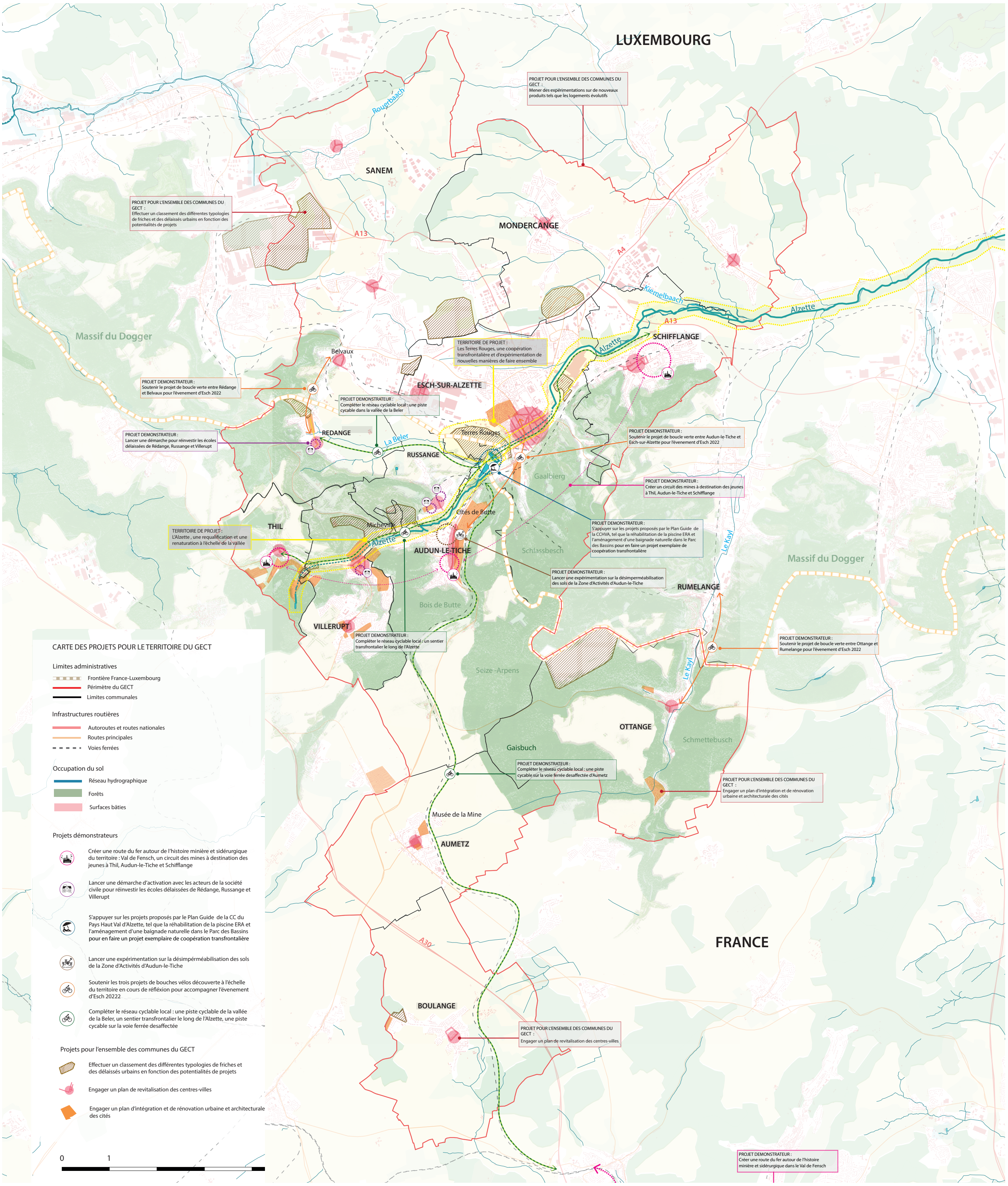

LUXEMBOURG
PROJET POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU GECT : Mener des expérimentations sur de nouveaux produits tels que les logements évolutifs
SANEM
MONDERCANGE
PROJET POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU GECT : Effectuer un classement des différentes typologies de friches et des délaissés urbains en fonction des potentialités de projets
A13
A4
Kiemelbaach
Alzette
Massif du Dogger
TERRITOIRE DE PROJET : Les Terres Rouges, une coopération transfrontalière et d'expérimentation de nouvelles manières de faire ensemble
SCHIFFLANGE
Belvaux
ESCH-SUR-ALZETTE
PROJET DEMONSTRATEUR : Soutenir le projet de boucle verte entre Rédange et Belvaux pour l'évenement d'Esch 2022
PROJET DEMONSTRATEUR : Compléter le réseau cyclable local : une piste cycable dans la vallée de la Beler
PROJET DEMONSTRATEUR : Lancer une démarche pour réinvestir les écoles délaissées de Rédange, Russange et Villerupt
REDANGE
La Beler
RUSSANGE
Terres Rouges
PROJET DEMONSTRATEUR : Soutenir le projet de boucle verte entre Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette pour l'évenement d'Esch 2022
Gaalbierg
PROJET DEMONSTRATEUR : Créer un circuit des mines à destination des jeunes à Thil, Audun-le-Tiche et Schifflange
Cités de Butte
THIL
Micheville
TERRITOIRE DE PROJET : L'Alzette , une requalification et une renaturation à l'échelle de la vallée
PROJET DEMONSTRATEUR : S'appuyer sur les projets proposés par le Plan Guide de la CCHVA, tel que la réhabilitation de la piscine ERA et l'aménagement d'une baignade naturelle dans le Parc des Bassins pour en faire un projet exemplaire de coopération transfrontalière
AUDUN-LE-TICHE
Schlassbesch
Le Kayl
Massif du Dogger
PROJET DEMONSTRATEUR : Lancer une expérimentation sur la désimperméabilisation des sols de la Zone d'Activités d'Audun-le-Tiche
RUMELANGE
Bois de Butte
VILLERUPT
PROJET DEMONSTRATEUR : Compléter le réseau cyclable local : un sentier transfrontalier le long de l'Alzette
PROJET DEMONSTRATEUR : Soutenir le projet de boucle verte entre Ottange et Rumelange pour l'évenement d'Esch 2022
Seize -Arpens
OTTANGE
Schmettebusch
Gaisbuch
PROJET DEMONSTRATEUR : Compléter le réseau cyclable local : une piste cycable sur la voie ferrée desaffectée d'Aumetz
PROJET POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU GECT : Engager un plan d'intégration et de rénovation urbaine et architecturale des cités
Musée de la Mine
AUMETZ
FRANCE
A30
BOULANGE
PROJET POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU GECT : Engager un plan de revitalisation des centres-villes
PROJET DEMONSTRATEUR : Créer une route du fer autour de l'histoire minière et sidérurgique dans le Val de Fensch
CARTE DES PROJETS POUR LE TERRITOIRE DU GECT
Limites administratives
Frontière France-Luxembourg
Périmètre du GECT
Limites communales
Infrastructures routières
Autoroutes et routes nationales
Routes principales
Voies ferrées
Occupation du sol
Réseau hydrographique
Forêts
Surfaces bâties
Projets démonstrateurs
Créer une route du fer autour de l'histoire minière et sidérurgique du territoire : Val de Fensch, un circuit des mines à destination des jeunes à Thil, Audun-le-Tiche et Schifflange
Lancer une démarche d'activation avec les acteurs de la société civile pour réinvestir les écoles délaissées de Rédange, Russange et Villerupt
S'appuyer sur les projets proposés par le Plan Guide de la CC du Pays Haut Val d'Alzette, tel que la réhabilitation de la piscine ERA et l'aménagement d'une baignade naturelle dans le Parc des Bassins pour en faire un projet exemplaire de coopération transfrontalière
Lancer une expérimentation sur la désimpérméabilisation des sols de la Zone d'Activités d'Audun-le-Tiche
Soutenir les trois projets de bouches vélos découverte à l'échelle du territoire en cours de refléxion pour accompagner l'évenement d'Esch 20222
Compléter le réseau cyclable local : une piste cyclable de la vallée de la Beler, un sentier transfrontalier le long de l'Alzette, une piste cycable sur la voie ferrée desaffectée
Projets pour l'ensemble des communes du GECT
Effectuer un classement des différentes typologies de friches et des délaissés urbains en fonction des potentialités de projets
Engager un plan de revitalisation des centres-villes
Engager un plan d'intégration et de rénovation urbaine et architecturale des cités
0
1

5 L'ATELIER N°3

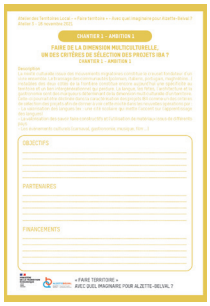

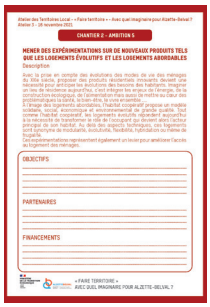

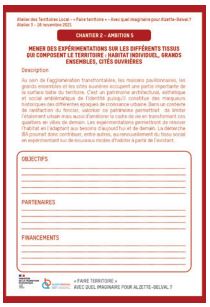

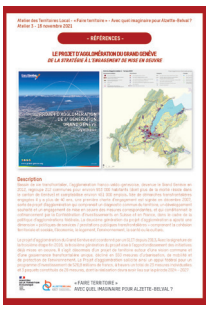
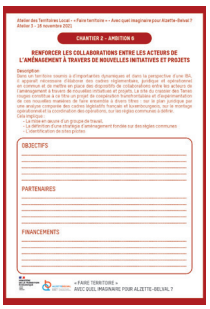

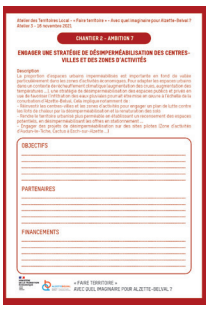

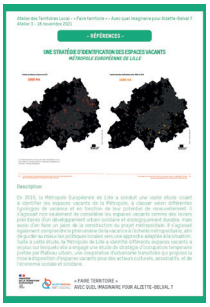
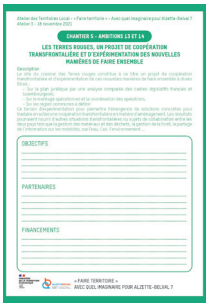

CHANTIER 1

CULTIVER UN TERREAU DE VALEURS CULTURELLES ET SOCIALES ET RENOUVELER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Ambition 1 : Préserver la dimension multiculturelle comme vecteur de cohésion sociale transfrontalière

ACTIONS :

1- Faire de la dimension multiculturelle, un des critères de sélection des projets IBA - Ambition 1

2- Créer un lycée transfrontalier ou une cité scolaire transfrontalière qui mette en avant l'apprentissage des langues - Ambition 1 / 4

Ambition 2 : Valoriser l'histoire des cultures minières et sidérurgiques ainsi que le patrimoine naturel et bâti pour en faire un levier de rayonnement

ACTIONS :

3- Lancer une démarche d'activation avec les acteurs de la société civile pour réinvestir les écoles délaissées de Rédange, Russange et Villerupt - Ambition 2

4- Créer une route du fer autour de l'histoire minière et sidérurgique du territoire : Val de Fensch, un circuit des mines à destination des jeunes à Thil, Audun-le-Tiche et Schifflange - Ambition 2

Ambition 3 : Proposer un développement touristique local et excursionniste fondé sur les ressources naturelles

ACTIONS :

5- Développer une stratégie touristique et un marketing territorial en commun - Ambition 3

Ambition 4 : Déployer des équipements et des événements transfrontaliers

ACTIONS :

6- Faire de la renaturation «du parc des étangs» et de la réhabilitation de la piscine ERA, un projet exemplaire de la coopération transfrontalière - Ambition 4

CHANTIER 2

QUALIFIER LE CADRE DE L'HABITER COMME LEVIER DE COHÉSION SOCIALE, D'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS ET DE CRÉATION D'EMPLOI

Ambition 5 : Engager un plan de revitalisation des centres-villes ainsi qu'un plan d'intégration et de rénovation urbaine et architecturale des cités

ACTIONS :

7- Mener des expérimentations sur de nouveaux produits tels que les logements évolutifs et les logements abordables - Ambition 5

8- Engager un plan de revitalisation des centres-villes - Ambition 5

9- Mener des expérimentations sur les différents tissus qui composent le territoire : habitat individuel, grands ensembles, citéosu vrières - Ambition 5

10- Engager un plan d'intégration et de rénovation urbaine et architecturale des cités - Ambition 5

Ambition 6 : Développer des cadres d'expérimentation transfrontalière à traduire en actes, des cadres réglementaire, juridique et opérationnel élaborés en commun

ACTIONS :

11- Créer un groupe de travail à l'échelle du GECT pour engager une réflexion sur la mise en place de règles d'urbanisme en commun - Ambition 6

12- Elaborer ensemble un document de planification qui inclut les échelons régionaux de part et d'autre de la frontière - Ambition 6

13- Renforcer les collaborations entre les acteurs de l'aménagement à travers de nouvelles initiatives/projets - Ambition 6

5 L'ATELIER N°3

Ambition 7: Engager un plan de désimperméabilisation pour un territoire pilote sur la résilience territoriale

ACTIONS :

14- Engager une stratégie de désimperméabilisation des centres-villes et des zones d'activités (site pilote sur Zone d'Activités d'Audun-le-Tiche) - Ambition 7

Ambition 8 : Co-construire une politique transfrontalière sur la transition énergétique et le recyclage

ACTIONS :

15- Engager une politique transfrontalière portant sur la transition énergétique et le recyclage - Ambition 8

16- Créer un centre d'apprentissage et de formation transfrontalier sur le recyclage - Ambition 8

17- Compléter les connexions cyclables avec les réseaux européens : la voie bleue de la vallée de la Moselle, la véloroute le Téméraire - Ambition 9

CHANTIER 3
DÉPLOYER UN RÉSEAU DE MOBILITÉ AU SERVICE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE EMPLOI/HABITAT

Ambition 9 : Développer un réseau de mobilité douce pour "Faire territoire" et mettre en lien les projets IBA

ACTIONS :

18- Soutenir les trois projets de boucles vélos découverte à l'échelle du territoire (en réflexion) pour accompagner l'évènement d'Esch 2022 - Ambition 9

19- Créer une piste cyclable de la vallée de la Beler pour relier Rédange à Villerupt et Audun-le-Tiche - Ambition 9

20- Créer une piste sur la voie ferrée désaffectée à Aumetz - Ambition 9

21- Développer un sentier transfrontalier le long de l'Alzette de Thil à Schifflange - Ambition 9

CHANTIER 4
RECONNAITRE LA RESSOURCE EN EAU COMME UN BIEN COMMUN TRANSFRONTALIER

Ambition 10 : Protéger la ressource en eau et valoriser les gisements issus des remontées de nappes

ACTIONS :

22- Diminuer les usages de l'eau potable dans le quotidien en incluant dans cette démarche les nouveaux projets de construction - Ambition 10

Ambition 11 : Faire de l'Alzette renaturée et revalorisée un projet support au développement territorial du GECT

ACTIONS :

23- La vallée de l'Alzette et ses affluents, un projet de requalification et de renaturation à l'échelle de la vallée - Ambition 11

Ambition 12 : Assurer une gestion de la compétence eau/assainissement dans un contexte de bassins versants et de relations transfrontalières

ACTIONS :

24- Favoriser le partage de la ressource en eau entre les deux pays par une gestion de la compétence eau/assainissement - Ambition 12

CHANTIER 5
TRANSFORMER LES SOLS VERS UN NOUVEAU PAYSAGE VIVANT ET PRODUCTIF

Ambition 13 : Effectuer un classement des différentes typologies de friches et des délaissés urbains en fonction de leur localisation et des potentialités de projets

ACTIONS :

25- Effectuer un recensement des différentes typologies de friches et espaces vacants en fonction des potentialités de projets et d'occupations transitoires - Ambition 13

26- Les terres rouges et le crassier, un projet de coopération transfrontalière et d'expérimentation des nouvelles manières de faire ensemble - Ambition 13 /14

Ambition 14 : Explorer le potentiel d'une filière de réemploi des terres et matériaux de construction

ACTIONS :

27- Initier le développement d'une filière en commun de réemploi des matériaux de construction - Ambition 14

28- Initier le développement d'une filière de réhabilitation et de réemploi des sols - Ambition 14

5 L'ATELIER N°3

CHANTIER 6
FAIRE DE LA MATRICE FORESTIÈRE ET AGRICOLE UN VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ambition 15 : Adapter les forêts du Dogger au réchauffement climatique

ACTIONS :

29- Adapter les forêts du Dogger au réchauffement climatique - Ambition 15

Ambition 16 : Vers une gestion transfrontalière de la forêt

ACTIONS :

30- Elaborer une charte forestière transfrontalière - Ambition 16

Ambition 17 : Attirer de nouveaux agriculteurs sur le territoire du GECT

ACTIONS :

32- Faire un listing du foncier agricole disponible pour préserver les terres de haute qualité pour l'agriculture - Ambition 17

31- Impulser la conversion en bio ou en agro-écologie des agriculteurs existants - Ambition 17

33- Décréter des zones de protection en incitant les agriculteurs à pratiquer une agriculture qui ne pollue pas l'eau - Ambition 17

Ambition 18 : Inscrire le territoire dans une démarche de «projet alimentaire territorial » transfrontalier

ACTIONS :

34- Inscrire le territoire dans une démarche «projet alimentaire territorial » transfrontalier - Ambition 18

Des thèmes et des politiques à mener qui découlent de l'Atelier des territoires :

- Coopération multiculturelle... intégration et accueil
- Recyclage, réemploi... filières et nouveaux emplois
- Ecologie, transition... mobilité et proximité habitat/emploi
- Ecologie, éco-construction... logement abordable et bioclimatique
- Aménagement, transition... paysage ressource et productif

Des critères de sélection pour la labellisation des chantiers, projets et actions IBA qui restent à préciser.

Des territoires de projets :

- La vallée de l'Alzette et ses affluents
- Les terres rouges et le crassier
- Les cités ouvrières et leurs potentiels (social, économique, écologique...) au sein des quartiers et des communes

Un cadre de gouvernance qui reste à préciser :

- Pour la mise en oeuvre des différents chantiers, projets et actions
- Pour la sélection définitive des projets labellisés IBA
- Pour le pilotage des projets labellisés IBA

L'Atelier 3 a ainsi révélé trois niveaux d'engagement possibles qui constituent le socle de la feuille de route :

1. **DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT**
2. **UN SOCLE DE CRITÈRES QUI TRADUIT L'ADN DE L'IBA**
3. **DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA**

6

LA FEUILLE DE ROUTE

6-1 LE SÉMINAIRE DE RESTITUTION

6-2 LA FEUILLE DE ROUTE

L'ÉQUIPE DE PILOTAGE

Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est :
Le GECT Alzette Belval et la DREAL Grand Est assurent l'organisation et l'animation générale des Ateliers

- Raphaël JANNOT, Adjoint au chef de pôle aménagement, DREAL Grand Est
- Michel ANTOINE, Chef du pôle aménagement, DREAL Grand Est
- Dorothée HABAY-LÊ, Directrice GECT Alzette Belval
- Valentin NICOTRA, Chargé de mission - préfiguration IBA AB GECT Alzette Belval
- Marine YERAL,Chargée de missions
- Mathieu COMMARD, Chargé de mission mobilité

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Elle apporte les compétences adaptées aux enjeux locaux et un regard nouveau, élargi sur les dynamiques de territoire et le jeu d'acteurs.

INterland (mandataire) :

- Franck HULLIARD, Architecte-Urbaniste, directeur d'INterland

LES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE DE RESTITUTION

DHUP

- Jean-Marie QUEMENER, Chef du bureau des opérations d'aménagement DHUP

Les services de l'Etat français :

- Valérie MULLER, Cheffe de projet Sillon mosellan, DDT 57
- Yann GRABOWSKI, Chargé de mission coopération transfrontalière, Préfecture de Moselle
- Thierry HEGAY, Préfecture de Moselle
- Laurent TOUVET, Préfecture de Moselle

DATer

- Marie-Josée VIDAL, DATer
- Carlos GUEDES; DATer

6 LA FEUILLE DE ROUTE

Les communes concernées :
FRANCE
- Jean-Jacques BOURSON, Maire de Russange
- Yves SIMIONATO, Directeur général des sevices à la commune de Villerupt
- Annie BRULLOT, DGS Audun-le-Tiche
- Gilles DESTREMONT, Maire de Aumetz
- Viviane FATTORELLI, Mairie d'Audun-le-Tiche
- Fabrice KRYSTOF, Directeur CCASS Villerupt
- Fabienne MENICHETTI, Commune d'Ottange
- Gilles PRASSEL, Adjoint au maire Audun-le-Tiche
- Pierrick SPIZAK, Maire de Villerupt

LUXEMBOURG
- Caolan CONWAY, ville d'Esch-sur-Alzette
- Daniel CODELLO, coordinateur de la politique transfrontalière et européenne à la commune de d'Esch-sur-Alzette

La région Grand Est :
- Carine VUIDEL, Directrice du secteur Action territoriale

Département Meurthe et Moselle :
- Delphine BERTHELEMY

CCPHVA (Communauté Communes Pays Haut Val Alzette) :
- Claude BOCEK, Vice-président de l'économie
- Marie-Rose FRIIO, Adjointe au maire d'Ottange, Vice-présidente CCPHVA

PROSUD :
- Isabelle RENOIR, Chargée de missions

EPA Alzette-Belval :
- Damien NERKOWSKI, Directeur général
- Zahira MALYANI, Cheffe de projets aménagement et construction
- Jérémy DE CONTI, Directeur de l'aménagement

AGORA :
- Beate HEIGEL, Architecte chef de projet
- François DORLAND, Directeur d'Agora

AGAPE :
- Marie-Sophie THIL

Ministère du logement Luxembourg :
- Catherine JOST, Urbaniste
- Mike MATHIAS, Premier Conseiller de Gouvernement Ministère du Logement

Autres :
- Marie AZAMBRE, Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain
- Thomas MILLER, LUCA Luxembourg Center for Architecture
- Séverine ZIMMER, LUCA Luxembourg Center for Architecture
- Jean-Noël GIUNTA, MJC

Le séminaire de restitution en images

6 LA FEUILLE DE ROUTE

6.1 SÉMINAIRE DE RESTITUTION

Le séminaire de restitution s'est déroulé le 7 décembre 2021 à la salle l'EON à Ottange. Fabienne MENICHETTI, maire d'Ottange, a accueilli les participants au séminaire. Ensuite, Franck HULLIARD, de l'équipe pluridisciplinaire, a exposé la restitution de l'Atelier des territoires Local ainsi que la feuille de route, issue des Ateliers, qui contribue à la préfiguration de l'IBA.

Marie-José VIDAL et Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle ont conclu le séminaire de restitution.

L'OBJECTIF DE L'ATELIER

Les objectifs du séminaire de restitution sont :

- Revenir sur la démarche et ses étapes
- Présenter la stratégie territoriale et sa déclinaison spatiale
- Evoquer «l'après» démarche : la mise en oeuvre d'une IBA

L'Atelier 3 a fait émerger la nécessité d'engager une réflexion stratégique territoriale à l'échelle du GECT Alzette Belval au-delà des travaux et études d'ores et déjà engagés. Au sein de cette stratégie de territoire, l'IBA serait un formidable accélérateur de projets démonstrateurs relevant de la stratégie partagée.

La préfiguration d'une IBA implique de s'accorder sur l'ADN de l'IBA, le socle qui fonde les ambitions de l'IBA. Ce socle est constitué de critères qui doivent permettre la sélection de projets en cohérence avec la stratégie territoriale et traduire l'ADN IBA en projets concrets.

La distinction entre ce qui relève de la stratégie de territoire et ce qui relève de projets portés par l'IBA est un passage nécessaire pour lequel l'Atelier des territoires constitue une première étape clé.

L'Atelier 3 a ainsi révélé trois niveaux d'engagement possibles qui constituent le socle de la feuille de route :

1. **DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT**
2. **UN SOCLE DE CRITÈRES QUI TRADUIT L'ADN DE L'IBA**
3. **DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA**

1. DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

Dans un territoire soumis à d'importantes dynamiques et dans la perspective d'une IBA, il apparaît nécessaire d'élaborer des cadres réglementaire, juridique et opérationnel en commun.

La stratégie du GECT pour la période 2021-2027 identifie comme sujet majeur l'affirmation d'Alzette Belval comme une agglomération transfrontalière, l'atteinte de cet objectif est envisagée au travers de 7 thématiques. Fort heureusement, certaines de ces thématiques résonnent avec les axes identifiés lors de l'Atelier des territoires.

A cela s'ajoute, l'étude pilotée par le GECT, rédigée par l'AGAPE qui constitue une première pierre de la stratégie de mise en commun des différents documents d'urbanisme du territoire sous forme d'un « Schéma de développement d'Alzette Belval ». Elle a été l'occasion pour toutes les communes d'arrêter une vision partagée et transfrontalière du territoire. Ce document n'a pas de valeur prescriptive et n'a pas vocation à harmoniser les règles d'urbanisme, mais a posé les premiers jalons pour se faire.

L'Atelier 3 a ainsi souligné la nécessité d'engager une démarche de projet de territoire à l'échelle du GECT pour aller au-delà de la stratégie actuelle.

Les objectifs partagés lors de l'Atelier 3 sont :

- A minima, remettre à jour l'étude « Schéma de développement »et son déploiement sur la coordination des règles d'urbanisme ainsi que la réactivation des

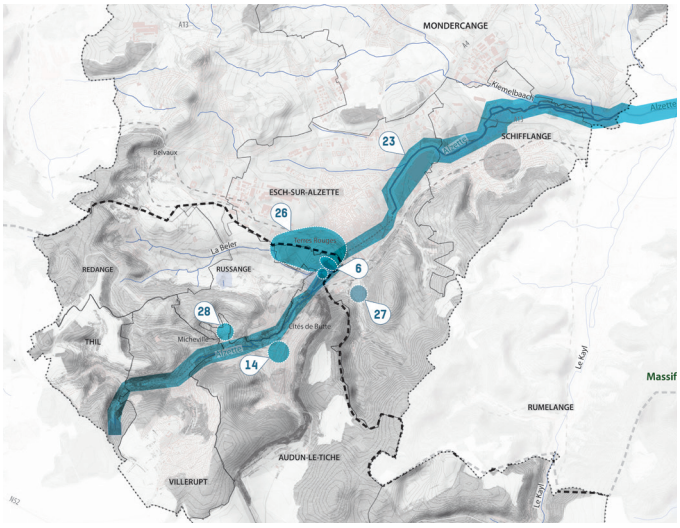

Deux territoires de projets prioritaires

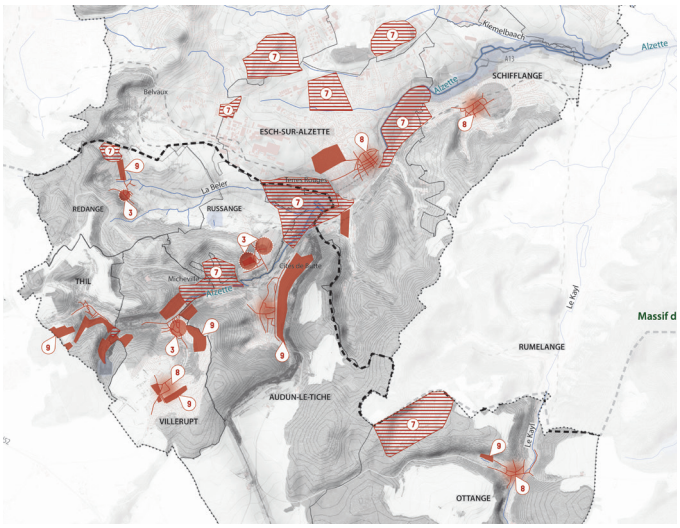

Un appel à projets sur la revitalisation des centralités et des cités

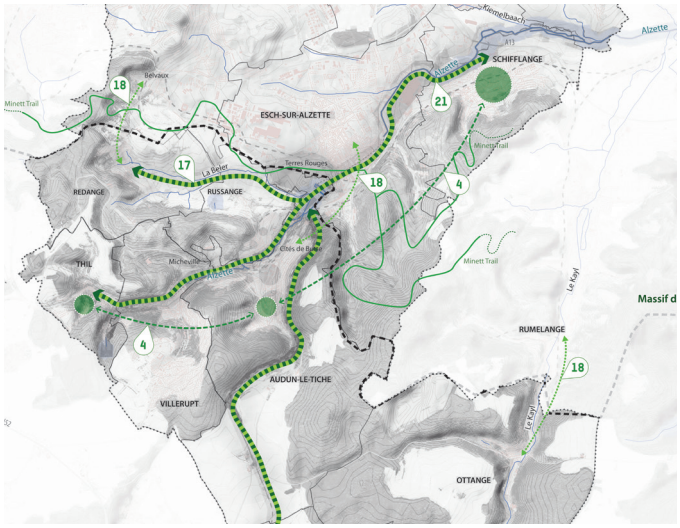

Un réseau de mobilité douce

groupes de travail.

- Porter une vision stratégique transfrontalière tant en matière d'équilibre en développement et renouvellement urbain et de préservation/mise en valeur des espaces agricoles/naturels/forestiers, de cohésion sociale, que d'anticipation des conséquences du dérèglement climatique, de nécessités de transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

- Transcrire cette vision commune et transfrontalière du territoire sur les enjeux de mise en cohérence des politiques d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat

Le projet de territoire, tel qu'esquissé lors de l'atelier, s'appuie sur sept piliers comme autant d'axes stratégiques partagés :

AXE 1- Une politique d'accueil qui passe par la diversification de l'offre en logement

AXE 2- Une politique transfrontalière à construire sur la transition énergétique et l'économie circulaire

AXE 3- Une gestion commune de la ressource en eau entre les deux pays

AXE 4- Une économie de proximité redynamisée et la création d'emplois locaux

AXE 5- Une démarche de « Projet alimentaire territorial » transfrontalier

AXE 6- Un schéma des mobilités actives et collectives

AXE 7- Une politique transfrontalière pour un apprentissage franco-luxembourgeois, de la cité

6 LA FEUILLE DE ROUTE

scolaire aux filières professionnelles (action 2)

2. UN SOCLE DE CRITÈRES QUI TRADUIT L'ADN DE L'IBA

Si l'ADN de l'IBA reste à préciser, l'Atelier a révélé un certain nombre de critères traduisant concrètement les ambitions de l'IBA dans la sélection des projets. Ces critères font référence à différents thèmes fondateurs de l'IBA Alzette Belval : le logement, l'eau, les sols et l'économie circulaire. Ces critères ne sont ni exhaustifs ni restrictifs, ils visent à traduire les thèmes fondateurs de l'ADN de l'IBA en critères concrets permettant la sélection des projets labellisés IBA. Les projets n'auront bien évidemment pas vocation à répondre à l'ensemble des critères mais devront s'attacher à répondre à un maximum de critères dont le nombre reste à définir.

CRITÈRE 1 : LOGEMENT
La diversification du logement

CRITÈRE 2 : EAU
La désimperméabilisation des sols (action 14)

CRITÈRE 3 : SOLS
La réhabilitation et le réemploi des sols (action 28)

CRITÈRE 4 : MATERIAUX
Le réemploi des matériaux (action 27)

3. DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

L'Atelier a révélé des projets démonstrateurs qui, soit parce qu'ils sont déjà engagés, soit parce qu'ils font l'objet d'un important portage politique, pourraient être mis en œuvre dans le cadre de l'IBA. Ces projets démonstrateurs doivent s'inscrire en cohérence avec la stratégie de territoire et donner à voir cette stratégie par des projets concrets réalisables dans le temps de l'IBA. Ces projets démonstrateurs recouvrent trois dimensions :

1. DEUX TERRITOIRES DE PROJETS PRIORITAIRES :
les Terres Rouges (Le crassier) et la Vallée de l'Alzette

2. UN APPEL À PROJET SUR LA REVITALISATION DES CENTRALITÉS ET DES CITÉS par des projets d'espaces publics, de logements évolutifs ou abordables, d'activation d'espaces vacants, de revitalisation commerciale ...

3. UN RÉSEAU DE MOBILITÉ DOUCE pour renforcer les liens à l'intérieur et à l'extérieur du territoire

LES SUITES DE L'ATELIER DES TERRITOIRES

Un cadre de gouvernance à consolider :

- Pour la mise en oeuvre des différents chantiers, projets et actions
- Pour la sélection définitive des projets labellisés IBA
- Pour le pilotage des projets labellisés IBA

6.2 LA FEUILLE DE ROUTE

Les pages qui suivent détaillent la feuille de route de l'Atelier des territoires Local.

FICHE ACTION

DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

AXE 1 :
UNE POLITIQUE D'ACCUEIL QUI PASSE PAR LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE EN LOGEMENT

DESCRIPTION :

Le logement doit constituer un sujet politique majeur pour le territoire, toutes les communes sont concernées avec une déclinaison de situations potentielles de projets (site en développement, en renouvellement, en centralité urbaine ou rurale, ...). Pour attirer des familles ou des travailleurs, pour assurer la décohabitation ou le desserrement, des solutions originales, adaptées, sont à explorer et à mettre en œuvre.

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Inventaire des fonciers publics ou privés
- Appels à projets multisites "Habitat abordable et évolutif"
-création d'un groupe de travail transfrontalier "logement évolutif et abordable" regroupant des opérateurs publics et privés, des coopératives d'habitat, des financeurs

RÉFÉRENCES

HABITAT COOPÉRATIF
SOUBEYRAN À GENÈVE

Description

Un projet d'immeuble coopératif de 5 étages composé de 38 logements et de locaux commerciaux en RDC (administratif, commerce et café/restaurant). De nombreux espaces communs tels qu'une salle commune, une buanderie collective, des chambres d'amis et un toit terrasse accessible à tous les habitants. Ce projet a pour objectif de mettre au cœur de la démarche les relations entre habitants en proposant des zones d'échanges et de rencontres multiples.

ORIGAMI - LOGEMENT MODULABLE
QUARTIER DES SÈCHERIES À BÈGLES

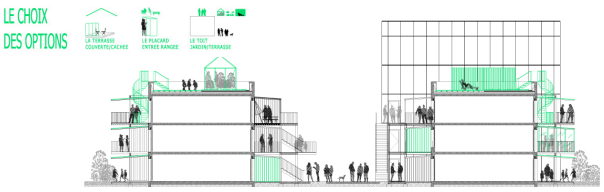

Description

Le projet ORIGAMI est un programme de 97 logements. Ce programme propose une organisation particulière avec des logements traversant et des balcons avec vue sur un grand espace naturel. Origami propose également un habitat qui s'adapte aux modes de vie des habitants tant dans sa conception (possibilité de moduler son logements avec des pièces supplémentaires via des cloisons amovibles) que dans sa réalisation (choix du niveau de finition de son logement).

FICHE ACTION

DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

AXE 2 :
UNE POLITIQUE TRANSFRONTALIÈRE À CONSTRUIRE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DESCRIPTION :

La coopération transfrontalière permet d'augmenter le rayonnement d'actions vertueuses en tirant profit des bonnes pratiques mises en place, et de tendre vers une harmonisation des dispositifs à destination des entreprises ou/et des particuliers. La transition énergétique, en particulier, suppose d'avancer dans la maîtrise des consommations (isolation des logements, réduction de la demande en énergie...) et dans le développement d'énergies renouvelables. De même, le recyclage, qui consiste à travailler la matière pour donner un nouvel usage à des déchets, appelle une collecte de gisements ainsi que des débouchés importants, d'où le besoin de travailler à une échelle de territoire à la fois large et cohérente. Aucune convention de gestion transfrontalière n'existe entre les pays sur ce sujet.

La mise en œuvre de cette politique de transition et de recyclage nécessite d'identifier du foncier. L'action 25 « Effectuer un recensement des différentes typologies de friches et espaces vacants en fonction des potentialités de projets et d'occupations transitoires » aurait pour objectif d'adapter le potentiel d'usages des sites (programmation) avec le niveau de contraintes réglementaires (par ex la pollution) et d'identifier les secteurs les plus adaptés pour une programmation spécifique (par ex production d'énergie en hydrogène vert). Il est à noter que les disponibilités seraient plus importantes côté français.

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Convention transfrontalière sur la gestion et le recyclage des déchets
- Compilation des inventaires existants et caractérisation de chaque friche et espace vacant au regard de critères d'analyse qui restent à préciser
- Etude de programmation sur les sites retenus

RÉFÉRENCES

STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE TERRITOIRE - GRAND GENÈVE
UNE DÉMARCHE ÉNERGIE-CLIMAT TRANSFRONTALIÈRE

Description

En 2010, les acteurs de l'agglomération du Grand Genève se sont réunis pour intégrer une démarche énergie-climat au projet d'agglomération franco-valdo-genevois. La troisième génération du projet d'agglomération publiée en 2016 a fixé de nouveaux objectifs et développé de nouvelles applications concrètes telles que :

- G2AME (Grand Genève Air Modèle Émissions), un outil de mesure des taux de pollution à l'échelle transfrontalière,
- Le lancement d'une démarche climat-énergie,
- L'organisation, pour la première fois sur un territoire transfrontalier, des Assises européennes de la transition énergétique en janvier 2018. Cet évènement implique d'autres membres du réseau de la MOT : ENEDIS est un des principaux partenaires et le CNFPT proposera des formations à cette occasion.

Le territoire est riche d'opportunités et de ressources - lac, déchets agricoles ou verts, géothermie, solaire, bois - et la population attend des pouvoirs publics des solutions concrètes en termes de transports en commun durables, d'accès à des logements basse consommation, à des dispositifs de formation, de conseil, et de financement.

FICHE ACTION

DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

AXE 3 :
UNE GESTION COMMUNE DE LA RESSOURCE EN EAU ENTRE LES DEUX PAYS

DESCRIPTION :

Les communes du GECT partagent une ressource en eau transfrontalière qui provient principalement des sous-sols mais aussi des cours d'eau qui prennent leur source dans le Dogger. L'augmentation de la population transfrontalière pose la question du partage de cette ressource et de son assainissement entre les deux pays. Une coopération entre les deux pays nécessite la mise en place d'une gouvernance commune pour la compétence eau/assainissement. Des partenariats ont déjà été engagés entre les communes françaises et le Luxembourg de façon ponctuelle en fonction des projets.

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

-création d'un groupe de travail transfrontalier "eau bien commun" regroupant les opérateurs : Sivom de l'Alzette (France) et le contrat de rivière du bassin supérieur de l'Alzette (Luxembourg), associations, chercheurs, ...

RÉFÉRENCES

PROJET TRANSFRONTALIER D'ASSAINISSEMENT DE L'EAU PAR LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE (MOT)

PROJET COOPÉRATIF TRANSFRONTALIER ENTRE LA FRANCE ET LA BELGIQUE

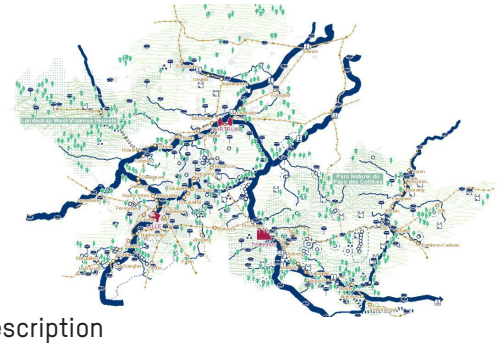

Description

Parmi les réalisations fondatrices qui ont précédé la création de l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai, on peut citer le système transfrontalier d'amélioration de la qualité des eaux, qui a reçu le soutien du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Ce système a été développé pour résoudre les difficultés liées au traitement des eaux résiduaires par deux conventions signées en 2002 et 2003 par les versants français et flamands, et par les versants français et wallons. Ces conventions ont instauré l'utilisation commune de deux stations d'épuration existantes ainsi que la construction de deux stations d'épuration transfrontalières l'une sur le territoire français et l'autre sur le territoire belge. Une troisième station d'épuration a été construite ultérieurement côté belge par voie d'avenant à la convention conclue avec la Région Wallonne. Ces constructions ont constitué un défi car il a fallu arriver à une harmonisation des normes technico-juridiques entre législations belge et française pour assurer le bon fonctionnement de ces infrastructures.

FICHE ACTION

DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

AXE 4 :
UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ REDYNAMISÉE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX

DESCRIPTION :

Dans le contexte d'une économie mondialisée et particulièrement dans un contexte transfrontalier, les opportunités de travailler « à l'étranger » se sont multipliées. L'emploi transfrontalier illustre l'intégration européenne mais il engendre une problématique de cohésion territoriale et d'évasion commerciale. Le contexte « transfrontalier » invite le « grand territoire » à assumer une nouvelle forme de responsabilité territoriale et à bâtir des relations vers plus de complémentarités, de réciprocités.

Un parcours d'entreprises sur le territoire

Il est nécessaire de favoriser le lien avec la formation et la création d'activité, la R&D et l'amorçage de projet innovants, d'accompagner la création d'activité, leurs développements et rebonds économiques, leur transmission/reprise.

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Proposer des locaux et des services adaptés au parcours des entrepreneurs, sur des lieux géographiques du territoire
- Favoriser l'innovation par les « incubateurs »
- Permettre de tester/éprouver le modèle économique en « couveuse »
- Proposer un « logement temporaire » à l'entreprise en période d'amorçage via les « pépinières »
- Répondre aux nouveaux besoins induits par le télétravail et le déploiement de services ou d'agencement concourant au « flex office », et le déploiement de « tiers lieux »

Une revitalisation commerciale

Dans une société hypermobile, les pratiques d'achat et les modes de consommation se transforment. Elles conduisent au constat d'une fragilisation du commerce dans les cœurs de ville ou de bourgs. De nombreux enjeux en découlent : encourager la définition des stratégies locales pour le développement du commerce, mieux organiser l'offre commerciale et favoriser les équilibres commerciaux, coordonner les acteurs, accompagner les commerçants dans leur adaptation au commerce de demain et mobiliser et gérer le foncier commercial.

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Stimuler des synergies locales en vue de créer des rues commerçantes ouvertes sur l'avenir (projets collectifs locaux, animation, ...)
- Engager la reconquête commerciale : stocker, porter, requalifier des biens immobiliers dédiés
- Accompagner l'adaptation de l'offre des commerces indépendants, former
- Faciliter le recours aux capacités « omnicanales » (physiques et digitales)

RÉFÉRENCES

CRÉATION D'UNE FONCIÈRE COMMERCIALE

Objectif :

- Acheter, rénover, et louer des locaux commerciaux
- Installer des lieux et activités qui ramènent de la vie et des services de proximité en milieu rural
- Intervenir en cas de blocage immobilier (ex : prêt refusé, travaux trop lourds, prix d'achat trop élevés..)

Description

L'action vise l'accompagnement des activités à impact social en milieu rural, par l'achat et le portage de local commercial en zone rurale au besoin et aux opportunités de revitalisation

- Étudier la viabilité économique du projet,
- Proposer un plan d'acquisition et de travaux + des loyers.
- Le programme de travaux et les loyers sont construits en accord avec les deux parties (le porteur de projet et le porteur commercial public ou public/privé),
- Valider le projet en Comité d'engagement
- Contractualiser

FICHE ACTION

DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

AXE 5 :
UNE DÉMARCHE DE « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » TRANSFRONTALIER

DESCRIPTION :

Les périodes de confinements « stop & go » ont fait prendre conscience des enjeux de « souveraineté alimentaire » et des opportunités des circuits courts et des filières de proximité. Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Au regard de la dimension du territoire, le PAT peut être réalisé sur un territoire qui dépasse les limites du GECT en regroupant d'autres intercommunalités.

Cet axe fait écho à la stratégie de territoire du GECT 2017/2020 qui identifiait un axe stratégique sur les circuits courts « Développer les filières courtes ». Le GECT Alzette Belval valorise et accompagne les démarches entreprises en local. En 2016, il a créé une page internet dédiée à la consommation en filière courte et prend part à différents projets dans l'idée de « produire local pour consommer local ». Par ailleurs, de nombreux projets allant dans ce sens sont été développés sur le territoire du GECT Alzette Belval ; le projet Eis Epicerie à Sanem, le projet d'urban gardening à Schifflange et le projet Den Escher Geméisguart à Esch-sur-Alzette. Le GECT Alzette Belval prend part dans des projets prônant les filières courtes à des échelles aussi différentes et imbriquées que le micro-local et le grand régional (comme avec AROMA).

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- La formalisation d'un diagnostic alimentaire à l'échelle transfrontalière
- L'identification de porteurs de projets et leur mise en réseau
- La co-construction d'un plan d'actions sur les thématiques économiques, sociales, environnementales de l'alimentation : économie, environnement, social

RÉFÉRENCES

LE PROJET AROMA « APPROVISIONNEMENT RÉGIONAL ORGANISÉ POUR UNE MEILLEURE ALIMENTATION »

Description

Lancé en 2018 à Longwy, le projet AROMA« Approvisionnement Régional organisé pour une Meilleure Alimentation » rassemble 20 partenaires, originaires de la province de Luxembourg (B), de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre (D), de la Lorraine (F) et du Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (F) en est le chef de file.

Il s'agit d'un projet transfrontalier innovant d'approvisionnement alimentaire de proximité sur le territoire de la Grande Région. Le projet est destiné aux acheteurs de la restauration hors domicile.
AROMA a pour ambition la structuration d'un réseau transfrontalier des acteurs des filières agricole et alimentaire. L'objectif du projet est de favoriser l'approvisionnement en produits locaux de qualité. A terme, il vise la création d'un organisme opérationnel d'approvisionnement couvrant le territoire de la Grande Région.

AROMA
Approvisionnement Régional Organisé pour une Meilleure Alimentation
Organisation der regionalen Lebensmittelversorgung für eine bessere Ernährung

FICHE ACTION

DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

AXE 6 :
UN SCHÉMA DES MOBILITÉS ACTIVES ET COLLECTIVES

DESCRIPTION :

Le territoire voit se déployer des mobilités pendulaires « domicile travail » transfrontalières. Par ailleurs, des mobilités douces sont à favoriser et à sécuriser. L'enjeu identifié par les acteurs réunis en atelier est : « que chaque usager ait le choix de son mode de déplacement, quel que soit son lieu d'habitation, de travail, de loisirs… ».

Cet axe résonne par ailleurs avec la stratégie de territoire du GECT validée pour la période 2021-27. En effet, elle identifie 4 objectifs stratégiques sur la mobilité : œuvrer pour un BHNS transfrontalier ; générer un réseau cyclable et pédestre d'Alzette Belval ; encourager une dynamique pour des services de mobilité active ; agir pour une offre transfrontalière de transports en commun cohérente et porter des stratégies communes pour solutionner les irritants de la mobilité d'agglomération.

Plusieurs actions ont été effectuées au cours des dernières années. Le GECT est chef de file du projet Interreg ABACTIV, qui œuvre à la réalisation d'un premier réseau de mobilité active sur le territoire d'Alzette Belval à travers plusieurs actions, notamment la création d'une piste cyclable transfrontalière.

Au cours des années précédentes, il a également œuvré à la signature d'un protocole de coopération en matière de transports en commun routier existants avec différentes actions (coordination des offres et des correspondances et augmentation de la lisibilité du réseau).

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Penser l'armature globale du réseau de manière transfrontalière sur les déplacements et définir les coopérations transfrontalières
- Adapter l'offre de transport aux particularités de chaque territoire, offrir des alternatives à la mobilité individuelle en voiture
- Offrir un service complet adapté (ex : travail, ville étudiante, vie sociale, vie nocturne, mobilité réduite, …)
- Autoriser le déploiement quotidien de mobilités « plus durables » (ex : collectives, décarbonées, …) afin de décongestionner et de fluidifier
- Assurer les fondamentaux d'un réseau cyclable transfrontalier (ex : bon état, performances, qualité, sécurité…) ;
- Être exemplaire par les transports (ex : transition énergétique, changement climatique, accessibilité et lutte contre les discriminations à l'accès, …)
- Renforcer la multimodalité : de nombreux projets envisagés dans une idée de « Park & Ride ». Les gares et autres hubs de mobilité pourraient être compris comme des nœuds stratégiques offrant des services supplémentaires tels que des bornes électriques pour vélo et voiture, des points d'attente agréables, des parkings vélos sécurisés, des dépôts pour la livraison de colis …

RÉFÉRENCES

GREENLINKS
MAILLAGE DE VOIES VERTES
EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI

Description
Le projet GREENLINKS vise à créer un maillage de voies vertes au sein du triangle Lille-Kortrijk-Tournai. Ce réseau doit relier les différentes communes de l'Eurométropole et compléter les réseaux existants dans les trois versants. Il permet de favoriser le déplacement des populations et l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail. L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai souhaite s'inscrire sur la scène européenne en matière de randonnées pédestre, cycliste et équestre.

Trois grands itinéraires cyclables transfrontaliers ont été développés :

1. Le Carré bleu (90 km)
2. L'Eurovélo 5 (92 km)
3. Le Lille-Roubaix-Tournai (46 km)
4. Kortrijk - Lille (47 km)
5. **Lille – Roubaix – Kortrijk - Gent (113 km)**
6. **Vallée de l'Escaut (48 km)**
7. Vallée de la Dendre (53 km)
8. La Lys à vélo (67 km)
9. Véloroute de la mémoire (145 km)

FICHE ACTION

DES AXES STRATÉGIQUES POUR UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU GECT

AXE 7 :
UNE POLITIQUE TRANSFRONTALIÈRE POUR UN APPRENTISSAGE FRANCO-LUXEMBOURGEOIS, DE LA CITÉ SCOLAIRE AUX FILIÈRES PROFESSIONNELLES

DESCRIPTION :

Pour renforcer le sentiment d'appartenance, le projet d'un établissement scolaire qui met l'accent sur l'apprentissage des langues pourrait constituer une forte avancée pour la coopération transfrontalière en matière d'enseignement.

Au-delà de l'impact sur le milieu scolaire, ce projet s'inscrit pleinement dans une perspective européenne commune. Cette ambition peut aussi concerner la création de filières d'apprentissage professionnel (CFA transfrontalier) afin de former les étudiants aux métiers spécifiques au territoire du GECT et ainsi développer un véritable savoir-faire transfrontalier. Cet axe répond également au besoin de créer de nouvelles cités scolaires face à l'accroissement de la population sur le territoire.

Cet axe résonne également avec la stratégie de territoire du GECT. En effet, elle identifie parmi ses objectifs stratégiques pour la période 21/27 d'encourager « des écoles qui se parlent pour des enfants qui s'entendent » et une promotion de « l'université comme moteur de changements vers un territoire de formation et un territoire universitaire ».

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Créer un laboratoire multiculturel qui puisse définir le programme éducatif et d'enseignement avec à terme la création d'un lycée transfrontalier
- Enseigner les compétences techniques, technologiques en fonctions des activités régionales et pour préparer la transition énergétique
- Créer un Centre de Formation d'Apprentis transfrontalier
- Améliorer les échanges et la communication entre les deux pays

RÉFÉRENCES

«TOR ZUR WELT»
CENTRE D'ÉDUCATION / IBA HAMBOURG

Description

«Tor zur Welt» ou Porte du Monde représente un des plus grands projets éducatifs sur les îles de l'Elbe porté par l'IBA Hambourg. Projet phare du thème «Cosmopolis» (faire de la diversité culturelle un atout pour la métropole), ce centre d'éducation à destination des citoyens de tous âges encourage l'apprentissage et les échanges culturels. Il vise à augmenter les possibilités d'intégration sociale en créant des meilleurs espaces d'apprentissage au sein d'un bâtiment «ouvert sur le quartier».

FICHE ACTION

UN SOCLE DE CRITÈRES QUI TRADUIT L'ADN DE L'IBA

CRITÈRE 1: LOGEMENT
LA DIVERSIFICATION DU LOGEMENT

DESCRIPTION :

L'exploration et la concrétisation d'une offre diversifiée de logement neuf ou rénové, en termes de typologies (modulable, évolutif...), de services associés ou de communs, de prix de sortie et d'accompagnement social répondraient à des besoins identifiés et à une politique d'accueil transfrontalière. Les projets IBA mobiliseraient les opérateurs publics et privés, les groupements coopératifs et associatifs vers la production de solutions innovantes, hybrides, pour favoriser le cadre de l'habiter et du « vivre ensemble ».

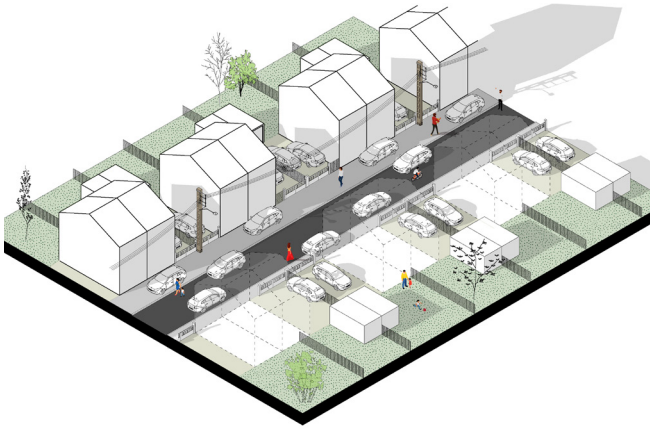

FICHE ACTION

UN SOCLE DE CRITÈRES QUI TRADUIT L'ADN DE L'IBA

CRITÈRE 2: EAU
LA DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS

DESCRIPTION :

Ce critère fait écho à la loi française « Climat et Résilience » et s'inscrit en cohérence avec le projet de requalification et de renaturation de la vallée de l'Alzette. Faire de la désimperméabilisation un critère pour la sélection des projets IBA permettra d'engager le territoire dans une stratégie ambitieuse de préservation de la ressource en eau, de renaturation des sols et des milieux et de réduction des risques d'inondations.

FICHE ACTION

UN SOCLE DE CRITÈRES QUI TRADUIT L'ADN DE L'IBA

CRITÈRE 3 : SOLS
LA RÉHABILITATION ET LE RÉEMPLOI DES SOLS

DESCRIPTION :

Le territoire présente encore de nombreux sols pollués. En parallèle, des dizaines d'hectares et des milliers de m3 de terres, issus notamment des anciens crassiers sont chaque jour déployées, modelées, déplacées, stockées, confinées sur le territoire du GECT. Les conséquences de ces déplacements conduisent à la destruction d'éco-systèmes et au renvoi de CO2 dans l'atmosphère. Pour autant, de premières initiatives vertueuses existent telles que la plateforme de traitement et de tri des terres à Micheville.
Faire de la réhabilitation et du réemploi des sols un critère pour la sélection des projets IBA permettra d'engager le territoire dans une stratégie ambitieuse de réemploi in-situ des sols.

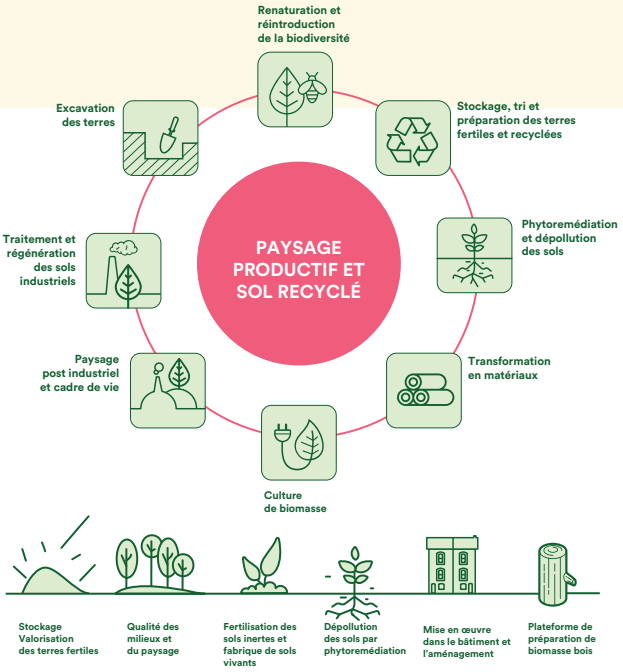

FICHE ACTION

UN SOCLE DE CRITÈRES QUI TRADUIT L'ADN DE L'IBA

CRITÈRE 4 : MATÉRIAUX
LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

DESCRIPTION :

Les déchets du BTP représentent environ 70% des déchets générés par les acteurs publics et privés. Or, bien qu'une part importante de ces déchets soit constituée de terres et de gravats, de nombreux matériaux seraient susceptibles d'être réemployés sur d'autres chantiers : poutres, huisseries, carrelages, verres, etc. A l'heure où les pénuries de matériaux se font plus fréquentes, il s'agit autant d'un enjeu environnemental qu'économique. Face à ce défi, l'enjeu principal est de parvenir à mettre en relation, de manière simple, sûre et rapide, l'offre de matériaux avec la demande émanant des entreprises ou des particuliers, d'où un enjeu important de logistique. Faire du réemploi des matériaux un critère pour la sélection des projets IBA permettra d'engager le territoire dans une stratégie ambitieuse de réemploi des matériaux s'appuyant sur des expérimentations déjà à l'œuvre telle que "Benu village" à Esch-sur-Alzette.

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

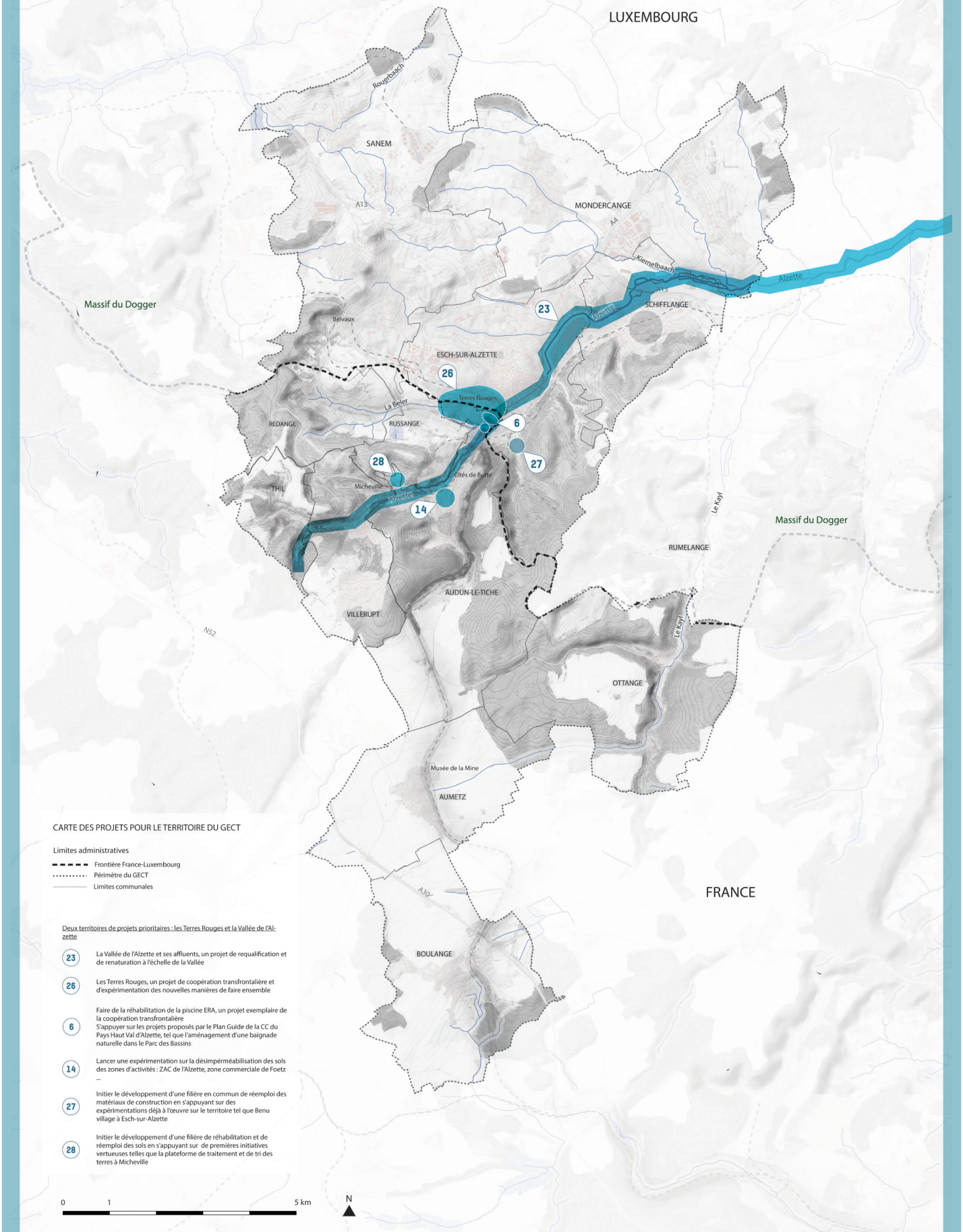

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

TERRITOIRE DE PROJET 1 :
LA VALLÉE DE L'ALZETTE ET SES AFFLUENTS, UN PROJET DE REQUALIFICATION ET DE RENATURATION À L'ÉCHELLE DE LA VALLÉE

DESCRIPTION :

L'Alzette est constitutive de l'identité du territoire, elle est le lien qui fédère l'ensemble du territoire de part et d'autre de la frontière. Le lien à l'Alzette et à ses affluents dépassant la frontière n'est pas seulement un lien géographique mais un vecteur de reliance culturelle. Le projet de requalification de l'Alzette permettra d'engager tout le territoire dans la transition écologique avec une expérimentation concrète et fédératrice. Ce projet s'inscrire également dans la continuité du projet de renaturation de l'Alzette réalisé au Luxembourg.

Le projet de renaturation du « Parcs des étangs » et de réhabilitation de la piscine ERA pourra constituer le premier projet pilote donnant le coup d'envoi du projet de requalification de l'Alzette. Ce projet réalisable rapidement permettra de donner à voir le projet de requalification de la vallée de l'Alzette par des actions concrètes. Requalifier les anciens bassins offrira un nouvel espace récréatif naturel en plein cœur de la dynamique transfrontalière. Au sein de cet espace, la réactivation de la piscine ERA (Esch-sur-Alzette, Russange et Audun-le-Tiche), qui fait partie intégrante de l'histoire du patrimoine transfrontalier, est une opportunité pour créer un espace de baignade transfrontalier, facteur d'attractivité.

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Réouvrir et renaturer l'Alzette et ses affluents pour assurer la qualité de l'eau et apporter du confort d'usages aux lieux
- Engager une requalification des espaces publics situés à proximité
- Créer un sentier transfrontalier le long de l'Alzette de Thil à Schifflange
- Accompagner le projet de la Vallée de l'Alzette par la revitalisation du patrimoine bâti le long de l'Alzette
- Assurer le lien avec les éco-quartiers par l'amélioration de l'accessibilité au public à travers un réseau de mobilités douces entre Micheville, les Terres Rouges, Esch-Schifflange et Neischmlz à Dudelange.

RÉFÉRENCES

EAU & PAYSAGES

UNE STRATÉGIE DE MISE EN VALEUR DE LA VALLÉE QUI SE DÉCLINE EN SITES OPÉRATIONNELS - PÔLE MÉTROPOLITAIN DE NANTES SAINT-NAZAIRE

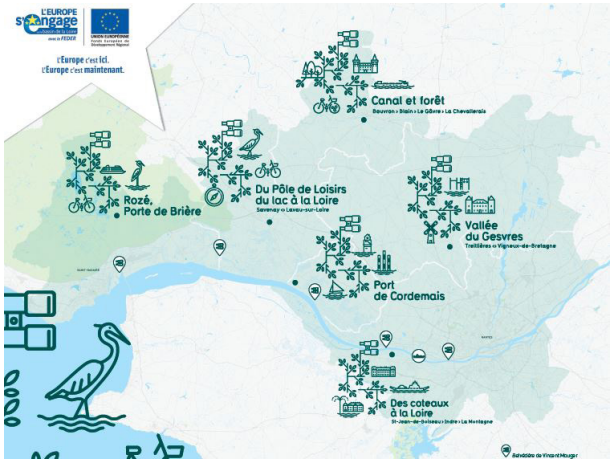

Description

La démarche « Eau et Paysages » a été initiée en 2013 par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, avec l'ambition de révéler et rendre accessible aux promeneurs des sites de nature, témoins de la richesse et de la diversité des paysages du territoire. Quatre équipes de concepteurs paysagistes ont livré leur vision du « Grand Paysage » et formulé des propositions d'aménagement pour 6 sites remarquables du territoire. Ces sites sont progressivement aménagés par les équipes lauréates pour les rendre accessibles au public.

Les collectivités souhaitent, par ces aménagements, faciliter l'observation des paysages, la compréhension de leur genèse et de leur avenir. Nés de la rencontre de la géographie, des pratiques agricoles et des interventions humaines, ils constituent un bien commun qui doit être partagé entre différents usages (biodiversité, agriculture, promenade, sport...).

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

TERRITOIRE DE PROJET 2 :
LE CRASSIER DES TERRES ROUGES, UN PROJET DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET D'EXPÉRIMENTATION DES NOUVELLES MANIÈRES DE FAIRE ENSEMBLE

DESCRIPTION :

Le Crassier des Terres Rouges constitue une formidable opportunité de faire ensemble un projet transfrontalier d'envergure situé au cœur d'une dynamique existante de projets de part et d'autre de la frontière (La lentille, Micheville). Le site constitue à ce titre un projet de coopération transfrontalière et d'expérimentation de nouvelles manières de faire ensemble à divers titres :

- Sur le plan juridique par une analyse comparée des cadres législatifs français et luxembourgeois,
- Sur le montage opérationnel et la coordination des opérations,
- Sur les règles communes à définir,
- Sur une programmation transfrontalière partagée de part et d'autre de la frontière.

Cette expérimentation doit permettre l'émergence de solutions concrètes et innovantes pour traduire en actes une coopération transfrontalière en matière d'aménagement. Les résultats pourront alors nourrir d'autres situations transfrontalières tels que la gestion des matériaux et des déchets, la gestion de la forêt, le partage de l'information sur les mobilités, sur l'eau, l'air, l'environnement ...

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Créer un écoquartier sans frontière (physique, juridique, environnementale...)
- Engager un processus de mobilisation des citoyens pour faire du Crassier le 1er éco-quartier coopératif.

RÉFÉRENCES

LES VERGERS
UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE PROACTIVE

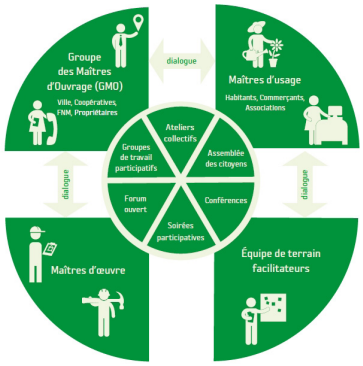

Description

L'Ecoquartier Les Vergers a d'emblée été voulu par les autorités politiques meyrinoises comme un écoquartier exemplaire, situant à un niveau d'exigence élevé les trois piliers du développement durable : responsabilité écologique, solidarité sociale et efficacité économique, soutenus par l'élan dynamique de la participation citoyenne. En effet, la démarche participative initiée aux Vergers est innovante par son ampleur et par son approche globale du développement urbain. Grâce au processus participatif, les infrastructures et la future vie du quartier ont progressivement été dessinées en incluant dans les décisions les constructeurs, les Meyrinois et les futurs habitants.

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

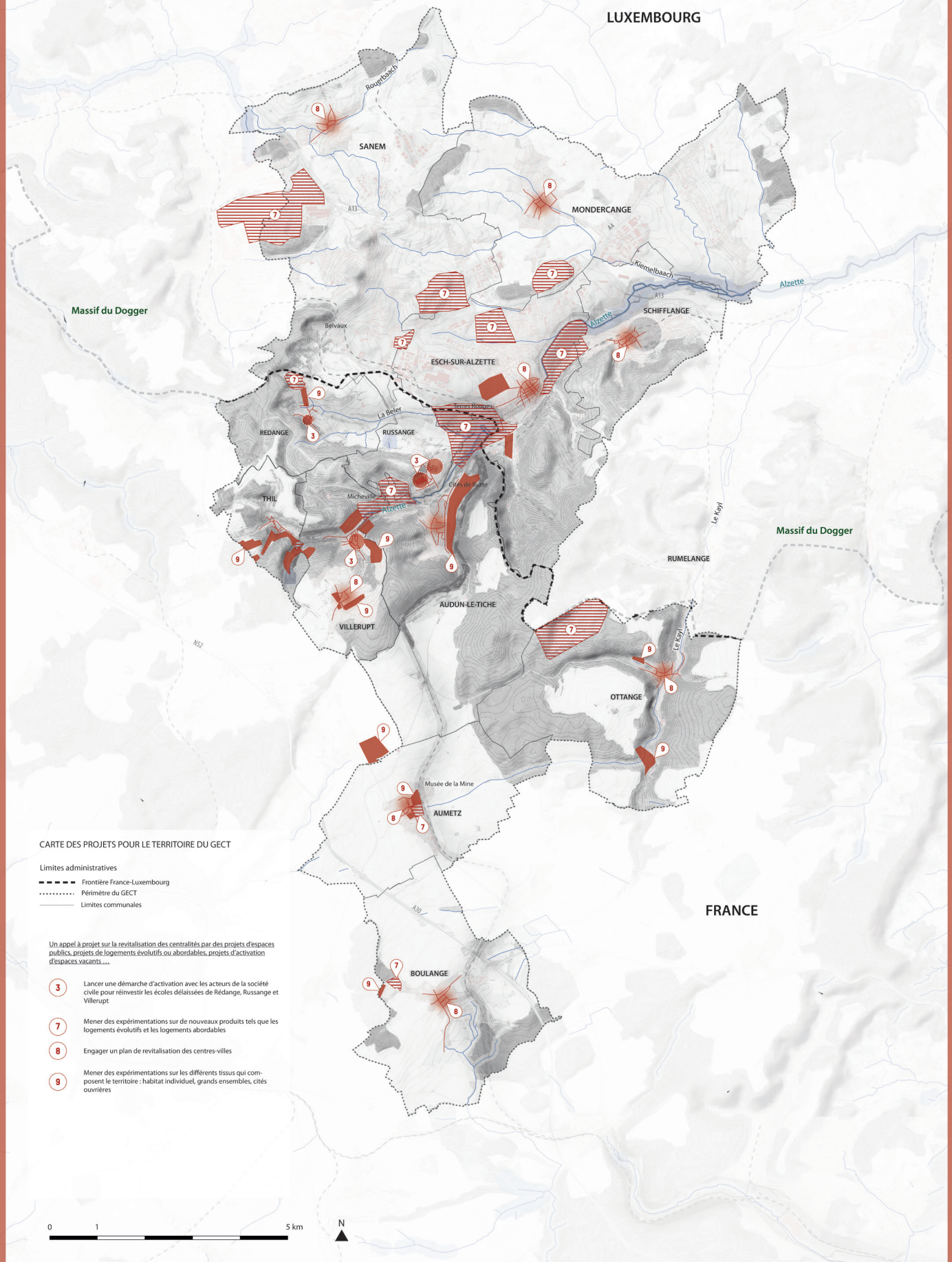

CARTE DES PROJETS POUR LE TERRITOIRE DU GECT

Limites administratives

- Frontière France-Luxembourg
- Périmètre du GECT
- Limites communales

Un appel à projet sur la revitalisation des centralités par des projets d'espaces publics, projets de logements évolutifs ou abordables, projets d'activation d'espaces vacants ...

- 3 — Lancer une démarche d'activation avec les acteurs de la société civile pour réinvestir les écoles délaissées de Rédange, Russange et Villerupt
- 7 — Mener des expérimentations sur de nouveaux produits tels que les logements évolutifs et les logements abordables
- 8 — Engager un plan de revitalisation des centres-villes
- 9 — Mener des expérimentations sur les différents tissus qui composent le territoire : habitat individuel, grands ensembles, cités ouvrières

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

APPEL À PROJETS 1 :
DES EXPÉRIMENTATIONS SUR DE NOUVEAUX PRODUITS TELS QUE LES LOGEMENTS ÉVOLUTIFS ET LES LOGEMENTS ABORDABLES ET SUR LES DIFFÉRENTS TISSUS QUI COMPOSENT LE TERRITOIRE

DESCRIPTION :

L'appel à projets concerne les nouvelles manières d'habiter le territoire transfrontalier d'Alzette Belval avec l'ambition de mobiliser des acteurs de la construction et de l'aménagement sur la réalisation d'une offre diversifiée en habitat pour tous.
L'appel à projets vise à mettre en relation les collectivités avec des groupements d'opérateurs publics, privés, coopératifs, associatifs. Il portera sur des sites préalablement définis, dont le foncier public ou privé sera bâti ou non bâti, en milieu urbain ou rural, en centralité de villes, de bourgs ou de villages.
Les groupements pourront répondre sur un ou plusieurs sites.

Les objectifs poursuivis sont :
- Développer une offre en logement abordable neuf ou réhabilité qui soit alternative au marché dominant
- Permettre une évolutivité du logement dans le temps
- Proposer une programmation ouverte sur des services, des lieux hybrides, des espaces communs favorisant le vivre ensemble

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- établir avec les communes, un recensement des fonciers publics ou privés qui pourraient faire l'objet de l'appel à idées
- initier le premier appel à projets IBA "logement évolutif et abordable"

RÉFÉRENCES

TRANSFORMATIONS PAVILLONNAIRES
FAIRE LA MÉTROPOLE AVEC LES HABITANTS

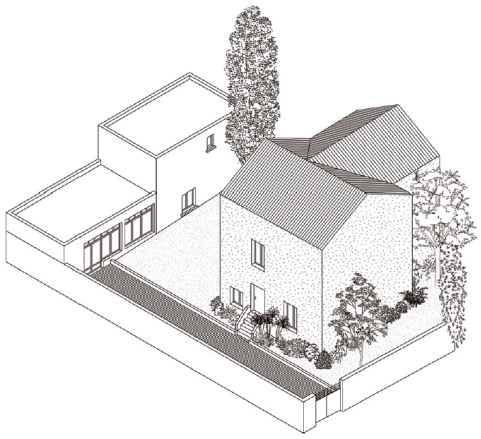

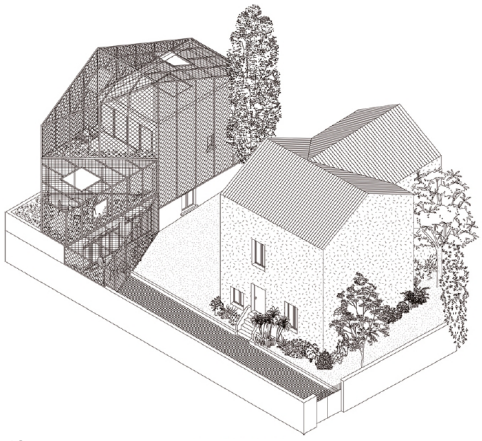

Description

Lauréat du programme FAIRE lancé par le Pavillon de l'Arsenal, ce projet pilote propose d'accompagner les habitants dans la transformation et dans l'évolution de leur habitat individuel dans un objectif d'accompagnement à la densification des parcelles. Les 8 projets pilotes (huit propriétaires volontaires) ont donné place à une programmation mixte qui met l'accent sur la valorisation et la qualité du patrimoine existant : habitat intergénérationnel, maison pour jeunes actifs, résidences pour musiciens, micro collectif sur cour partagée, small office home office, bureaux de proximité, co-living & co-working, résidence étudiante avec services.

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

APPEL À PROJETS 2 :
UNE DÉMARCHE D'ACTIVATION AVEC LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR RÉINVESTIR LES ESPACES ET PATRIMOINES DÉLAISSÉS DONT LES ÉCOLES DE RÉDANGE, RUSSANGE ET VILLERUPT

DESCRIPTION :

De nombreux porteurs de projets associatifs, culturels ou entrepreneuriaux peinent à trouver des locaux pour leurs besoins. Trop cher, mal adapté, difficile à trouver... Ils sont confrontés à de nombreux obstacles.

Dans le même temps, des millions de m² sont vides. Ils pèsent sur les finances des propriétaires qu'ils soient publics ou privés, alors qu'ils représentent une ressource formidable.

L'appel à projets vise à mettre en relation des porteurs de projets à la recherche de locaux avec des propriétaires de lieux vacants. Les projets devront s'incrire dans une logique de transition écologique et sociale et répondre aux besoins du territoire et de ses habitants.

L'utilisation des bâtiments vacants ou en attente de projet pour y établir des occupations temporaires pourra se faire à prix réduit pour permettre l'accès à tous.

La reconquête des lieux vacants, si elle est réussie, apportera de nouveaux usages sur le territoire et pourra préfigurer l'avenir des quartiers en projets.

Les objectifs poursuivis sont :
- Conserver ce patrimoine existant et faciliter son appropriation
- Offrir de nouvelles possibilités aux organisations locales
- Créer des quartiers créatifs par une politique de réinvestissement

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Réaliser un inventaire des lieux vacants
- Lancer une étude de stratégie d'urbanisme transitoire à l'échelle du territoire
- Mener de premières expérimentations pour tester le marché local et enclencher une dynamique de projets solidaires. A ce titre, les écoles délaissées de Rédange, Russange et Villerupt sont une véritable opportunité.

RÉFÉRENCES

LAPOSTROFF
ESPACE DE CRÉATION ARTISTIQUE, ARTISANAL ET ASSOCIATIF

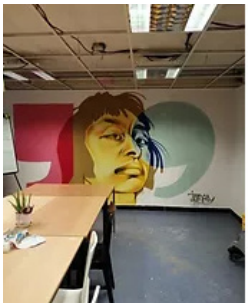

Description

Situé dans un bâtiment mis à disposition par la ville de Malakoff, ce lieu accueille des acteurs et actrices du champs culturel, artistique et social.
Auteur.e dramaturge, street-artiste, céramiste, sophrologue, photographe, artiste-peintre, fleuriste, ébéniste, designer, graphiste, association d'aide à l'accès à l'emploi, organisme de formation philanthropique... sont autant de profils et de structures qui seront amenées, au quotidien, à faire de ce lieu un atout pour leur projet mais aussi pour le territoire déjà très vivant qui les accueille.

Commune : Malakoff (92)
Propriétaire : La Ville de Malakoff
Type : occupation temporaire - Atelier/Bureau
Date : Janvier 2020 - janvier 2022
Nombre de structures résidentes : 31
Surface : 500 m²
Gestionnaire : Plateau urbain

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

APPEL À PROJETS 3 :
UN PLAN DE REVITALISATION DES ESPACES PUBLICS ET DES REZ-DE-CHAUSSÉE DES CENTRES-VILLES

DESCRIPTION :

Aujourd'hui, l'espace public et les rez-de-chaussée font nos rues et nos villes. Pour autant, de nombreuses petites et moyennes villes voient les rideaux des commerces se baisser, les rez-de-chaussée se dégrader et les espaces publics être désertés ... cette dégradation du cadre de vie des centre-villes affectent l'image des villes et augmente d'autant la dévitalisation des centre-villes.

Pour enrayer ce phénomène, des outils existent tels que les foncières solidaires qui accompagnent les communes pour retrouver en rez-de-chaussée des activités à impact social (des commerces qui ne soient pas des chaînes, des services qui manquent au quartier, des ateliers pour continuer de produire en ville) et qui contribuent à animer l'espace public des coeurs de ville.

Pour faciliter l'accès pour tous les porteurs de projets, les loyers peuvent être décotés pendant les deux premières années.

L'espace public et les commerces forment, en centre-ville, un écosystème dans lequel les interdépendances gagneraient à être encouragées par des moments festifs et conviviaux et services mis en commun. Ces événements accompagnent la revitalisation et contribuent à fédérer les habitants.

Les objectifs poursuivis sont :
- Améliorer le cadre de vie local
- Augmenter la mixité « travail-logement » dans les communes
- Rendre les centres-villes plus attractifs et fixer la population
- Rééquilibrer l'aménagement du territoire

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Réaliser un inventaire des rez-de-chaussée vacants
- Lancer une étude de revitalisation des centres-villes
- Engager une réflexion sur la mise en place d'une focnièreet/ou prendre contact avec des foncières solidaires telles que Base Commune

RÉFÉRENCES

LES VILLAGES DU FUTURS DU PAYS NIVERNAIS
LA RECONQUÊTE DES COEURS DE BOURG

Description
Inédite à cette échelle en France, la démarche concerne 14 villages et petites villes. La mobilisation se traduit par des temps de concertation (ateliers, réunions publiques...) et l'organisation de chantiers collectifs.
Chaque opération permet de produire un plan d'aménagement, d'usages et de services, conjuguant vision d'avenir, projets concrets et jalons de court, moyen et long terme - cette programmation pouvant être mise en œuvre sur 5 à 10 ans. Des résultats concrets sont visibles dès aujourd'hui : ouverture de boutiques, façades ravivées, aménagements et usages de place testés avant les installations ou travaux définitifs, création de logement sénior, chantiers collectifs de peinture de volets...

BASE COMMUNE
FONCIÈRE SOLIDAIRE

Description
Base Commune, c'est une structure foncière et immobilière associée à trois offres de services :
1. l'acquisition de rez-de-chaussée
2. le conseil en stratégie de rez-de-chaussée
3. la commercialisation-gestion-animation de rez-de-chaussée

Base Commune est une foncière qui fabrique des rez-de-chaussée plus divers et plus ouverts sur l'espace public, à loyers modérés. Elle regroupe trois organisations : Plateau urbain, le Sens de la ville et Villages vivants et opère partout en France.

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

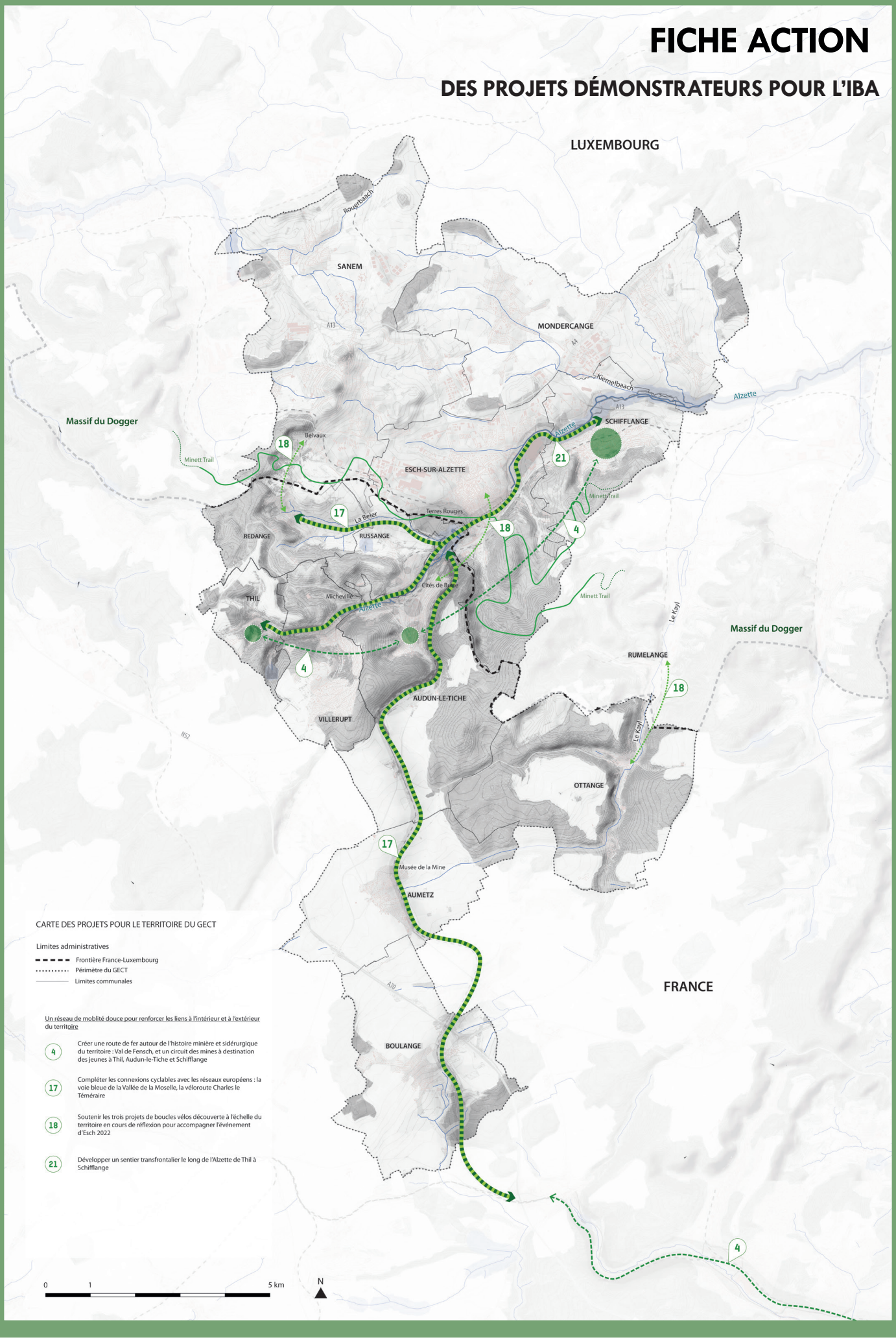

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

RÉSEAU DE MOBILITÉ DOUCE 1 :

LES CONNEXIONS CYCLABLES AVEC LES RÉSEAUX EUROPÉENS : LA VOIE DE LA VALLÉE DE LA MOSELLE ET LA VÉLOROUTE CHARLES LE TÉMÉRAIRE

DESCRIPTION :

Les grandes pistes cyclables du réseau européen connectant le Luxembourg à la Moselle constituent l'une des épines dorsales du grand territoire. Ayant la particularité d'être étroitement liée à l'eau (rivages de la Moselle, les chemins du canal des Vosges et plus loin les bords de la Saône), la voie bleue propose un itinéraire ponctué par de nombreux sites culturels et naturels. La véloroute Charles le Téméraire, entre Metz et Thionville, constitue quant à elle un itinéraire prisé par les cyclotouristes européens. Se connecter à ces réseaux est une opportunité pour ouvrir le territoire vers l'extérieur et la Grande Région. Une réflexion est à engager sur la continuité des pistes cyclables en lien avec les réseaux européens pour inscrire les parcours existants dans le grand territoire. Ces nouvelles connexions pourraient contribuer à la mise en récit du territoire et à sa promotion vers l'extérieur.

Les objectifs poursuivis sont :
- Connecter et compléter le réseau cyclable européen
- Inscrire ce réseau comme une étape incontournable du réseau européen « Eurovelo »
- Intégrer le développement de services de qualité sur ou à proximité immédiate des nouveaux réseaux
- Proposer une signalétique adaptée sur l'ensemble du réseau

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Lancer une étude de faisabilité sur la voie de la vallée de la Moselle et la véloroute Charles le Téméraire

RÉFÉRENCES

LA VENNBAHN
UN CIRCUIT TRANSFRONTALIER EN BELGIQUE

Description

- Une offre de visite et touristique complète à partir d'une infrastructure ferrée transformée en voie cyclable
- Une des plus longues pistes cyclables sur une ancienne voie ferrée qui traverse 3 pays: l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg.
- A partir d'une infrastructure reconnue, une véritable offre touristique incluant hébergement, attraction, cartographie, etc est proposée aux touristes dans les anciens cantons de l'Est.
- Le réseau de voies cyclables se laisse facilement apprivoiser grâce au système des points-nœuds. En complément de la route principale, les cyclistes peuvent choisir parmi les routes à thème appelées Vennbahn Plus.
- l'App Vennbahn propose aux touristes les parcours, les hébergements, les sites à visiter et tout ce qui se trouve sur le trajet.

FICHE ACTION

DES PROJETS DÉMONSTRATEURS POUR L'IBA

RÉSEAU DE MOBILITÉ DOUCE 2 :
LE SENTIER TRANSFRONTALIER LE LONG DE L'ALZETTE DE THIL À SCHIFFLANGE

DESCRIPTION :

L'Alzette représente une part importante de l'identité, elle est considérée comme la colonne vertébrale du territoire. Afin de valoriser le patrimoine naturel et paysager, un sentier transfrontalier le long de la rivière entre Thil et Schifflange remettra l'Alzette et les paysages qui l'accompagnent au cœur des enjeux écologiques. Il s'inscrit en complément du projet de « sentier de l'acier » et du Minette trail.

Les objectifs poursuivis sont :
- Permettre aux habitants et visiteurs de retrouver un lien avec un des espaces naturels fédérateurs à l'échelle du territoire.
- Valoriser l'Alzette et faire comprendre ses milieux
- Créer un lien physique fédérateur et transfrontalier autour de l'Alzette

CHANTIERS/ACTIONS À ENGAGER À COURT ET MOYEN TERME :

- Lancer une étude de faisabilité sur le sentier de l'Alzette

RÉFÉRENCES

LA LYS À VÉLO
FAIRE LA MÉTROPOLE AVEC LES HABITANTS

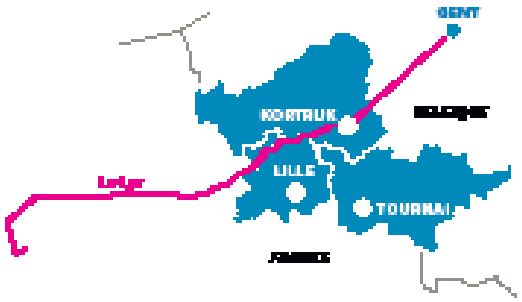

Description

Longue de 214 km, la Lys prend sa source à Lisbourg dans le Nord-Pas-de-Calais, sillonne la campagne française (126 km) et belge (88 km) avant de se jeter dans l'Escaut à Gand (Gent).

Longtemps voie drapière et marchande, ligne frontière et barrière culturelle entre France, Flandre et Wallonie, cette rivière, est aujourd'hui une véritable destination cyclo-touristique transfrontalière.

INterland
72-74, rue d'Alsace
69100 Villeurbanne

29, avenue Philippe Auguste
75011 Paris

+33(0)4 72 40 05 08
www.INterland.info

Contact
f.hulliard@interland.info
a.moreux@interland.info

INterland
architecture urbanisme paysage